

LAURENCE ARRIGHI
ANNETTE BOUDREAU
LISE LANDRY

LE CRLA A TRENTE ANS

TÉMOIGNAGES – BILAN – PERSPECTIVES



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales

LE CRLA A 30 ANS : TÉMOIGNAGES – BILAN – PERSPECTIVES

Table des matières

Mot du recteur et vice-chancelier, Raymond Théberge.....	3
Mot du doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales, Jean-François Thibault	4
Mot de la directrice du CRLA, Laurence Arrighi	5
TÉMOIGNAGES.....	10
Ozouf Sénamin Amedegnato, Université de Calgary	11
Laurence Arrighi, Université de Moncton.....	13
Louise Beaulieu, Université de Moncton, campus de Shippagan	15
Annette Boudreau, Université de Moncton	17
Lina Bourgeois et Fernande Paulin, District scolaire francophone Sud (DSF-Sud).....	19
Wladyslaw Cichocki, Université du New Brunswick.....	20
Jean-François de Pietro, Institut de recherche et de documentation pédagogique de Neuchâtel	22
Didier de Robillard, Université François-Rabelais de Tours	25
Lise Dubois, Université de Moncton.....	27
Alexandre Duchêne, Institut de plurilinguisme de Fribourg	29
Michel Francard, Université catholique de Louvain.....	31
Françoise Gadet, Université de Paris Nanterre.....	33
Karine Gauvin, Université de Moncton.....	35
Pierre-Don Giancarli, Université de Poitiers.....	37
Monica Heller, Université de Toronto	38
Normand Labrie, Université de Toronto	39
Lise Landry, secrétaire administrative du CRLA	41
Matthieu LeBlanc, Université de Moncton.....	42
Mélanie LeBlanc, Université de Moncton, campus d'Edmundston.....	44
Catherine Léger, Université de Victoria	46
Jacques Maurais, Conseil de la langue française	48
Mireille McLaughlin, Université d'Ottawa	50
Claudine Moïse, Université de Grenoble-Alpes	52
Marie-Ève Perrot, Université d'Orléans	55
Cristina Petras, Université Alexandru Ioan Cuza Iasi	57
Claude Poirier, Université Laval	58
Gérard Snow, Centre de traduction et de terminologie juridiques.....	60
Isabelle Violette, Université de Moncton.....	63
Chantal White, Université Sainte-Anne.....	65
BILAN ET PERSPECTIVES.....	68
Les directrices du CRLA	69
Volet recherche	69
Colloques et journées d'étude	69
Conférencières et conférenciers reçus	72
Chercheuses et chercheurs reçus	75
Publications	78
Banque de corpus.....	80
Volet aménagement	82
Publications, livrets et fascicules.....	83
Le mot de la fin.....	85
Album photos	87

LES TRENTE ANS DU CENTRE DE RECHERCHE EN LINGUISTIQUE APPLIQUÉE

Mot du recteur et vice-chancelier, Raymond Thériault

Quelle meilleure façon de souligner le 30^e anniversaire du Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA) que de publier un ouvrage portant sur ses réalisations et enrichi de témoignages de personnes qui ont contribué à son histoire.

Je salue toutes celles et tous ceux qui ont été visionnaires dans les années 1980 en mettant sur pied ce centre de recherche, dont entre autres sa première directrice, Louise Péronnet. Au fil des ans, de nombreuses chercheuses et de nombreux chercheurs des trois campus de l'Université de Moncton, de même que des personnes-ressources provenant de toute la francophonie, ont contribué aux travaux du CRLA portant sur la linguistique et le caractère sociolinguistique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

Sur une période de trois décennies, le CRLA a créé de nombreuses occasions d'échanges et de discussions en tenant des colloques, des conférences et des ateliers attirant des centaines de chercheuses et chercheurs de l'Acadie, de la francophonie canadienne et de l'international, contribuant ainsi au rayonnement de notre université en matière de linguistique appliquée. Ses publications ont aussi été largement distribuées et citées dans le domaine.

Qu'il s'agisse de ses travaux sur l'aménagement linguistique, de son engagement à promouvoir le statut du français au Nouveau-Brunswick ou encore, sur le plan pratique, de ses démarches pour développer des outils didactiques adaptés à l'enseignement du français dans la province, le CRLA joue un rôle de premier plan en Acadie du Nouveau-Brunswick. Il permet une meilleure connaissance de notre situation sociolinguistique, nous donnant ainsi des outils pour mieux progresser comme société.

Bravo au CRLA et bon 30^e anniversaire!

LE CENTRE DE RECHERCHE EN LINGUISTIQUE APPLIQUÉE, D'HIER À DEMAIN, TOUJOURS ESSENTIEL

Mot du doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales, Jean-François Thibault

Le Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA) fête cette année ses 30 années d'existence. Cette relative jeunesse ne devrait toutefois pas masquer la richesse des contributions que ce centre de recherche unique en son genre en sciences humaines et sociales à l'Université de Moncton a pu faire au fil des ans, cela tant sur le plan de la recherche fondamentale que de la recherche appliquée et du développement en matière d'aménagement linguistique en Acadie. Car le CRLA, ses directrices successives dans le temps et les nombreuses personnes qui ont gravité autour, ont non seulement contribué à une bien meilleure compréhension des enjeux entourant la langue et des usages qui en sont faits par les individus et les communautés, mais aussi à enrichir de manière significative la vie académique en organisant des colloques et des conférences et en accueillant, pour des séjours plus ou moins longs et parfois répétés, des professeures-chercheuses et professeurs-chercheurs ainsi que des étudiantes et des étudiants de tous les cycles provenant tant du Canada que de divers autres pays.

Comme le soulignent plusieurs des témoignages que comporte ce fascicule, le CRLA a été, pour ces professeures-chercheuses et professeurs-chercheurs ainsi que pour les étudiantes et les étudiants qui y sont passés, le lieu par excellence d'une triple pratique collective de formation interdisciplinaire, de débat critique et réflexif et d'engagement social. Or, si cette pratique a bien entendu d'abord porté sur une variété de thèmes entourant la production de normes sociétales et la construction des savoirs en matière

linguistique, elle n'est évidemment pas étrangère au fait de s'être développée et de s'être nourrie d'un milieu de vie que l'on caractérise comme « minoritaire » et d'avoir aussi, de ce fait, agi en profondeur sur ce milieu, contribuant ainsi à en faire un important objet de savoir comme un modèle de référence.

Le bilan des activités entreprises dans le cadre du CRLA et des résultats auxquels ces activités ont conduit est, comme en témoigne le présent fascicule, aujourd'hui tout à fait positif. En fait, grâce aux travaux de recherche d'envergure menés dans le cadre du CRLA, il n'est sans doute pas présomptueux de parler aujourd'hui d'une sociolinguistique acadienne et peut-être même d'une École de Moncton dans le domaine de la sociolinguistique. C'est tout à l'honneur de celles et de ceux qui ont à divers titres contribué au CRLA que de pouvoir, à l'occasion des 30 ans du Centre, exprimer haut et fort leur fierté pour un effort conduit de main de maître et sur la base duquel pourront être développés avec assurance les projets futurs.

Car si l'occasion est particulièrement heureuse de marquer cet anniversaire, elle est également idéale pour se projeter un peu dans l'avenir. Le colloque, dont le thème est « Minorisation linguistique et inégalités sociales », à l'occasion duquel est lancé ce fascicule représente peut-être le premier moment de cette seconde phase du CRLA. Une phase durant laquelle, fort de ses résultats passés, le CRLA explore de nouvelles avenues et tisse ainsi les fils d'un projet collectif majeur pour la communauté qui l'accueille.

LE CENTRE DE RECHERCHE EN LINGUISTIQUE APPLIQUÉE : 30 ANS DE RECHERCHE, D'ACTION ET D'ENGAGEMENT POUR L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE EN ACADIE

Mot de la directrice du CRLA, Laurence Arrighi

Le Centre de recherche en linguistique appliquée (bien connu aussi sous son acronyme de CRLA) de l'Université de Moncton a été fondé en 1987 grâce à une subvention du Secrétariat d'État du gouvernement fédéral. Cette année, le Centre fête donc 30 ans d'existence. 30 années de recherche, de développement, d'actions concrètes, d'engagement en aménagement linguistique en Acadie, dont le présent fascicule entend modestement témoigner.

Regroupant des chercheuses et chercheurs des trois constituantes de l'Université (campus d'Edmundston, de Moncton et de Shippagan) et comptant au sein de son conseil d'administration plusieurs représentantes et représentants d'unités académiques de la Faculté des arts et des sciences sociales (départements d'études françaises, de traduction et des langues, d'anglais), le CRLA a favorisé le développement de la recherche dans nombre de domaines relevant de l'aménagement linguistique. De rapports de recherche sur la toponymie et l'odonymie, en passant par la question des langues d'affichage; de travaux terminologiques (vocabulaire de l'aquaculture, termes des domaines médicaux et paramédicaux, lexiques bilingues de métiers) à l'enquête sur les désignations vernaculaires de problèmes de santé, le CRLA a œuvré pour une meilleure prise en compte du français dans l'espace public au Nouveau-Brunswick.

Avec plusieurs projets de recherche menés par ses directrices successives (projets

souvent financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada), les équipes du CRLA (professeures et d'innombrables assistantes et assistants de recherche) ont minutieusement étudié les effets du contact de langues, l'insécurité linguistique, les représentations et les idéologies linguistiques découlant.

Leurs recherches ont pu mettre à jour les répercussions individuelles et sociétales d'un bilinguisme inégalitaire, d'une diglossie en somme; et, ayant mieux cerné ses soubassements, ses dynamiques, ses conséquences, elles ont pu apporter des pistes de compréhension aux mécanismes à l'œuvre dans toute forme de minorisation linguistique et sociale... si ce n'est des éléments de solution. Enfin, et peut-être avant tout, les équipes du CRLA ont travaillé à une meilleure connaissance des pratiques linguistiques d'ici.

De la description de ce que d'aucuns appellent le *français acadien traditionnel* jusqu'au chiac (« objet de notre suprême honte », a dit le poète Gérard Leblanc), les travaux des sociolinguistes du CRLA ont permis de mieux connaître, comprendre, « accepter » les spécificités de la langue des Acadiennes et des Acadiens. En termes de description des usages et des discours sur ces usages, les équipes du CRLA ont constitué patiemment, méticuleusement plusieurs corpus authentiques offrant autant de bases de données sur la forme des usages, le statut des langues en présence, les normes linguistiques et sociales en vigueur en Acadie. Aujourd'hui, le CRLA dispose de vastes corpus audio et pour la plupart

transcrits représentant la langue orale des Acadiens et des Acadiennes des provinces maritimes, disant leurs sentiments face aux usages linguistiques, illustrant les dynamiques du contact de langues, etc. Ces corpus, outil indispensable pour toutes celles et tous ceux qui travaillent à décrire les pratiques linguistiques acadiennes, qui cherchent à en comprendre l'écologie, à en cerner les enjeux, sont régulièrement consultés par des chercheuses et chercheurs du monde entier. Ces corpus valent au CRLA une réputation internationale auprès de toutes celles et tous ceux qui s'intéressent au français dans sa diversité.

Au cours des ans, le CRLA a organisé de nombreuses activités académiques : colloques, journées d'étude, conférences. Ainsi, du 15^e Colloque international de linguistique fonctionnelle, le tout premier en août 1988, au colloque à venir intitulé Minorisation linguistique et inégalités sociales, ce sont 17 événements d'envergure internationale qui ont permis aux chercheuses et chercheurs du monde entier de converger vers Moncton. En termes de conférencières et conférenciers invités, citons quelques grandes figures : Françoise Gadet (Université de Paris X, France), William Labov (Université de la Pennsylvanie, États-Unis), Claude Poirier (Université Laval, Québec), Andrée Tabouret-Keller (Université de Strasbourg, France), Henriette Walter (Université de Haute-Bretagne, France).

Le CRLA a aussi accueilli pour des séjours de recherche de nombreux professeurs et professeurs, étudiantes et étudiants des autres provinces du Canada, des États-Unis, de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie. On trouvera une liste, sans doute non exhaustive, de ces activités et des hôtes du Centre dans ce fascicule. Le CRLA s'est également avéré un lieu d'échange et de formation pour les étudiantes et les étudiants en linguistique d'ici dont

plusieurs œuvrent désormais dans des universités canadiennes ou à l'international.

On trouvera aussi dans ce fascicule le témoignage d'acteurs scientifiques et sociaux pour lesquels le CRLA a joué et joue encore un rôle important. Que ce soient des collègues néo-brunswickois, des chercheuses et chercheurs de renommée internationale qui, tels Michel Francard (Université catholique de Louvain, Belgique) ou Monica Heller (Université de Toronto) ou encore Claudine Moïse (Université de Grenoble-Alpes, France), Marie-Ève Perrot (Université d'Orléans, France), ont noué de solides partenariats de recherche avec le Centre, des anciennes étudiantes et anciens étudiants ayant fait leurs « premières armes » au Centre et désormais devenus des chercheuses et chercheurs reconnus, telles Mireille McLaughlin (Université d'Ottawa) ou encore Chantal White (Université Sainte-Anne), tous disent l'apport inestimable qu'a constitué pour eux l'existence du CRLA.

Témoignent aussi du rôle et de l'impact du CRLA dans la communauté des personnes dont le Centre a accompagné les projets (responsables du comité sur l'affichage bilingue du Conseil pour l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick, agentes de programme au District scolaire francophone Sud).

À ce dernier sujet, rappelons qu'en plus de ses activités scientifiques, le CRLA s'est donné pour mission de susciter des partenariats avec la communauté, particulièrement dans le domaine de l'aménagement linguistique. Dans la mesure où l'Acadie ne dispose pas (encore), à la différence du Québec par exemple, d'un organisme gouvernemental dédié à cet effet, il a bien fallu bien que le CRLA « s'en mêle » et s'attèle à des chantiers des plus concerts.

Ainsi, en 2003, le Centre a créé, avec la Société des Acadiennes et des Acadiens du

Nouveau-Brunswick (SAANB, désormais SANB), le CALNB (Conseil de l'aménagement linguistique du Nouveau-Brunswick, devenu ensuite le CAFNB, Conseil pour l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick). L'objectif du Conseil était d'agir à la fois sur le statut et les pratiques linguistiques des francophones en Acadie avec pour visées de sensibiliser ces derniers aux stratégies et actions menant à une plus grande égalité entre les deux groupes linguistiques officiels du Nouveau-Brunswick. C'est ainsi que furent organisées des journées de réflexion sur l'affichage commercial, l'odonymie et la toponymie, les variétés de français en Acadie, l'enseignement du français au Nouveau-Brunswick, l'accueil des nouveaux arrivants francophones ou allophones en Acadie.

Dans la même veine, le CRLA a établi ces dernières années des partenariats avec les enseignantes et les enseignants du District scolaire francophone Sud afin de se pencher sur les défis et les enjeux reliés à l'enseignement du français en milieu minoritaire.

Le CRLA a organisé d'innombrables tables rondes tournées vers un public élargi sur maintes questions de langue. Citons la dernière en date, « Vous me tutoyez? », qui a remporté un franc succès et a fait émerger bien des réflexions en mettant le doigt sur les pratiques différentielles des francophones d'ici et d'ailleurs, de leurs raisons d'être, de leurs interprétations et *in fine* de leurs conséquences. Le CRLA a aussi accueilli des lancements et des expositions qui, tout en étant avant tout des événements académiques, ont été largement ouverts à la communauté et ont pu bénéficier d'un certain relais médiatique.

Enfin, un centre de recherche n'est rien sans les personnes qui le font vivre, l'animent, l'orientent. Le CRLA, c'est d'abord ses directrices successives : Louise Péronnet, Catherine Phlipponneau, Annette Boudreau,

Lise Dubois et Gisèle Chevalier qui, à tour de rôle et parfois en partenariat, ont mené à bien des projets diversifiés mais toujours fondamentaux et innovants. Le CRLA, c'est aussi Lise Landry, sa secrétaire administrative, et celles qui l'ont précédée, assurant au fil des ans une logistique sans faille et un appui technique, administratif et humain incommensurable. Il y a eu aussi tous ces jeunes chercheuses et chercheurs (étudiantes et étudiants au baccalauréat, à la maîtrise, au doctorat, stagiaires postdoctoraux, jeunes chercheuses et chercheurs de passage, chercheuses et chercheurs aguerris) dont certains témoignent d'ici du rôle qu'a joué le CRLA dans leur parcours, ainsi Sénamin Ozouf Amedegnato, premier postdoctorant du Centre, aujourd'hui professeur de linguistique française à Calgary, ou encore Catherine Léger, assistante de recherche lors de ses études de premier cycle et depuis professeure à Victoria et plusieurs fois reçue pour des séjours de recherche.

À titre de directrice actuelle du Centre, je suis fière d'offrir ici un bilan des activités des collègues qui m'ont précédée dans ce rôle. Louise, Catherine, Annette, Lise, Gisèle, chacune a apporté sa pierre à l'édifice. Si toutes ne témoignent pas ici, toutes ont été contactées et disent, à défaut d'avoir rédigé leur mot, la joie que ce fut de mener des projets pour et avec le CRLA.

Quant à tous nos autres partenaires, beaucoup ont répondu présents à la demande envoyée par Annette Boudreau à l'hiver 2016; certains se sont excusés mais ont affirmé leur soutien au CRLA.

Enfin, trop nombreux ont été les collaboratrices et collaborateurs du Centre pour leur donner voix à tous. Mais en témoignage de notre reconnaissance, qu'ils soient tous remerciés ici. On trouvera à diverses entrées de ce bilan bien des noms de conférencières, conférenciers, d'étudiantes et étudiants et de membres de

la communauté qui ont donné au CRLA (et non seulement reçu de lui). Car, en définitive, c'est cela un centre de recherche, un catalyseur d'échanges, de partenariats, de co-constructions d'un savoir, savoir sur l'Acadie, ses dynamiques linguistiques et sociolinguistiques, que chacun a contribué à enrichir. Un centre de recherche en Acadie, c'est une institution et c'est précieux.

En espérant aujourd'hui que ce fascicule rende hommage à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du CRLA et témoigne du travail accompli en soulignant 30 ans de recherche sur la langue et la situation linguistique en Acadie mais aussi suscite des projets pour l'avenir, il me reste à remercier Annette Boudreau qui fut à l'origine de ce fascicule en ayant eu l'idée et ayant travaillé depuis janvier 2016 de concert avec moi pour en faire un « bon et beau » recueil.

Merci également à Lise Landry pour – encore – le soutien sans faille et le travail « d'archéologie » auquel elle s'est livrée pour documenter au mieux ce recueil.

Merci à Lise Dubois, dont la mémoire fut précieuse pour remonter aux premiers projets du Centre.

Merci à Shayna-Ève Hébert, assistante de recherche, pour l'aide apportée dans la recherche de photos et de textes d'archives.

Merci au doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales, Jean-François Thibault, pour avoir immédiatement accepté de rédiger un avant-propos, au recteur Raymond Thériault et à son bureau pour le mot d'ouverture.

Merci à Karine Gauvin pour la conception matérielle de ce fascicule, réalisé avec la collaboration d'Émilie Urbain. Merci également à Isabelle Violette pour son aide précieuse.

Merci encore à Matthieu LeBlanc pour sa relecture consciencieuse.

Enfin, merci à toutes celles et tous ceux qui ont pris de leur temps pour rédiger des témoignages « sensibles », mille excuses envers celles et ceux qui auraient également volontiers témoigné.

Quoi d'autre? Que celles et ceux qui liront ce fascicule y voient la démonstration du dynamisme du CRLA, l'expression de mon sentiment que depuis 30 ans, bien des choses ont été accomplies et que le CRLA est important pour l'Université de Moncton, pour les chercheuses et chercheurs en études acadiennes de par le monde, qu'il a contribué à donner à la sociolinguistique acadienne ses lettres de noblesse et, qu'enfin et avant tout, il est un outil indispensable de la vitalité et à l'épanouissement de la société acadienne.

Enfin, remonter 30 ans de travaux, d'activités et d'engagement ne va pas sans quelques défis, tout oubli ou erreur est mien et je m'en excuse auprès des personnes concernées.

Bonne lecture. Au nom d'Annette Boudreau, de Lise Landry et de moi-même, merci de prendre connaissance et de marquer reconnaissance du travail accompli.

TÉMOIGNAGES

LE CRLA, CENTRE MODÈLE À TOUS ÉGARDS

Ozouf Sénamin Amedegnato, Université de Calgary

Les chemins qui m'ont mené au CRLA relèvent d'un concours de circonstances heureuses, impossibles à répliquer, même si l'on voulait s'y essayer.

Nous sommes en 2000-2001. Je viens tout juste de soutenir ma thèse de doctorat en sociolinguistique à l'Université de Montpellier 3. Je travaille comme ATER au Département de sciences du langage lorsque je vois passer un appel d'offres pour une bourse postdoctorale de l'Agence universitaire de la Francophonie dans une institution membre. Le principe de cet octroi étant la mobilité, il me fallait élire deux centres d'accueil susceptibles d'accommoder mon projet de recherche. Sur le formulaire, j'inscris l'Université catholique de Louvain-la-Neuve et le CRLA de l'Université de Moncton – car j'avais toujours rêvé de voyager en Amérique, mais pas comme touriste. Quelques heures plus tard, je recevais d'Annette Boudreau, directrice du CRLA, la lettre d'invitation nécessaire pour compléter mon dossier de demande. Ai-je mentionné que tout cela s'est fait en 48 heures? Remarquable.

Je débarque donc au CRLA en octobre 2001, à la faveur de la bourse d'excellence, pour un séjour de dix mois et porteur d'un projet de recherche sur la réception des littératures africaines en Acadie. Il m'a fallu peu de temps et peu d'enquête pour m'apercevoir que ladite réception était quasi nulle. Fin de projet. Restait à maximiser le séjour de deux façons simultanées : 1. faire découvrir mon corpus d'étude aux Acadiens; 2. acquérir un maximum de connaissances sur la situation sociolinguistique minoritaire du français dans le contexte acadien et découvrir la littérature acadienne en contexte.

Un premier bilan rapide de cette année postdoctorale me fait dire que j'ai appris et reçu bien plus que je n'ai donné. J'ai découvert notamment que la propagande officielle d'un Canada bilingue cache en réalité une diglossie, proche, à certains égards, de celle de pays africains. J'ai été exposé au chiac, et de façon assez significative pour pouvoir l'expliquer à mon tour aujourd'hui aux étudiants albertains. Je me suis par ailleurs familiarisé avec les productions littéraires acadiennes, ce qui m'a permis d'esquisser un projet de comparaison avec la littérature africaine, l'autre corpus exigü, plus particulièrement du point de vue des conditions d'émergence des littératures émergentes. Toutes ces découvertes ont bien entendu élargi mes horizons de recherche et continuent de nourrir mes réflexions sur la minoration linguistique et littéraire ainsi que les représentations des groupes minoritaires, que ce soit à travers les colloques du CRLA auxquels j'ai pris part : Memramcook, 2002 (L'Écologie des langues / The Ecology of Languages. En hommage au linguiste canadien William F. Mackey / In homage to Canadian linguist William F. Mackey); Moncton, 2012 (La construction discursive du "locuteur francophone" en milieu minoritaire. Problématiques, méthodes et enjeux), ou d'autres colloques acadiens organisés par des collègues du Département d'études françaises : Laval, 2002 (L'analyse de données textuelles : des enquêtes aux corpus littéraires); St Andrews, 2004 (Rendez-vous Immigration 2004. Avantages et défis); McGill, 2006 (Les rapports réciproques entre l'Acadie et la francophonie nord-américaine et mondiale).

Au fil des colloques et des discussions, le CRLA aura donc été pour moi le terreau fertile d'exploration des ressemblances et différences entre les francophonies d'ici et celles d'ailleurs, un lieu d'échanges fructueux et stimulants avec les collègues de l'Université de Moncton et entre chercheurs d'ici et ceux d'ailleurs.

Pour toutes ces raisons – et peut-être aussi, je l'avoue, la clémence exceptionnelle (et ô combien trompeuse!) de mon premier hiver à Moncton –, mon aventure de 10 mois au CRLA s'est transformée en séjour prolongé de quatre ans à Moncton, lequel n'est pas étranger à ma décision de m'établir définitivement au Canada.

Le CRLA, c'est une expédition scientifique digne de ce nom, puisqu'au fil de ses 30 ans, il aura alimenté des dynamiques de recherche dont l'impact va se faire sentir encore longtemps. Mais c'est surtout une aventure humaine exceptionnelle, puisque les liens scientifiques ainsi tissés s'étalent aujourd'hui à la grandeur du Canada, profitent aux étudiants, de la Nouvelle-

Écosse jusqu'à la Colombie-Britannique, et ont réussi à créer un réseau de chercheurs autour de l'Acadie. Je suis très heureux et me sens privilégié de faire partie d'une telle aventure.

« Comme les lamantins vont à la source » (L. S. Senghor : 1956), je continuerai donc de retourner en Acadie à chaque occasion possible, car le CRLA reste pour moi l'exemple type de ce que le Canada a à offrir de mieux au monde. Aujourd'hui, je demeure membre associé du Groupe de recherche interdisciplinaire sur les cultures en contact, ainsi que du Groupe de recherche sur les rapports entre l'Acadie, la France et le Québec, deux adhésions rendues possibles grâce à mon passage au CRLA. J'ai bien hâte de pouvoir, dans les mois à venir, compter le CRLA comme membre d'un partenariat à trois pôles avec le Cercle Benveniste de l'Université de Calgary, que je préside, et le Cercle linguistique de Prague, institution des plus iconiques de la linguistique.

Longue vie au CRLA!

LE CRLA ET MOI : 30 ANS D'EXISTENCE, 15 ANS DE COMPLICITÉ

Laurence Arrighi, Université de Moncton

En 2017, le CRLA de l'Université de Moncton célébrera ses 30 ans d'existence. À cette date, je fêterai de mon côté 15 ans de partenariat avec cette institution.

Depuis les tout débuts de l'année 2002, le Centre accompagne en effet ma vie de chercheuse. C'est d'abord comme doctorante que j'y fus reçue pour la première fois en janvier 2002. Quelques mois auparavant, j'avais débuté un doctorat visant à mieux comprendre la variation et le changement linguistique avec pour terrain les pratiques linguistiques des Acadiens et des Acadiennes, dont je venais à la rencontre. À peine débarquée de France, c'est dans une atmosphère bienveillante, un réseau de discussion, d'émulation et surtout d'entraide et de soutien que je suis littéralement entrée en passant les portes du Centre. D'emblée intéressée à ma recherche, sa directrice d'alors, Annette Boudreau, n'a pas ménagé ses efforts pour que je me sente à mon aise au sein de l'équipe qui gravitait à ce moment-là autour du CRLA. J'ai connu là de bonnes, de très bonnes années du Centre. Qu'on en juge : Annette Boudreau à sa tête y menait ses travaux sur les représentations linguistiques, Mireille McLaughlin y commençait sa maîtrise sur le rapport aux langues des écrivains acadiens, Mélanie LeBlanc et Chantal White y amorçaient des recherches en terrain néo-écossais, Ozouf Amedegnato y était hébergé en tant que postdoctorant. Annette Boudreau, Mireille McLaughlin, Mélanie LeBlanc, Chantal White, Ozouf Amedegnato... des noms qui comptent aujourd'hui dans ce qu'est la sociolinguistique du Canada français. Tous chercheurs que j'ai eu l'occasion de côtoyer très tôt grâce au Centre.

Une fois mon corpus constitué et surtout tellement de savoirs engrangés durant ce séjour, je suis repartie en France en juillet 2003 pour y finir mon doctorat. J'ai pu alors pleinement mesurer l'enrichissement inestimable que m'avait procuré pendant quelque 18 mois la fréquentation journalière des gens du CRLA. Ce fut un an et demi d'un quotidien stimulant parsemé d'événements d'une portée incroyable pour la jeune chercheuse que j'étais alors. Je garde notamment un souvenir très vif du colloque L'écologie des langues organisé à l'été 2002 à l'Institut de Memramcook, mais aussi des visites de Claude Poirier et de Monica Heller comme conférenciers. Pleine de nostalgie, je ne me doutais pas à ce moment-là que ce séjour initial n'était que la prémisse d'une « aventure » de bien plus longue durée.

De retour en Acadie en 2006, c'est comme chercheuse invitée que le Centre m'ouvrit à nouveau ses portes. Dans les années qui suivirent, Annette Boudreau encore m'a impliquée dans toute une série de projets menés au Centre : participation au programme de recherche européen de recueil de corpus écologiques Ciel-f, organisation de colloques en 2010, 2012, 2014, partenariats avec la communauté via l'accompagnement des activités du Conseil pour l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick (CAFNB), mise en place de journées d'étude avec le District scolaire francophone Sud (DSF-Sud). Voilà pour quelques-uns des événements et activités mis sur pied grâce au Centre. Mais le CRLA, c'est aussi les « gens du CRLA ». Je pense bien sûr à sa secrétaire, Lise Landry, diligente et toujours de bon conseil. Le CRLA, c'est aussi la finesse et l'entregent de

celle qui en fut souvent à la barre, Annette Boudreau. C'est encore toute une kyrielle de fidèles. Les étudiantes et étudiants d'abord qui y passent et y font parfois leurs premières armes de sociolinguistes, parmi les derniers en date : Madeleine Arseneau, Julie Bérubé, Julie Cormier, Jonathan Landry, Isabelle LeBlanc, Hubert Noël, Basile Roussel, Marie-Laure Tending, Émilie Urbain, Samuel Vernet. Il y a aussi des chercheuses et chercheurs qui viennent d'ailleurs et qui reviennent périodiquement au Centre, jamais assez souvent à leur goût et au nôtre, et bien trop nombreux, rançon du succès du CRLA, pour être tous énumérés.

Travailler au CRLA, c'est enfin partager un quotidien fait d'échanges qui pour être souvent informels n'en sont que rarement banals. Plusieurs fois de beaux projets ont débuté par de petites conversations.

Consciente du rôle du Centre dans l'avancement des connaissances sur le

français en milieu minoritaire et de l'impact des recherches qui sont menées en son sein sur la communauté acadienne, c'est avec une pointe d'appréhension mais surtout beaucoup d'excitation que j'ai débuté en 2012 un mandat de codirectrice.

Aujourd'hui, 10 ans après mon retour définitif en Acadie, je deviens la directrice du CRLA. Forte de ma longue association avec celui-ci, j'entends me rappeler des missions qui sont au cœur du mandat du Centre depuis sa création en 1987. Il y a la recherche bien sûr, en particulier celle qui contribue à mettre en lumière les liens entre les phénomènes linguistiques et leur environnement social, il y a aussi le concours que peuvent apporter les différentes activités du Centre à l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick, il y a enfin à continuer à faire du CRLA un milieu d'échange et de vie.

LE CRLA : « MON DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE »

Louise Beaulieu, Université de Moncton, campus de Shippagan

La première fois que je me suis rendue au CRLA au pavillon des Arts, campus de Moncton, c'était en 1989 à l'invitation de l'une de mes collègues linguistes, la professeure Rose-Mary Babitch, aujourd'hui professeure émérite. Comme j'étais nouvellement arrivée au campus de Shippagan de l'Université de Moncton en septembre de cette même année, Rose-Mary s'était donné comme mission de me faire connaître les linguistes de l'Université de Moncton et ceux des provinces atlantiques. Nous avons donc convenu qu'une visite au CRLA et une participation au 13^e colloque de l'Association de linguistique des provinces atlantiques (APLA/ALPA) à l'Université du Nouveau-Brunswick à Saint-Jean étaient, pour ce premier semestre, deux incontournables. À partir de ce moment-là, et ce jusqu'à la mise sur pied des Unités académiques réseau de la discipline (UARD) et peut-être même beaucoup plus tard, le CRLA a été « mon département de linguistique ». C'est dire que pendant une grande partie de ma carrière à l'Université de Moncton, le CRLA m'a permis non seulement de rencontrer mes collègues linguistes, mais aussi de travailler à l'avancement de la linguistique et de continuer à développer mes connaissances dans cette discipline.

Pendant les années 1990, à l'époque des réunions en face à face, le CRLA était un carrefour important de rencontres. Les linguistes de l'Université de Moncton et ceux d'ailleurs y convergeaient. C'est au CRLA que j'ai rencontré des collègues linguistes qui sont devenues des collaboratrices en recherche et des amies. Le CRLA m'a aussi permis de faire la connaissance de plusieurs chercheurs de passage à Moncton. Il s'agissait souvent de

linguistes qui travaillaient dans des domaines de recherche très différents du mien. Je crois que, si ça n'avait été du CRLA, je n'aurais probablement jamais rencontré ces chercheurs, dont j'ai beaucoup appris, et je ne me serais probablement jamais intéressée à leurs domaines de recherche.

À cette époque, le CRLA était aussi pour moi un lieu privilégié d'échange d'idées et de mise sur pied de projets. Peu importait l'objectif de la réunion, au CRLA, nous avons tôt fait de trouver un coin de table, du café et le travail pouvait commencer. Au fil des années, dans les murs du CRLA, et ce en collaboration avec des collègues de Moncton et d'ailleurs, j'ai eu la chance de participer au développement de divers projets de recherche, à la reconfiguration des programmes et à l'organisation de plusieurs colloques. Si le CRLA a permis et permet encore aux linguistes de faire avancer la discipline et de mettre sur pied de grands événements, c'est bien sûr grâce à la compétence des directrices qui s'y sont succédé : les professeures Louise Péronnet, Catherine Phlipponneau, Lise Dubois, Annette Boudreau, Gisèle Chevalier et Laurence Arrighi. Cependant, si ces activités ont été et sont encore de grands succès, c'est aussi grâce aux connaissances et au savoir-faire de la permanente du CRLA, Lise Landry.

Les années 1990, c'était aussi l'époque où les archives et la bibliothèque du CRLA représentaient une source d'information importante pour plusieurs puisque la consultation des banques de données scientifiques en ligne n'était qu'à ses débuts. À chacune de mes visites au CRLA, je ne manquais jamais l'occasion de jeter un coup d'œil sur les ouvrages – livres, manuscrits,

thèses – qui avaient été ajoutés à la collection depuis ma dernière visite.

Avec le développement de la technologie – plus spécifiquement avec la tenue des réunions virtuelles et la consultation en ligne des banques de données –, les occasions de me rendre au CRLA, à Moncton, sont devenues de moins en moins fréquentes. J’ai néanmoins gardé contact avec le Centre tout au long de ma vie professionnelle puisque j’ai été membre du bureau de direction du CRLA pendant presque 20 ans.

En somme, durant ma carrière au campus de Shippagan de l’Université de Moncton, le CRLA a été pour moi un port d’attache qui m’a permis de faire partie d’une équipe dévouée au développement de la linguistique et à l’avancement de la profession de linguiste. Je me demande si en 1989 en m’invitant à cette première visite au CRLA ma collègue Rose-Mary anticipait l’importance que le Centre allait prendre dans ma vie professionnelle; à bien y penser, je me dis qu’elle le savait très bien car, depuis sa fondation en 1987, le CRLA était probablement aussi « son département de linguistique ».

Longue vie au CRLA!

LES 30 ANS DU CRLA

Annette Boudreau, Université de Moncton

C'était en 1988. Je revenais d'un congé sabbatique à l'Université Paul-Valéry de Montpellier où j'avais obtenu un DEA en linguistique. Le CRLA, alors dirigé par Louise Péronnet, avait ouvert ses portes l'année précédente. Le Centre foisonnait d'activités, accueillait des linguistes de partout et était devenu un lieu incontournable pour toutes les personnes qui s'intéressaient aux questions linguistiques, et plus particulièrement au statut du français, à ses pratiques. J'ai commencé à le fréquenter assidûment et il a joué un rôle déterminant dans mon cheminement académique. S'il m'est impossible de faire un compte rendu exhaustif de tous les événements importants qui y ont eu lieu, je veux quand même souligner certaines activités et rencontres qui m'ont particulièrement marquée.

C'est en 1989 que Louise Péronnet a invité Michel Francard à venir donner une conférence à l'Université de Moncton sur les parlers régionaux dans la francophonie. Il a présenté une vidéo intitulée *Ces Belges qui parlent français*, montrant les différentes formes de français parlé en Belgique. J'ai le souvenir très net d'un auditoire captivé et du cri du cœur d'un participant (militant acadien) qui avait proposé que l'on fasse la pareille en Acadie, projet que Lise Dubois et moi-même avons tenté de réaliser, mais sans succès, faute de fonds adéquats. C'est trois ans plus tard, au CRLA, que j'ai fait la connaissance de Marie-Ève Perrot qui était venue y faire des recherches sur le chiac, et dont la posture m'avait inspirée : cherchant à comprendre les phénomènes de contact, elle s'intéressait à ses locuteurs, à leurs parcours, à leurs rapports aux langues, attitude qui tranchait avec celles, dominantes, qui consistaient à évaluer les

pratiques linguistiques sans tenir compte de leurs conditions de production. En 1993, Françoise Gadet, à l'invitation de Louise Péronnet, est venue au CRLA pour y donner des conférences sur *le français ordinaire* et *le français populaire* à la suite de la publication de ses deux livres sur le sujet. En raison d'affinités intellectuelles et humaines évidentes, elle est devenue ma directrice de thèse. Ces rencontres ont été très importantes : Michel Francard, par ses travaux sur l'insécurité linguistique, Marie-Ève Perrot, par ses recherches sur le chiac, et Françoise Gadet, pour le rôle capital joué dans mon parcours de chercheure et mon épanouissement professionnel.

C'est au milieu des années 1990, alors que le CRLA était dirigé par Catherine Phlipponneau, que j'ai pu collaborer à l'organisation de plusieurs colloques et à la publication de leurs actes – entre autres Les Acadiens et leur(s) langue(s) tenu en même temps que le premier Congrès mondial acadien en 1994 et qui a été mémorable. Les participantes et les participants au colloque ont pu par exemple assister au spectacle du groupe légendaire acadien, 1755, au Colisée de Moncton, devant 6 000 personnes, ce qui a permis de voir un autre volet de la vie de ces Acadiens et leur rapport à leur(s) langue(s).

C'est aussi pendant que Catherine Phlipponneau était la directrice du CRLA que l'Université de Moncton lui a confié le mandat de faire l'examen des cours de langue française donnés à l'Université. Le CRLA a lancé un appel d'offres et c'est le CRÉFO (Centre de recherche en éducation franco-ontarienne) qui a obtenu le contrat. C'est dans le cadre du séjour de l'équipe mandatée pour étudier la situation que j'ai

fait la connaissance de Monica Heller et de Normand Labrie, avec qui j'ai collaboré étroitement par la suite dans plusieurs projets de recherche. Ces deux chercheurs ont joué un rôle fondamental dans ma formation, d'abord par la confiance qu'ils m'ont accordée (en m'intégrant dans leurs projets), et ensuite par leur approche des pratiques linguistiques. Monica Heller, par exemple, m'a initiée à l'anthropologie linguistique et m'a montré la pertinence d'une telle approche dans l'appréhension des comportements linguistiques. J'ai travaillé à titre de cochercheuse avec elle pendant 10 ans, ce qui m'a permis de tisser des liens précieux avec des collègues américains et européens, collègues qui sont venus par la suite au CRLA, dont quelques-uns à plusieurs reprises, ce qui est le cas d'Alexandre Duchêne, ami et complice. C'est également pendant le mandat de Catherine Phlipponneau qu'un centre de terminologie a vu le jour, dont les membres ont publié des glossaires encore en demande aujourd'hui.

C'est à partir de 1996 que j'ai eu le bonheur, à mon tour, de faire partie de celles qui ont dirigé le CRLA, avec Lise Dubois jusqu'en 2001, puis seule de 2001 à 2003 et de 2009 à 2012, et ensuite avec Laurence Arrighi de 2013 à 2016.

Comme nos prédécesseuses, nous avons continué à organiser des colloques, des conférences publiques et nous avons collaboré avec les enseignantes et les enseignants des écoles, toujours avec le soutien indéfectible de notre secrétaire administrative, Lise Landry. Cette dernière, dotée d'un sens de l'organisation hors pair et d'un souci de l'autre bienveillant et discret, a fait en sorte que ces activités soient des réussites. Nous avons établi un partenariat avec la SANB pour créer le Conseil de l'aménagement linguistique du Nouveau-Brunswick, appelé plus tard le

Conseil pour l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick, mené pendant 10 ans par les bons soins de Gérard Snow. Ce conseil a été fondé à la suite du colloque tenu à l'Institut de Memramcook en 2002 qui avait réuni des linguistes, des enseignants et des enseignantes d'école, des membres d'associations et d'organismes, des artistes afin de discuter des moyens à prendre pour que les francophones puissent s'épanouir dans leur langue dans tous les secteurs de la vie publique. Le CAFNB (Conseil pour l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick) avait été créé comme une structure temporaire, pour pallier le manque d'un organisme du genre au niveau gouvernemental.

Le CRLA a en outre accueilli plusieurs professeures et professeurs d'ailleurs qui sont venus y faire des stages de recherche, y donner des conférences, participer à des panels et à des soutenances de thèses. Le CRLA s'est avéré un lieu d'échange et de formation pour les étudiantes et les étudiants en linguistique. En effet, plus de deux cents étudiants ont travaillé pour le Centre comme assistantes et assistants de recherche au cours des ans.

Ce condensé des quelques activités qui ont eu lieu au Centre rappelle l'importance de doter les universités de centres et de chaires de recherche, organismes qui permettent aux institutions de rayonner sur le plan national et international et qui constituent des lieux où les chercheuses et les chercheurs peuvent développer un réseautage qui nourrit leurs projets. Sans le CRLA, les recherches sur la langue en Acadie et en milieu minoritaire n'auraient pas pu se développer comme elles l'ont fait et sans le CRLA, je ne serais pas devenue sociolinguiste.

UN PARTENARIAT DSF-SUD – CRLA

Lina Bourgeois et Fernande Paulin, District scolaire francophone Sud (DSF-Sud)

C'est dans le cadre de nos fonctions d'agentes pédagogiques au District scolaire francophone Sud (DSF-Sud) qu'à deux reprises, nous avons organisé avec le CRLA de l'Université de Moncton une journée de réflexion sur l'enseignement du français dans le sud du Nouveau-Brunswick.

Ce sont les débats qui ont lieu de façon récurrente sur la qualité du français parlé et écrit dans la région qui nous ont amenées à organiser ces journées.

Après plusieurs rencontres, de nombreuses et fructueuses discussions avec les membres du CRLA, Annette Boudreau, Laurence Arrighi, Karine Gauvin, Lise Landry, Matthieu LeBlanc, la formule consistant à organiser une journée de réflexion ouverte à la communauté est apparue comme l'initiative la plus pertinente.

La première journée de réflexion intitulée « Le français dans l'enseignement au sud-est du Nouveau-Brunswick : parlons-en! » a eu lieu à l'école Le Sommet de Moncton le 10 mai 2014. Elle fut un succès et surtout un événement au cours duquel bien des questions ont été soulevées et débattues. Cela nous a amenées à répéter l'initiative l'année suivante.

La deuxième journée de réflexion ayant pour titre « L'enseignement du français dans les écoles du District scolaire francophone Sud du Nouveau-Brunswick : défis et enjeux » a eu lieu également à l'école Le Sommet le 9 mai 2015.

L'idée était de réunir des citoyennes et citoyens de la région qui s'intéressent à la

question du français dans les écoles, au collège et à l'université : enseignantes et enseignants, élèves et parents d'élèves, médias, représentantes et représentants du ministère de l'Éducation, du District scolaire francophone Sud, de la Faculté des sciences de l'éducation et du Secteur langue de l'Université de Moncton et du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Dieppe).

L'objectif était de susciter une réflexion collective sur la situation, d'examiner les réussites et les échecs liés à l'enseignement du français et de discuter de perspectives d'avenir. Les rencontres avaient aussi pour ambition de sensibiliser la population francophone aux défis et aux enjeux liés à l'acquisition du français de la petite enfance jusqu'aux études postsecondaires.

Ces deux journées ont été l'occasion de tenir des tables rondes, de recueillir des témoignages, d'entendre des conférences et de participer à des ateliers. Ce sont, par deux fois, plus de 50 participantes et participants qui se sont inscrits et ont assisté et surtout participé aux activités organisées.

Ce partenariat avec le CRLA s'est avéré très positif et riche en échanges. Nous avons travaillé avec des personnes dévouées qui ont à cœur la situation linguistique et sociolinguistique acadienne.

Félicitations au CRLA pour ses 30 ans d'existence et nous lui souhaitons longue vie.

TÉMOIGNAGE POUR LES 30 ANS DU CRLA

Wladyslaw Cichocki, Université du New Brunswick

Ma première visite au CRLA a eu lieu au printemps de 1987. Il s'agissait de mon premier voyage entre Fredericton et Moncton et mon objectif était d'assister à l'inauguration du nouveau CRLA de l'Université de Moncton. Suite à cette première visite, j'ai eu des contacts fréquents avec le Centre et avec son personnel; j'ai assisté à plusieurs colloques organisés par le CRLA et j'ai, à maintes occasions, consulté des ouvrages et des bases de données qui se trouvent dans la salle de documentation. J'ai également participé à deux projets d'importance en collaboration avec les membres du Centre : la production d'un atlas linguistique et l'organisation d'un congrès international. Dans ce témoignage, j'aimerais parler un peu de ces deux projets.

L'atlas linguistique. Entre 1987 et le début des années 1990, je me rendais souvent au CRLA afin de rencontrer des chercheurs qui, à cette époque, étaient mes nouveaux collègues de recherche : Louise Péronnet (directrice du CRLA), Rose-Mary Babitch (professeure à l'Université de Moncton, campus de Shippagan) et Patrice Brasseur (chercheur au CNRS, France). Ces collègues et moi préparions *l'Atlas linguistique du vocabulaire maritime acadien* (Péronnet, Babitch, Cichocki et Brasseur, 1998) dont le but était de répertorier la variation lexicale présente dans les variétés parlées par les pêcheurs acadiens des trois provinces maritimes. Louise Péronnet était l'organisatrice des sessions de travail et savait mettre à profit l'infrastructure de l'Université de Moncton afin de faire avancer les travaux et de mener à bien le projet. Dans les salles du Centre et dans des locaux à proximité du CRLA, les membres de l'équipe travaillaient sur les diverses

composantes du projet telles que la transcription phonétique, les cartes géographiques, la lemmatisation et l'entreposage des données.

Il me semble important de souligner la contribution à *l'Atlas* de Paul-André Arseneault, qui était informaticien-programmeur au CRLA dans les années 1980 et 1990. Grâce à ses compétences en informatique, Paul-André a pu utiliser et adapter les « nouveaux logiciels » afin de créer des bases de données électroniques. À la fin des années 1980, ce travail représentait une application innovatrice de l'informatique. Paul-André a aussi développé plusieurs « logiciels custom » qui nous ont permis de vérifier les données phonétiques et lexicales, d'effectuer divers types de calculs à partir de ces données et de créer une interface entre les données et la cartographie afin de placer les données linguistiques sur des cartes géographiques. Au début des années 1990, la capacité de quantifier la variation dans une base de données linguistique à partir de programmes informatiques était à la fine pointe de la recherche en linguistique. Ce type de quantification représentait aussi une contribution significative aux analyses dialectométriques portant sur les données acadiennes, ce qui était un objectif majeur de notre équipe de recherche. Les sessions de travail portant sur *l'Atlas* ont éventuellement déménagé au campus de Shippagan et le projet s'est poursuivi pendant plusieurs années avant de connaître sa conclusion naturelle, en 1998, avec la publication de *l'Atlas* aux Presses de l'Université Laval.

Le Congrès de dialectologie. En 2004 et 2005, le CRLA a fait une contribution importante à

l'organisation du 12^e Congrès international portant sur les Méthodes en dialectologie (Methods XII). En tant que membre du « Steering Committee » de ce groupe de chercheurs, j'avais hérité de l'organisation de ce congrès qui réunit des linguistes spécialisés en dialectologie et en variation sociolinguistique. Devant l'ampleur de la tâche, j'ai cru bon de demander l'aide du CRLA. Gisèle Chevalier, la directrice du CRLA de l'époque, a généreusement accepté de coorganiser ce congrès avec moi. Notre comité organisateur comprenait des linguistes de cinq universités de notre région. À Gisèle (Université de Moncton) et à moi (Université du Nouveau-Brunswick) se sont jointes Louise Beaulieu (Université de Moncton, campus de Shippagan), Wendy Burnett (Université Mount Allison), Anne Furlong (Université de l'Île-du-Prince-Édouard) et Carol Stanley-Thorne (Atlantic Baptist University, aujourd'hui l'Université Crandall). Heureusement, nous avons aussi l'aide de Lise Landry du CRLA. Il s'agissait là de notre atout le plus important afin d'assurer la réussite du colloque, car Lise possède une vaste expérience dans l'organisation de grands événements. La mise sur pied de cette conférence a été possible grâce à une subvention importante du CRSH et grâce à la générosité de l'Université de Moncton.

Methods XII s'est tenu dans l'édifice de la Faculté de génie sur le campus de Moncton de l'Université de Moncton du 1^{er} au 5 août 2005. Nous avons accueilli 155 linguistes de douze pays. Pendant cinq jours, ces chercheurs ont présenté des communications portant sur des langues aussi différentes que le basque, le finnois, le japonais et le yiddish. Quatre conférenciers invités ont partagé leurs vastes connaissances relatives à la variation linguistique : Jacques Durand (Université de Toulouse et CNRS, France) et Hans Goebel (Université de Salzbourg, Autriche) ont

décrit leurs recherches portant sur le français, alors que Jack Chambers (Université de Toronto) et Natalie Schilling-Estes (Université Georgetown, États-Unis) ont traité de la sociolinguistique de l'anglais. Un aspect novateur de ce congrès a été la tenue d'un symposium portant sur « Les variétés de français en Amérique du Nord ». Ce symposium a été organisé par Gisèle Chevalier (Université de Moncton) et Robert Papen (Université du Québec à Montréal).

Methods XII a connu un grand succès sur le plan académique, comme en témoignent les nombreuses publications issues des communications présentées lors de cet événement. Ce colloque a aussi fait connaître notre province sous un jour très positif à un ensemble de visiteurs venus de partout dans le monde. Dans son discours de remerciement lors du banquet du congrès, Peter Trudgill (Université de Fribourg, Suisse) a souligné que tous les participants au congrès avaient été surpris et impressionnés de voir comment les résidents de la région de Moncton « changeaient » de langue « sans hésitation et sans résistance ». On peut dire que pour ces chercheurs visiteurs le statut officiel du Nouveau-Brunswick en tant que province bilingue ne faisait aucun doute.

Le CRLA était – et est encore – un lieu privilégié où se rencontrent les linguistes qui travaillent sur la description linguistique du français acadien et sur celle d'autres variétés de français. Dans une région du Canada où les linguistes sont peu nombreux, le CRLA est un pied à terre des plus importants pour notre discipline et un point de chute des plus appréciés pour tous les chercheurs.

ÊTRE BIEN DANS SA LANGUE, ET DANS LES LANGUES...

Jean-François de Pietro, Institut de recherche et de documentation pédagogique de Neuchâtel

Moncton... Le Nouveau-Brunswick... Quel beau souvenir! Quand j'ai eu la chance et l'honneur d'y être invité, par Annette Boudreau, ce fut d'abord une immense surprise. Tout avait en fait débuté à Louvain, lors d'un colloque portant sur l'insécurité linguistique et, plus largement, les représentations langagières. J'y présentais des travaux réalisés avec ma collègue Marinette Matthey, dans le cadre de l'équipe de recherche des professeurs Lüdi et Py, sur des questions dont j'ai bien compris – un peu plus tard, lors de mon séjour – pourquoi ils pouvaient intéresser Annette : « L'Acadie, site de luttes discursives particulières, servira de lieu d'ancrage pour décrire certains phénomènes linguistiques qui ne sont cependant pas le propre de la situation acadienne » (Boudreau, 2016, 25)¹. C'est donc bien ce dialogue entre deux régions francophones « minoritaires », périphériques, différentes mais comparables, qu'il s'agissait d'instaurer.

La Suisse se définit comme pays quadrilingue (allemand, français, italien et romanche), régi par le double principe de la *territorialité* d'une part et de la *liberté* des langues, pour les individus, d'autre part. Dans ce contexte où cohabitent quatre langues nationales mais aussi diverses variétés dialectales et de très nombreuses langues liées aux processus migratoires, la situation de la région francophone – la « Suisse romande » – présente certaines

analogies avec celle de l'Acadie : le français y est certes langue officielle, territoriale, mais minoritaire au niveau national et périphérique par rapport à la norme dominante, définie en France... Dans les deux cas, on observe des inégalités, des rapports de domination, qui se manifestent notamment aux niveaux politique, économique et linguistique. En Suisse, ces tensions se manifestent également au niveau des *représentations langagières*, notamment dans des craintes, parfois justifiées parfois largement fantasmatiques, exprimées par les locuteurs, francophones à des degrés divers, provenant d'une région « qui est à la fois *périphérique* et *en contact* avec les variétés linguistiques des régions germanophones voisines » (1993, 122) : crainte d'une germanisation rampante, d'une submersion, insécurité, attitudes puristes, hypercorrection²... C'était là le thème de notre présentation à Louvain (« Comme Suisses romands on emploie déjà tellement de germanismes sans s'en rendre compte... »). Et notre « posture » scientifique revenait alors à mettre en avant les aspects positifs du bi-/plurilinguisme³, notamment afin de contrer ces préjugés et ces craintes. Nous mettions notamment en avant les ressources langagières et communicatives que pouvaient, en contexte, constituer l'alternance et le « mélange de langues », le « parler bilingue », ainsi que nous pouvions l'observer dans de nombreux échanges. En voici deux exemples, empruntés à des

¹ Ce texte a été rédigé parallèlement à la lecture de cet ouvrage d'Annette Boudreau, avec lequel il instaure comme un dialogue témoignant de ma reconnaissance.

² Aujourd'hui cette crainte d'une germanisation semble en recul, parfois remplacée par une peur à l'égard de la présence croissante de l'anglais.

³ Cela à la suite de mon engagement dans un Institut de recherche, l'IRD, au service des autorités éducatives de la Suisse francophone.

francophones installés en région germanophone pour le premier, à une famille italienne ayant migré à Neuchâtel, ville francophone, pour le second : 1. Il faut dire une chose c'est que Bâle est peut-être un *sonderfall* hein? (Corpus Bâle-Neuchâtel); 2. Ah ma lui è quelle che la sorella fanno lo stesso cammino (...) lo stesso cammino quella li si butta nel lago L'AUTRE fa LA MÊME CHOSE (corpus Bâle-Neuchâtel)

C'est donc autour de ces questions, pour confronter les situations suisse et acadienne, que j'ai eu l'immense plaisir d'être invité chez vous, par une lettre d'Annette qui, nommée professeure, avait la possibilité d'inviter l'un-e ou l'autre collègue. Je m'étais par conséquent préparé à présenter la situation du plurilinguisme, tel qu'il se présente en Suisse. Mais ce que j'allais découvrir à Moncton allait bien au-delà de ce que j'avais imaginé : le chiac, Acadieman, ce parler bilingue quasi institutionnalisé, sans parler des particularités du français acadien... Tout à la fois un choc, vivifiant, et, d'une certaine manière, une confirmation de la possibilité du parler bilingue que nous défendions. Mais, en même temps, à travers de nombreux échanges avec les professeures, assistant-e-s et étudiant-e-s, j'avais aussi pu prendre conscience, bien plus fortement qu'à travers des lectures, à quel point le fait de parler un parler périphérique – le français acadien – et, plus encore, un parler mixte pouvait être parfois difficile : « Depuis aussi longtemps que je me souviens, j'ai eu l'impression de ne pas parler français comme il le fallait » (2016, 13). C'est ainsi qu'Annette Boudreau ouvre son ouvrage. Mais... qu'est-ce que « parler comme il le faut »? Qui parle comme il faut? Qu'en est-il pour les « minoritaires »? Pour les migrants?...

Il y a là, bien sûr, un champ immense à investiguer – ce à quoi de nombreux auteurs, depuis Labov au moins, se sont attelés. Mais il y a plus encore : nécessité d'agir, de faire en sorte que les gens, tout simplement, soient bien dans leur langue, de les réconcilier avec leur parler, avec eux-mêmes. « La langue est pour les locuteurs et non les locuteurs pour la langue », écrivait avec force J.-M. Klinkenberg (1995, 62).

Agir, mais comment? Par les aléas de mon parcours professionnel, j'ai progressivement été amené, dans les années 1990, à passer de la linguistique, d'orientation sociolinguistique et acquisitionnelle, à la *didactique* du français et du plurilinguisme. En relation à la nécessité d'agir, cette évolution m'a progressivement conduit à envisager les questions et tensions envisagées ci-avant d'une manière un peu différente : que peut faire l'école pour que les élèves acceptent leur propre manière de parler comme un socle identitaire, fondateur de leur communauté de vie et créateur de liens sociaux⁴? Que peut-elle faire, en même temps, pour que les élèves ne se replient pas sur cette identité locale, s'ouvrent à la diversité et l'acceptent mieux?

Ce sont de telles interrogations qui m'ont amené à *l'éveil aux langues*. Le développement de ce courant et, plus tard, des *approches plurielles* des langues et des cultures, me semble en effet fournir des pistes à même de répondre, en partie, à ces questions – et peut-être tout particulièrement dans des régions considérées comme « périphériques », où des langues cohabitent dans une relation souvent peu égalitaire, où « les processus de construction de soi sont différents » (Boudreau, 2016, 16).

⁴ Ce qui ne signifie cependant pas qu'ils doivent renoncer à *diversifier* et *élargir* leur répertoire, à des formes à capital symbolique élevé notamment!

L'éveil aux langues permet aux élèves de découvrir la diversité des (variétés de) langues, quelles qu'elles soient, quel que soit leur statut⁵, à travers des activités diverses et *concrètes* qui donnent également, en même temps, une place à leur(s) propre(s) langue(s). Il leur permet de mieux comprendre la variation linguistique, entre langues et à l'intérieur de celles-ci⁶. Les activités proposées peuvent être très diverses et viser plusieurs objectifs : reconnaître des (variétés de) langues parlées par différents locuteurs; découvrir d'autres manières de saluer, d'interagir, d'argumenter; comprendre certains phénomènes grammaticaux en comparant des langues présentant des caractéristiques intéressantes; envisager les représentations des langues non comme des « vérités » mais comme objets d'étude et de comparaison; enrichir les connaissances à propos des langues du monde, à propos du langage et de son fonctionnement (qu'est-ce qu'une langue? un dialecte? un patois?); etc.

Dans de telles démarches, il ne s'agit donc pas de *discourir* à propos de la diversité mais bien de *travailler avec* elle – et ainsi, implicitement, de la légitimer par son inscription dans des activités scolaires « officielles ». Il ne s'agit pas non plus d'*enseigner* toutes ces langues mais bien de doter les élèves de connaissances et de savoir-faire, utiles pour tout apprentissage linguistique, et d'attitudes constitutives

d'une culture *plurilinguistique* ouverte tant à la diversité qu'aux parlers les plus locaux, les moins « reconnus ».

Défendre sa propre langue, voire ses langues, son identité, sans que cela ne soit au détriment d'une ouverture au monde, à la diversité, c'est certainement là, au Nouveau-Brunswick comme en Suisse, un des plus importants défis que nous avons à relever, dans un monde en mutation, hésitant entre une mondialisation incontrôlée – qui, bien souvent, ne profite qu'à celles et ceux qui possèdent déjà le capital, linguistique notamment – et d'inquiétants replis nationalistes qu'on observe ci et là.

La rédaction de ce texte m'a permis ainsi de raviver de beaux souvenirs, mais aussi de réaffirmer, avec un certain optimisme, que des pistes existent, dans le cadre scolaire au moins, pour que les Acadiens, les Suisses et tous les locuteurs du monde puissent être un peu mieux dans leur(s) langue(s)...

BOUDREAU, Annette (2016), *À l'ombre de la langue légitime. L'Acadie dans la francophonie*, Paris, Garnier.

DE PIETRO, Jean-François et Marinette MATTHEY, (1993), « Comme Suisses romands on emploie déjà tellement de germanismes sans s'en rendre compte... », *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 19, n^{os} 3-4, p. 121-136.

KLINKENBERG, Jean-Marie (1995), « Pour une politique de la langue française », *La Revue Nouvelle*, p. 54-71.

⁵ On pourra par exemple penser ici au chiac, aux langues amérindiennes...

⁶ À propos de l'éveil aux langues et des approches plurielles, pour des références notamment, voir les sites CARAP (<http://carap.ecml.at/>), EOLE (<http://eole.irdp.ch/eole/>) et, au Canada, ELODIL (<http://www.elodil.com/>).

LE CRLA DE MONCTON : CE LIEU N'EST PAS INDIFFÉRENT

Didier de Robillard, Université François-Rabelais de Tours

CRLA : cela commence par la correspondance qu'on poursuit fiévreusement à l'aéroport à Montréal, et qu'on rate, comme Annette l'avait prévu. Et, si on l'attrape, ce sont les bagages qui n'arrivent pas à suivre, tout surpris qu'on n'ait pas raté l'avion de Moncton. L'arrivée à Moncton, soit tard dans la nuit, soit tôt, mais sans bagages. Le sourire complice d'Annette à l'aéroport malgré parfois l'heure avancée, ou la route pleine de poudrerie l'hiver.

Après, ça se bouscule : de la chambre d'hôtel, la rivière Petitcodiac et son mascaret fantôme; toute chocolat, les navettes des glaçons qui remontent ou redescendent la rivière au rythme des marées pendant que je préparais mes exposés pour le CRLA et pour les séminaires avec Annette. La visite dans un grand supermarché, où sur les photos d'affichage, nous avons découvert une forte présence totalement inattendue du français en plein quartier anglophone, et une fresque murale géante à la gloire de l'Université de Moncton. Le fricot le mercredi à midi à l'université. Les échanges avec les étudiants : dépayçant, et aussi tellement familier. Oui, c'est sans doute un peu ça : une étrange familiarité à l'occasion de mes séjours, une familière étrangeté.

Je connaissais déjà un peu cette façon de mélanger le français et l'anglais, mais y manquait « mon » créole mauricien¹. M'était connue aussi cette façon de conduire prudemment, courtoisement, calmement, « à l'anglaise » dirait-on en France, où on n' imagine pas s'arrêter simplement parce que quelqu'un est près d'un passage piéton! La signalisation routière en anglais, mais des panneaux bizarres (*Yield!*). Étrangeté : pour

moi, quand on conduit comme cela, on conduit de l'autre côté de la route, en face, à gauche. Et à l'Île Maurice, on ne yielde pas : le code de la route est une sorte de légende dont on a entendu parler, mais que l'on ne pratique que quand un gendarme est en vue. Dépaysement aussi : acheter une bouteille d'alcool, quelle affaire!

Une même histoire de défaite face aux Anglais, après une colonisation française² (première phase de colonisation française), mais une évolution différente : minoration à Moncton, curieuse minorité dominante des francophones dans mon île natale. L'incident du maire Jones a son pendant : dans un de mes chez moi, le jour où le colonisateur anglais a imposé l'anglais dans certains tribunaux, un avocat a entamé une interminable plaidoirie en français jusqu'à minuit, pour la terminer en anglais dès l'heure fatidique, façon de narguer le colonisateur. Un même sentiment que chaque choix de parler dans une langue et pas dans une autre est une pièce déplacée sur un échiquier compliqué, que personne ne comprend totalement.

CRLA : la participation aux séminaires d'Annette, en luttant parfois contre le décalage horaire. Les relations avec les étudiants, étonnants de décontraction pour un universitaire en France. L'impression de retrouver mes étudiants de la Réunion ou de l'Île Maurice, pour qui « sociolinguistique » n'est qu'un nouveau nom pour dire autrement tout ce qu'ils savaient déjà : les mélanges (mot-valise commode) dont d'autres disent qu'elles peuvent vivre séparément, la diglossie, les langues à forte valeur identitaire, les grammaires flexibles, les phonologies souples,

¹ Je suis en effet natif de l'Île Maurice, pays dont la langue transversale à tous les habitants est un créole.

² L'île Maurice est française jusqu'en 1810 (défaite militaire) – 1814 (Traité de Paris).

les lexiques mutuellement poreux. Étrange familiarité avec ces étudiants de Moncton qui faisaient un effort pour ne pas me tutoyer. Rien n'était semblable, mais tout avait une saveur connue, avec juste ce qu'il fallait de décalage pour découvrir des choses nouvelles, qui bouleversaient mes propres repères et me les rendaient tout neufs, tout étranges. En venant au CRLA, je revisitais toute ma vie, mon pays natal, ses langues, cultures...

Sans être dans un de mes chez moi, l'impression de retrouver la même possibilité de ne pas toujours devoir « défendre » une image, mode de vie normal de beaucoup d'intellectuels français, héritage sans doute de la conversation aristocratique où il fallait briller, des salons littéraires où il fallait se faire remarquer. Ici, on peut lâcher prise, je me sens chez moi, et pourtant je suis à 6 fuseaux horaires de chez moi en France, et à 9 de l'océan Indien.

Les longues et sinueuses discussions tout en nuances avec Annette, Lise³, Mourad, Matthieu, Isabelle, Ozouf, Raoul parfois, partageant l'évidence que langues et sociétés sont étroitement nouées, évidence partagée par ceux pour qui les langues ne sont pas une évidence parce qu'elles sont toujours un peu en conflit.

CRLA : cette équipe a eu des tentacules tourangeaux dans mon université, quand Isabelle a passé une année à Tours, pendant laquelle j'ai parfois un peu cru voir Tours, mythique ville hébergeant le meilleur français de France, comme elle me le racontait. Ou encore, lorsque Marie-Laure⁴ est revenue de Moncton après s'être enlisée dans la neige sur le campus de Moncton. Ou encore lorsque ce collègue tourangeau,

chimiste, est venu participer à un séminaire animé par Annette à Tours, séminaire qui l'a bouleversé. Il venait d'apprendre, à cinquante ans, ses racines acadiennes, et tout ce que disait Annette le bouleversait : il n'était plus là où il croyait être dans les pyramides sociolinguistiques, et découvrait avec ahurissement l'univers quotidien des sociolinguistes.

CRLA : j'aurais pu évoquer tout cela autrement, comme le demandent nos institutions : visibilité, échanges internationaux, thèses en cotutelle, valorisation de la recherche, contrats, conventions, programmes... Bien sûr, mes séjours au CRLA dépendaient de ces différents outils techniques, mais j'ai surtout pu, dans ce lieu de rencontre fécond (une autre fois, avec Philippe⁵, Louis-Jean, Alexandre, Thierry...), vivre une sociolinguistique qui se préoccupait surtout de ce qui est sensible et important dans les langues.

Il n'est pas indifférent, comme nous le disons en introduction de l'ouvrage écrit en commun et publié en 2007⁶, que l'idée de ce livre soit apparue pendant nos veilles lors d'un séjour commun au CRLA à Moncton : « Le lieu n'est pas indifférent quand on aura lu plus bas nos esquisses socio-biographiques, on comprendra que ce lieu de lutte sociolinguistique nous a sans doute rappelé des contextes sociolinguistiques autres, et extrêmement prégnants pour nous » insistons-nous à la note 1.

En effet : ce lieu n'est pas indifférent, il est différent, *différant*, il change, transforme : parce que la différence est l'oxygène des sociolinguistes.

³ Lise Dubois, Mourad Ali-Khodja, Matthieu LeBlanc, Isabelle Violette, Raoul Boudreau. L'évocation des prénoms opacifie mon texte, mais est nécessaire pour traduire l'impression de familiarité induite dans les échanges au CRLA.

⁴ Marie-Laure Tending, doctorat en cotutelle entre Moncton et Tours.

⁵ Philippe Blanchet, Louis-Jean Calvet, Alexandre Duchêne, Thierry Bulot.

⁶ Philippe Blanchet, Louis-Jean Calvet, Didier de Robillard (2007), *Un siècle après le Cours de Saussure : la linguistique en question, Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.

LE CRLA, 30 ANS D'ENGAGEMENT

Lise Dubois, Université de Moncton

Dans le court texte invitant ceux et celles qui, sous une forme ou une autre, ont fréquenté le CRLA au cours de ses trente ans, les codirectrices, Laurence Arrighi et Annette Boudreau, le qualifient de lieu de rencontre. Le CRLA a certes été lieu de rencontre pour un grand nombre de chercheurs, mais il a aussi été lieu de formation, lieu de débats et lieu d'engagement. Ce sont ces aspects sur lesquels je voudrais centrer mon témoignage, lequel évoque dans les lignes qui suivent l'énergie et le rayonnement du CRLA dans la « chose » linguistique en Acadie. Au nom du principe de l'information complète, je précise ici que j'ai été membre du Conseil d'administration du CRLA pendant plusieurs années à titre de représentante du département de traduction et des langues au cours des années 1980 et 1990 et codirectrice avec Annette Boudreau de 1996 à 2001. Si mon implication directe dans le fonctionnement du CRLA s'est atténuée depuis, mon intérêt pour le rôle que joue le CRLA dans le développement de la linguistique, de la sociolinguistique et de l'aménagement linguistique n'a jamais vacillé.

Lieu de formation. Jeune professeure au moment de la création du CRLA, je me souviens de l'accueil enthousiaste que lui ont réservé la faculté et le corps professoral des départements concernés : anglais, études françaises, traduction et langues. Pour moi, le CRLA est vite venu à représenter un endroit où l'on pouvait débattre et appréhender des questions plus larges que celles que j'abordais habituellement dans mes cours à visées professionnelles, questions qui m'apparaissent toujours pertinentes : la construction de la norme – surtout celle

appliquée dans les textes traduits –, l'enseignement de cette norme en milieu minoritaire, les variétés de langue tant régionales que sociales, la place des langues de spécialité dans l'enseignement, et j'en passe. Je peux dire sans risque de me tromper que l'ouverture dont ont fait preuve les directrices de l'époque, d'abord Louise Péronnet, suivie de Catherine Phlipponneau, a joué un rôle essentiel dans ma formation en tant que (socio)linguiste en donnant libre cours à ma curiosité intellectuelle et en encourageant la conceptualisation et la problématisation de questions linguistiques en lien avec l'enseignement de la traduction. Le CRLA est ainsi devenu la plaque tournante pour ceux et celles qui s'intéressaient à une diversité de questions, depuis le rôle de l'école dans le maintien et la transmission de la langue, jusqu'au paysage linguistique (toponymie, odonymie, affichage) sous l'enseigne générale de la construction sociale de la norme.

Lieu de débats. Dans la rétrospective des activités du CRLA, on ne peut passer sous silence, me semble-t-il, le rôle central qu'il a joué dans les réflexions, les discussions et les débats qui ont eu lieu au cours des années 90 sur la formation linguistique universitaire. La question des cours de français obligatoires à l'Université de Moncton est omniprésente depuis des décennies, et l'efficacité et la pertinence de ces cours sont des thèmes récurrents dans toute discussion sur les programmes, les approches pédagogiques et les objectifs d'apprentissage qui a lieu quotidiennement en milieu universitaire. Si les cours composant cette formation ont connu au cours des années de nombreux rajustements, ces multiples conversations

ont sans aucun doute permis de mieux cerner l'objet du français langue minoritaire ainsi qu'une prise de conscience collective sur les spécificités de l'acquisition du registre « universitaire » en milieu minoritaire, écrit et parlé, sur les défis particuliers de définir les fonctions des sociolectes qui sont en cohabitation, parfois même en conflit, et sur les objectifs de l'enseignement du français normatif écrit et parlé en milieu minoritaire. Le CRLA a grandement contribué à formuler et à encadrer ce débat; aujourd'hui, les résultats de cette prise de conscience font en sorte que l'Université de Moncton est un chef de file dans le domaine de l'éducation en milieu minoritaire.

Lieu d'engagement. Enfin, je tiens à signaler que, au cours des années 1990, le CRLA a été très actif dans le domaine de la terminologie bilingue. En effet, pendant plusieurs années, des terminologues y ont œuvré dans le but d'établir des glossaires de

termes techniques propres à une science, une technique, ou une pratique. Ces efforts s'inscrivaient dans le droit fil de l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick et visaient à doter la population de langue française de la province des termes français utilisés dans un domaine technique quelconque, plutôt que d'avoir recours aux termes anglais, plus répandus. Ces efforts ont donné comme résultats la publication d'une vingtaine de petits ouvrages sur les techniques et les métiers, utiles aux personnes qui exercent ces métiers, et de deux recueils plus étoffés, dont l'un sur l'aquaculture et l'autre sur les spécialités des domaines médicaux et paramédicaux. Il faut préciser que ce type d'aménagement de la langue est essentiel dans une communauté de langue minoritaire qui aspire à ce que sa langue occupe toutes les fonctions que celles qu'occupe la langue majoritaire.

Bon trentième anniversaire au CRLA!

ODE AU CRLA

Alexandre Duchêne, Institut de plurilinguisme de Fribourg

Du jeune étudiant présentant à Memramcook pour la première fois ses travaux doctoraux dans un colloque international à l'enseignant-chercheur développant des collaborations scientifiques avec divers membres du CRLA, en passant par des rencontres de part et d'autre de l'Atlantique entre les équipes fribourgeoises et monctoniennes, et plus fondamentalement par des amitiés profondes indéfectibles dépassant le cadre scientifique, il serait impossible d'ignorer l'influence manifeste de Moncton et du CRLA dans ma manière de penser, ma manière d'étudier les réalités sociales, ma manière de concevoir les relations humaines.

Plusieurs raisons expliquent selon moi cette influence, raisons que je souhaite, en quelques lignes, étayer à l'appui de quelques mots-clés qui caractérisent selon moi ce qu'est le CRLA, ce qu'il permet d'interroger et surtout ce qu'il m'a permis de comprendre.

Doutes. Nous le savons bien, le choix des objets de recherche d'un centre, d'un-e chercheur-e, d'un-e étudiant-e est clairement le produit d'une histoire sociale et expérientielle et ce n'est en ce sens pas surprenant que de nombreux travaux produits au CRLA ont porté sur l'insécurité linguistique et sur la place du chercheur en milieu minoritaire. Ces travaux ont permis de donner à voir comment certains parlars se trouvent soumis au jugement social résultant de conditions politico-historiques particulières et reproduisant des rapports de classe, de genre et de race. Mais travailler sur les insécurités linguistiques, c'est aussi travailler sur ses propres insécurités de

chercheur. Au fil de ces quinze années, j'ai appris, au contact de mes collègues, comment transformer des insécurités, paralysantes, réifiantes et essentialisantes, en doutes productifs. C'est une des grandes caractéristiques des recherches menées à Moncton que de ne pas se contenter de certitudes, que de ne pas chercher à camper sur ses positions mais de toujours se demander s'il n'y aurait pas d'autres interprétations possibles, et d'assumer non plus l'insécurité mais bien l'incertitude tout en revendiquant un positionnement qui n'est alors plus une posture mais bien une explicitation réflexive qui peut être sujette à remise en question.

Collectif. Le CRLA tel que je le connais se caractérise non pas par une recherche de consensus mou mais bien par la production d'un collectif visant à comprendre des phénomènes sociaux sans chercher pour autant à asseoir une doxa à laquelle chacun des membres du collectif devrait adhérer. J'ai été en effet fasciné à la fois par la cohérence des recherches menées en équipe, mais aussi par la place que ce collectif laissait à la singularité des idées, des terrains et des objets de recherche. Ceci est manifeste également par les divers travaux des étudiant-e-s de maîtrise et de doctorat qui, s'ils portent bien la patte du CRLA, révèlent une variété de thématiques et d'approches remarquables, tels que la place des femmes dans l'espace francophone minoritaire, la circulation des artistes acadiens dans l'espace francophone international, l'analyse historiographique des rapports entre race et acadianité en Louisiane ou encore les enjeux langagiers rencontrés par les migrants au Nouveau-Brunswick. Le CRLA en ce sens se distingue

d'une tendance actuelle dans les espaces académiques, qui, dans la logique néolibérale de compétition et de marché, valorise l'individualisme et exacerbe les postures égotiques. Le CRLA nous offre une alternative à cela et permet de démontrer l'importance d'un collectif inspirant et fertile.

Engagement. Parmi les questions vives qui préoccupent les chercheur-e-s en sciences du langage lorsqu'elles-ils travaillent sur des terrains de lutte, celle de l'engagement social et plus spécifiquement du rôle de la recherche dans l'espace public et politique s'avère récurrente et particulièrement débattue. Dans mes rencontres régulières avec les collègues du CRLA, j'ai été frappé par la place qu'ils-elles accordaient à cette problématique, par l'attention qu'ils-elles portaient au maintien de conversations avec divers acteurs en dehors de l'espace académique, par leur courage, n'hésitant pas à s'engager dans les médias, avec les associations, mais aussi par la vigilance dont ils-elles faisaient preuve dans la réflexion sur les limites de la recherche, ce qu'elle permet de dévoiler mais aussi sur les possibles dérives de son instrumentalisation. Pour moi, le CRLA est un symbole d'une recherche engagée qui reste critique, réflexive et respectueuse des positionnements des uns et des autres. J'ai beaucoup appris de mes collègues à ce sujet : j'ai appris qu'il y avait des moments où il fallait se taire, mais aussi qu'il y en avait d'autres où il était important de prendre la parole et de contribuer ainsi à une compréhension différenciée et

forcément hétéroglossique des phénomènes sociolinguistiques qui traversent l'espace social.

J'aimerais conclure ce court texte en insistant sur le fait qu'au-delà de l'influence manifeste que Moncton a pu avoir sur ma réflexion de chercheur et sur mes propres objets de recherche, c'est aussi une amitié qui me semble indéfectible qui nous lie. Une amitié rendue possible par le CRLA démontrant alors qu'il est bien plus qu'un centre de recherche mais bel et bien un lieu qui permet de tisser des relations humaines, qui crée les conditions de dialogues au-delà des différences générationnelles et géographiques, et qui nous rappelle, au cas où nous l'aurions oublié, que la force d'un savoir engagé et collectif passe aussi par les liens que nous sommes en mesure de tisser entre non seulement des idées mais aussi des personnes. Célébrer les 30 ans de cette institution, c'est ainsi pour moi l'occasion de remercier chaleureusement celles et ceux qui ont créé les conditions de cette rencontre, qui, comme ces quelques lignes le prouvent, laisseront des traces que j'estime indélébiles dans ma trajectoire intellectuelle et personnelle.

L'ÉTÉ DES INDIENS

Michel Francard, Université catholique de Louvain

– L'été indien, à Moncton, quelle splendeur!

– Ici, on dit plutôt « l'été des Indiens »...

Ce bout de dialogue m'est resté en mémoire depuis le premier séjour que j'ai effectué à Moncton en octobre 1985. L'atmosphère était lumineuse et la nature arborait les couleurs de l'été indien que je ne connaissais qu'à travers une mélancolique chanson de Joe Dassin.

C'était mon premier voyage au Nouveau-Brunswick et même en Amérique du Nord. À l'inverse de beaucoup d'Européens qui découvrent la francophonie outre-Atlantique au Québec, le français nord-américain a d'abord pris pour moi la voix et le visage de l'Acadie. Une Acadie un peu mythique, certes, sans réelle frontière géographique ou politique, mais qui s'est vite incarnée dans des personnalités qui m'ont laissé un souvenir marquant.

L'aventure avait commencé quelques mois auparavant, lors d'une visite en Belgique effectuée par Georges François, alors doyen de la Faculté des arts de l'Université de Moncton. Souhaitant élargir l'assise internationale de sa faculté, Georges François s'était notamment tourné vers des universités belges qu'il connaissait bien : lui-même était originaire de la province de Luxembourg, en Belgique.

Ses contacts l'ont guidé vers la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université catholique de Louvain (UCL), nouvellement installée à Louvain-la-Neuve et où je venais d'être nommé. Georges François a manifesté de l'intérêt pour les recherches que je menais sur la variation du français,

présentant qu'elles pourraient alimenter une collaboration fructueuse entre Moncton et Louvain-la-Neuve.

Ce fut le cas. Plusieurs séjours à Moncton suivirent celui de 1985, jusque dans les années nonante. Ils me donnèrent l'occasion de rencontrer des personnes depositaires d'une langue française qui m'était à la fois familière et étrangère. Familière par cette insécurité linguistique qui inhibait alors les francophones périphériques et qu'a si bien décrite Annette Boudreau dans son récent ouvrage *À l'ombre de la langue légitime*¹. Étrangère par certains traits de prononciation et formes lexicales qui émaillaient la parole de mes interlocuteurs, surtout en dehors du milieu universitaire.

Le français acadien m'a permis de mieux contextualiser ma propre variété de français, en particulier au plan des attitudes et des représentations. Car la réalité que j'entrevois en demi-teinte dans mon pays m'apparaissait dans une lumière plus crue en Acadie, où les questions relatives au français suscitaient davantage d'exacerbation, de polémique. Des films comme ceux de Michel Brault (*L'éloge du chiac*, 1969; *L'Acadie, l'Acadie?!?*, 1971), que mes collègues exploitaient dans leurs cours de linguistique acadienne, m'ont plus appris sur les francophones de Belgique et leur français que bien des études produites dans mon propre pays.

Mon premier contact professionnel fut noué avec Louise Péronnet, avec qui je partageais plusieurs points communs. À commencer par un même intérêt pour la dialectologie

¹ Annette BOUDREAU (2016), *À l'ombre de la langue légitime. L'Acadie dans la francophonie*, Paris, Classiques Garnier.

européenne², une remarquable école de description des faits de langue en rapport avec leur environnement. Avec un souci, également partagé, de réfléchir sur les enjeux sociaux de la langue. Sans oublier un attachement aux racines qui relie le voyageur à ses fondamentaux. C'est Louise Péronnet qui m'a fait découvrir les maringouins, la rivière « chocolat » et « l'été des Indiens »...

Les échanges entre l'UCL et Moncton ont pris une dimension plus institutionnelle lors de la création du CRLA en 1987. C'est dans ce cadre que j'ai eu la chance de rencontrer Annette Boudreau. Dans le livre déjà cité (p. 62), elle évoque le point de départ de notre collaboration : la présentation du film *Ces Belges qui parlent français* (1989), réalisé avec le centre de recherche nouvellement créé à l'UCL, VALIBEL. Ce documentaire sociolinguistique a suscité bien des questions sur le français en Belgique, mais aussi en Acadie. Elles ont donné lieu à plusieurs publications qui soulignent l'intérêt d'une confrontation entre les situations de minorisation linguistique, dans le cadre des francophonies périphériques.

Si mes visites au CRLA se sont espacées depuis le milieu des années nonante, les

contacts personnels sont restés étroits à travers les multiples possibilités d'échange qu'offre la vie académique. Le récent colloque *Les français d'ici* (2014) en a été le plus récent prolongement : il m'a permis, non seulement de revoir des personnes et des endroits familiers, mais aussi de rencontrer les collègues qui assurent aujourd'hui la relève au sein du Centre, en particulier Laurence Arrighi et Karine Gauvin. On l'aura remarqué : mes échanges avec Moncton reposent, pour l'essentiel, sur des collègues féminines.

Tout responsable des relations internationales sait que la qualité des accords entre les institutions repose avant tout sur les liens tissés par les personnes. Dans mes rapports avec la Faculté des arts, puis avec le CRLA, j'ai eu la chance de rencontrer des collègues – celles déjà citées et d'autres (Lise Dubois, Marie-Ève Perrot...) – soucieuses de partager leurs compétences professionnelles, mais aussi de nouer des relations humaines stimulantes. Ma reconnaissance leur est acquise à la fois pour ce qu'elles m'ont appris et pour ce que j'ai vécu lors de nos échanges. Grâce à elles, l'Acadie est devenue un peu ma patrie...

² Cet intérêt s'est notamment manifesté dans l'*Atlas linguistique du vocabulaire acadien*, dirigé par Louise Péronnet, Rose-Mary Babitch et Vladislav Cichocki, avec le soutien de Patrick Brasseur, Québec, Presses de l'Université Laval, 1998.

TÉMOIGNAGE POUR LES 30 ANS DU CRLA

Françoise Gadet, Université de Paris Nanterre

Vers la fin de l'année 1992, Louise, alors responsable du département pendant que Catherine était directrice du CRLA, a pris contact avec moi pour me proposer un séjour au Département d'études françaises de l'Université de Moncton. Il s'agissait de faire, selon mon souvenir, une seule conférence publique et surtout d'intervenir dans différents cours, ce qui me convenait très bien car cela m'engageait à m'accorder avec différents enseignants du département, dans leur diversité. Ce qui avait donné à Louise cette idée de prise de contact était mes deux ouvrages, *Le français ordinaire* (1989) et *Le français populaire* (1992), les deux où je m'efforçais de montrer quelque chose des façons ordinaires de parler le français (en France), donc d'explorer les forces profondes qui font que les vernaculaires ne sont pas du n'importe quoi bourré de fautes, approximativement produits par des locuteurs inconscients des outrages qu'ils font à « la langue ». Je fais l'hypothèse que les deux directrices avaient été intéressées par la relation entre ce que je disais des locuteurs parisiens et la façon dont parlent les Acadiens.

Je ne savais pas alors, en débarquant pour la première fois à Moncton en mars 1993, à quel point le simple fait d'accepter cette proposition allait avoir un impact décisif sur une bonne part de mes réflexions ultérieures, sur mes attaches transatlantiques et même influencer sur certains aspects de ma vie, en me procurant un lieu d'ancrage imaginaire dans un territoire où j'ai toujours eu plaisir à revenir. Je ne savais même pas avant ce premier contact où était situé Moncton (ni même que Moncton existait), qu'il m'a fallu chercher sur une carte. Je ne savais pas grand-chose non plus de l'histoire de l'Acadie, hors d'une

connaissance livresque sur la déportation, du fait que j'enseignais depuis plusieurs années un cours sur la francophonie mondiale (du nord et du sud) dans mon université de Nanterre. J'avais juste un bagage de connaissances, plus théoriques que concrètes, sur le « français du Canada », que j'englobais sans beaucoup de nuances dans ce que je connaissais, le français tel qu'il était parlé au Québec – que j'avais pu entendre des bouches d'amis québécois ou lors de plusieurs séjours à Montréal.

Je n'ai rien oublié de ce premier séjour à Moncton, ni des longues discussions, tout d'abord avec Louise qui a été ma première initiatrice à l'Acadie; je me souviens encore de son bureau (pas très bien rangé), et de tous les livres, articles et papiers qu'elle sortait de ses étagères au fur et à mesure de nos conversations. Ce séjour fut depuis suivi de beaucoup d'autres – j'ai d'ailleurs du mal à me souvenir de tous, plus d'une dizaine en tous cas, la plupart dans le cadre de l'université, pour des cours, des colloques ou des soutenances, mais aussi pour des vacances. J'ai en effet peu à peu appris à connaître des gens chaleureux et ouverts, un territoire attachant, j'ai découvert la musique et une étonnante « volonté de comprendre », en particulier ce que les humains sont susceptibles de faire avec la/les langue(s). C'est grâce à mes séjours en Acadie que j'ai mesuré quelque chose de ce que pouvait être la vie ordinaire de locuteurs minoritaires, qu'en bonne Parisienne ne se questionnant guère sur sa langue-prise-pour-évidente, je n'étais capable d'imaginer que de façon plutôt abstraite. C'est en assistant à des scènes où du langagier était en jeu, surtout autour du choix de langue, dans la rue ou dans un magasin, à l'hôtel ou dans un autobus (je

peux encore raconter quelques anecdotes en en ayant mémorisé les scènes), que j'ai perçu concrètement ce que pouvait être la discrimination linguistique et ce qu'elle comportait de violence et de mépris (pas toujours inconscient) envers l'autre. Bref, lors de ce premier séjour, j'ai, selon la perception qui me reste, davantage appris que transmis des savoirs. Dès ce mois de mars 1993, d'ailleurs, quelqu'un (j'ai oublié qui, car au CRLA, ça discutait beaucoup) m'avait fait connaître les deux films *L'éloge du chiac* et *L'Acadie, l'Acadie?!?* – ce dernier dont je me suis souvent servie par la suite pour illustrer auprès de mes étudiants parisiens la notion bourdieusienne de violence symbolique. Je ne sais plus si c'est lors du premier ou du deuxième séjour (dès l'année suivante) que j'ai découvert un peu de la littérature acadienne, tout d'abord à travers *La Sagouine*, elle aussi devenue l'un des piliers de mes enseignements nanterrois en francophonie. Et c'est certainement dans une large mesure la découverte du chiac et de sa riche complexité qui m'a conduite sur la voie de ce qui est devenu par la suite l'un de mes thèmes de recherche privilégiés, les contacts de langues (plus précisément, le français en contact avec d'autres langues).

Mes séjours ayant été réguliers depuis 1993 (je ne crois pas être jamais restée plus de 3

ou 4 ans sans retourner à Moncton et il m'est arrivé d'y aller une même année 2 fois), j'ai connu toutes les directrices successives du CRLA. Avec toutes, j'ai eu des relations agréables, souvent fructueuses et surtout de riches discussions, avec les unes plus sociolinguistes, d'autres plus didacticiennes ou psycholinguistes, d'autres enfin plus grammairiennes : Louise, dès ma première descente d'avion (elle était venue me chercher), Catherine, Lise, Gisèle et maintenant Laurence. Mais c'est avec Annette que j'ai noué les liens les plus forts, et nous sommes rapidement devenues amies, en collaborant continuellement au long de ces plus de vingt ans, dans le cadre de sa thèse, puis dans des collaborations régulières par la suite, en particulier autour du recueil pour le corpus CIEL_F (Corpus international écologique de la langue française) en Acadie : le CRLA avait déjà une longue histoire autour du recueil de corpus et j'ai beaucoup appris de nombreuses discussions, souvent longues et passionnées, avec tous ceux que j'ai rencontrés là.

TÉMOIGNAGE À L'OCCASION DES TRENTE ANS DU CRLA

Karine Gauvin, Université de Moncton

Il y a de cela maintenant vingt-cinq ans, le CRLA fut appelé à devenir pour moi un lieu de rencontre privilégié, un lieu de découverte sur ce monde qui était le mien. Comme tous les adolescents acadiens habitant Moncton, j'avais eu à traverser le rite de passage obligé qui était la fréquentation de l'école secondaire Mathieu-Martin. Ce faisant, j'avais très bien intériorisé les discours dominants sur la langue des Acadiens, sur ma langue. Or, des propos tenus par la direction de l'école m'avaient singulièrement atteinte : « seuls les gens intelligents savent s'exprimer correctement ». Ces propos, que je qualifierais aujourd'hui d'*assassins*, furent diffusés sous diverses formes à l'ensemble du corps étudiant par l'entremise du système de haut-parleurs de l'école. Ils visaient bien entendu à décrier l'emploi du vernaculaire chez les élèves, mais je les savais faux. Comment pouvait-on imaginer un instant que la langue parlée par mes confrères de classe soit autre chose que créative, souple et ludique? Comment pouvait-on imaginer qu'il s'agisse d'une langue abâtardie, ne servant qu'à illustrer la paresse intellectuelle des gens qui la parlaient? Cette intuition que je portais mais qui allait à l'encontre de tout ce que j'avais pu entendre jusque-là n'allait commencer à prendre corps dans mon esprit qu'à mon arrivée à l'Université de Moncton, en 1991, comme étudiante de littérature au Département d'études françaises. Ignorant tout de cette discipline qui était la linguistique, je vins à la rencontre du CRLA de façon tout à fait fortuite : le centre accueillait une jeune doctorante nommée Marie-Ève Perrot qui, apparemment, cherchait à illustrer la *grammaire* du chiac. Cet oxymore ne pouvait manquer de

m'interpeler... Au même moment, je suivais mon premier cours de linguistique avec Annette Boudreau. À la fin d'une séance de cours, elle demanda s'il n'y avait pas, dans le groupe, des anciens de Mathieu-Martin qui seraient disposés à travailler avec madame Perrot afin de réaliser quelques entretiens devant servir à alimenter ses travaux sur le métissage du français et de l'anglais dans le chiac. Je m'empressai de me porter volontaire, et je ne vous cacherai pas le plaisir que j'éprouvai à me rendre à l'école Mathieu-Martin afin de réaliser quelques-uns de ces entretiens. Ce fut ma première rencontre d'importance au CRLA.

Par la suite, j'ai pu être témoin de grands moments de rencontre entre les directrices du CRLA et d'autres équipes de recherche, notamment une équipe franco-ontarienne dirigée par Monica Heller et qui regroupait d'autres chercheurs d'envergure dont Normand Labrie, Jürgen Erfurt et son étudiante, Gabrielle Budach. Tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, j'ai eu le bonheur de participer à des entretiens avec les principaux acteurs sociaux de la communauté acadienne. De nombreuses années plus tard, Normand Labrie et moi-même nous remémorions le plaisir que nous avions éprouvé à discuter avec le regretté poète acadien Gérald Leblanc. Cette présence sur le terrain, aux premières loges des discours véhiculés par des membres influents de la communauté acadienne, m'a permis de mieux saisir les enjeux liés aux propos tenus sur la langue, sur leur construction, mais, surtout, de mieux comprendre l'impact de ces discours dans l'imaginaire linguistique de l'ensemble de la communauté. Je serai toujours reconnaissante aux deux directrices du CRLA de l'époque, Annette Boudreau et

Lise Dubois, de m'avoir incluse dans ce grand projet.

Outre ces deux moments clefs, le CRLA a été présent tout au long de mon cheminement universitaire, d'abord, au baccalauréat et, ensuite, à la maîtrise. Les nombreuses activités scientifiques, dont les conférences tenues par des linguistes bien connus comme Michel Francard et Françoise Gadet, ont ponctué mes études. C'est aussi à cette période qu'ont commencé à se multiplier les contrats de travail dont j'ai été la bénéficiaire, la plupart concernant la transcription d'entretiens réalisés dans le cadre des projets de recherche des directrices successives du CRLA. Loin de constituer un travail abrutissant, ces longues heures à écouter dire les autres m'ont enseigné la rigueur et le souci du détail. Un autre travail dont j'ai été chargée par l'intermédiaire du CRLA a été de constituer un corpus d'entretiens réalisés auprès d'adolescents de 13 et 14 ans dans une école secondaire de la ville de Dieppe. Ce travail, réalisé sous la direction de Gisèle Chevalier – qui était à l'époque également directrice du CRLA –, a par la suite servi comme objet d'étude dans plusieurs travaux, dont ceux liés à ma thèse de maîtrise.

Je signalerai enfin que c'est grâce à la tenue, à Memramcook, du colloque international L'écologie des langues organisé par le CRLA et sa directrice, Annette Boudreau, que j'ai pu faire la connaissance du lexicographe québécois Claude Poirier, qui serait appelé à devenir mon directeur de thèse de doctorat. Claude Poirier donnait dans le cadre de ce colloque une conférence intitulée « Pourquoi parle-t-on comme on parle? », communication qui a su piquer mon intérêt pour la description lexicale du français acadien et son rôle dans la reconstruction de la genèse de cette variété. Après un séjour de quelques années au Québec, j'ai pu profiter des ressources matérielles du CRLA, ce dernier me fournissant un accès illimité aux ouvrages de sa bibliothèque, outils indispensables à la bonne progression de ma thèse de doctorat.

Je conclurai en disant que le CRLA restera toujours, pour moi, étroitement associé à l'étude vivante de la langue en Acadie. Pour les raisons énumérées dans ce témoignage, ainsi que pour celles énumérées par d'autres dans cet ouvrage, je souhaite longue vie au CRLA!

TÉMOIGNAGE POUR LES 30 ANS DU CRLA

Pierre-Don Giancarli, Université de Poitiers

J'ai connu le CRLA de l'Université de Moncton il y a une vingtaine d'années, d'abord au travers d'une rencontre, celle de Louise Péronnet qui en fut sa première directrice, puisque nous avons eu en effet la riche idée de l'inviter chez nous dans notre Laboratoire Forell de l'Université de Poitiers.

Bien que travaillant dans la région du centre-ouest de la France, j'avoue que je ne connaissais à l'époque ni Moncton, ni l'Acadie, ni le Canada, et cette rencontre déclencha en moi une véritable passion qui eut pour conséquence de me faire découvrir un domaine de recherche en pleine expansion, à savoir les variétés de français canadiennes, et de guider tout naturellement mes pas vers le CRLA.

Nos deux universités ont souvent collaboré, je pense notamment au colloque L'Acadie Plurielle en l'an 2000, organisé par le Forell et notre Institut d'Études Acadiennes et Québécoises, et dont les actes furent publiés conjointement trois ans plus tard par nos deux établissements. J'ai eu l'occasion depuis de me rendre plusieurs fois au CRLA. Par exemple pour y donner des conférences et des cours comme en 2006 et 2004 (mémorable année d'effervescence où était célébré le 400^e anniversaire de la fondation de l'Acadie) ou encore participer à des colloques internationaux comme celui de 2010 sur la situation linguistique en Acadie, qui a donné lieu en 2014 au volume *La francophonie en Acadie. Dynamiques sociales et langagières*.

Les conférences ont toujours donné lieu à un accueil chaleureux de la part des collègues, les cours ont permis de mieux connaître nos situation et public respectifs et de favoriser les partenariats et les échanges. C'est ainsi que des étudiants des campus de Moncton, d'Edmundston ou de Shippagan viennent en France tandis que des étudiants poitevins partent étudier au Nouveau-Brunswick. Des collègues du CRLA ont également fait le déplacement; j'ai eu par exemple l'opportunité de recevoir dans mon séminaire de Master sur les français parlés au Canada les deux directrices actuelles, en 2009-2010 la professeure Annette Boudreau et en 2015-2016 la professeure Laurence Arrighi, pour le plus grand profit de nos

étudiants (et de leur professeur) qui se trouvent en prise directe avec les réalités du moment et dont l'intérêt pour ce domaine d'études se trouve démultiplié.

La grammaire de l'acadien traditionnel dans sa pratique orale est l'un de mes intérêts (coordonnants, auxiliaires, forme pronominale, futur et conditionnel, superlatif, etc.), mais aller à Moncton m'a aussi fait découvrir le chiac, qui ne pouvait pas laisser indifférent un linguiste contrastiviste ayant travaillé sur le français et sur l'anglais. Pas forcément pour me focaliser sur les anglicismes d'ailleurs, car la part d'archaïsmes venus de France et la part de créations originales doivent chaque fois être évaluées, sachant qu'un emprunt à une langue X une fois immergé dans une langue Y non seulement entraîne une réorganisation du micro-système d'accueil mais subit lui-même une mutation qui fait qu'il n'est plus ce qu'il était au départ. Je me suis donc retrouvé à parcourir la région, de préférence à bicyclette, ce qui est une excellente façon de rencontrer des gens (en particulier par beau temps) avec mon magnétophone ou tout simplement mon sac à dos pour recueillir des témoignages.

Aller sur place au CRLA fut l'occasion de croiser la route d'autres chercheurs venus des quatre coins de la francophonie, de comparer les approches et de faire essaimer ailleurs les problématiques qui me tenaient à cœur, car ce centre est un lieu de rencontres, une plaque tournante (dans le bon sens du terme) qu'on pourrait dire à double rotation, exerçant alternativement une force d'attraction centripète sur les chercheurs avant dans un mouvement centrifuge de les réexpédier enrichis dans leurs centres de recherches respectifs. Le CRLA m'a aussi permis de prendre connaissance de la richesse du fond documentaire qu'il abrite, tant écrit qu'oral, et de mieux comprendre la spécificité de la région de Moncton au sein de la province et de l'Acadie au sein de la Confédération. Tant il est vrai que les phénomènes linguistiques du présent, aussi abstraits soient-ils dans les représentations qu'on tente d'en donner, ne peuvent pas s'apprécier déconnectés des réalités historiques et sociales vécues par les communautés.

COMMENT LE CRLA M'A APPRIS L'ACADIANITÉ

Monica Heller, Université de Toronto

L'accueil. Je sais que c'est un stéréotype, mais les stéréotypes existent pour une raison... Il me semble que mon premier contact avec le CRLA était dû à une invitation de Louise Péronnet, alors directrice du CRLA, vers la fin des années 1980. C'était l'hiver, il faisait déjà noir quand j'ai atterri. Quelqu'un (malheureusement je ne me rappelle plus qui) est quand même venu me chercher à l'aéroport. Elle m'a demandé s'il y avait quelque chose en particulier que j'avais envie de faire durant cette première visite en Acadie. Sans penser à ce que cela pouvait vouloir dire en termes concrets, j'ai dit que je voulais voir la mer... Et je l'ai vue, par une journée splendide de février, en compagnie de trois nouvelles collègues chaleureuses, ouvertes et brillantes.

Ce premier contact m'a ouvert un monde, le monde de l'Atlantique, le monde vu par l'eau et non pas par la terre et ses contraintes politiques. Souvent construit comme périphérie et exotique, l'Acadie du CRLA me paraissait plutôt un nouveau type de centre. Ce centre a pleinement profité des qualités acadiennes d'accueil, d'ouverture, et de générosité humaine et intellectuelle, pour le plus grand bien des recherches sur le français, pour la sociolinguistique, et pour son milieu. Il s'est construit en plaque tournante, de rencontre atlantique entre les Amériques, et entre les Amériques et l'Europe.

Cette rencontre, parfois sous forme de confrontation, a permis une réflexion importante sur les rapports entre la langue et le colonialisme, hier et aujourd'hui. En plus, elle a donné lieu à une réflexivité trop souvent absente dans nos domaines sur le production du savoir – du savoir sur ce qui compte comme le français ou comme bilinguisme; sur qui compte comme Acadien-ne ou comme francophone; sur ce que le concept d'« Acadie » pourrait bien vouloir dire, pour qui, et pourquoi. Surtout il a permis une réflexivité sur les raisons pour lesquelles des terrains comme « le français », « le chiac », « l'Acadie » pourraient bien devenir des objets

d'enquête scientifique, pour des gens provenant de divers horizons (historiques, sociogéographiques et disciplinaires) ayant donc divers intérêts pour la chose. Une Française dans les années 1950, un Louisianais dans les années 2000, n'ont pas forcément le même objectif, de même pour les dialectologues, grammairiens, didacticiens, sociolinguistes ou encore anthropologues qui se sont trouvés en territoire commun au CRLA.

Ce sont dans tous ces sens que je veux dire que c'est le CRLA qui m'a appris l'acadianité. Certes, le CRLA a contribué grandement à construire le concept. Mais il l'a aussi compris comme espace de rencontre, de dialogue, d'échange, de débat; il a réussi à bâtir et à maintenir au fil des ans (et dans des conditions pas toujours faciles!) un vrai espace discursif, favorisant la participation d'acteurs sociaux intéressés provenant de milieux divers. Je sais que le L-A dans l'acronyme veut dire « linguistique appliquée », mais je défendrais volontiers la position que si le CRLA a démontré quelque chose, c'est que la linguistique est toujours dans et de son milieu, et c'est sa grande force. Le CRLA a aussi démontré que la recherche **est** l'action, qu'on le veuille ou non.

Souvent, on déplore l'exiguïté des milieux dits « petits » ou « en périphérie ». C'est certainement une version de l'acadianité avec laquelle le CRLA a dû composer. Au fil des ans, par contre, le CRLA que j'ai eu le privilège de fréquenter a maintenu une position autre, celle de nœud incontournable dans le vaste réseau de relations intellectuelles qu'on appelle variablement sociolinguistique, linguistique appliquée, anthropologie linguistique, analyse du discours, études francophones, études canadiennes et j'en passe. Ses membres, professeur-e-s et étudiant-e-s, ses publications, et donc ses idées, circulent partout.

Si tu descends la rivière, tu arrives à la mer. Si tu arrives par la mer, tu montes la rivière. Ton espace n'est pas si exigü que ça, finalement.

TÉMOIGNAGE POUR LES 30 ANS DU CRLA

Normand Labrie, Université de Toronto

La première fois que je suis allé à l'Université de Moncton, le CRLA n'existait pas. C'était le 15 février 1982. Facile de se rappeler la date, je venais de faire la rencontre la veille de mon départ de celui qui allait devenir mon conjoint et j'avais décliné son invitation à finir la soirée avec lui en raison de mon vol pour Moncton par trop matinal du lendemain. Ceci allait devenir pour les décennies à venir le leitmotiv de notre vie partagée sur trois continents.

Étudiant, j'arrivais à Moncton pour la cueillette de données de ma thèse de maîtrise que je réalisais dans le cadre d'une formidable aventure : le projet pilote, financé par le Secrétariat d'État, d'une vaste étude sur le bilinguisme (pluridisciplinaire, multi site et pluri annuelle) qui s'étendrait de l'Est de l'Ontario jusqu'en Acadie. Le méga projet présenté par le Centre international de recherche sur le bilinguisme avec la participation de collègues de l'Université d'Ottawa et de l'Université de Moncton ne fut malheureusement pas financé par le Conseil de recherche en sciences sociales et humaines du Canada (CRSH), mais cette initiative contribua sans aucun doute à convaincre les collègues des sciences sociales et humaines, notamment ceux en linguistique, ainsi que les institutions universitaires, de l'importance de structurer les activités de recherche autour de centres de recherche ayant la capacité de fédérer des masses critiques de chercheurs autour d'un même objet.

Il faut se rappeler que conformément au modèle humboldtien de l'université, l'enseignement et la recherche font tous deux partie intégrante de la tâche des universitaires, mais que ces derniers, plus

particulièrement ceux des sciences sociales et humaines, tendaient à l'époque à mener leurs recherches à titre individuel et sans financement externe. Leur principale infrastructure de recherche était la bibliothèque et leur principale activité de rayonnement la publication scientifique. Mais les choses étaient en train de bouger...

En effet, dix ans avant la création du CRLA, à savoir en 1977, le gouvernement canadien mettait sur pied le Conseil de recherches en sciences sociales et humaines (CRSH). Un an plus tard était créé le Conseil de recherches en sciences naturelles et génie (CRNSG). Le gouvernement québécois mettait sur pied le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) en 1979, puis le Fonds Formation de chercheurs et action concertée pour l'aide et le soutien à la recherche (FCAC) en 1981 et le Fonds de la recherche en santé du Québec en 1983, pour ensuite regrouper ces organismes dans le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) en 1984.

La mise sur pied de ces organismes (qui s'inscrivait dans un courant mondial) allait transformer radicalement la conception de la recherche et sa structuration. D'abord, on organisait le financement de la recherche sur la base de l'excellence telle qu'évaluée par les pairs. Peu à peu, les universités allaient concevoir le travail des universitaires autour de l'enseignement comme tâche centrale assurée à même leur budget de fonctionnement, tandis que la recherche deviendrait une activité réalisée de plus en plus au moyen de subventions externes. Ensuite, on allait déterminer le genre de recherche que les agences gouvernementales ont intérêt à financer au moyen de leurs programmes, ces derniers valorisant

souvent la collaboration en équipes, la recherche interdisciplinaire, la démonstration de l'impact de la recherche et l'existence d'un appui institutionnel.

Progressivement, les universités allaient opérer sur deux niveaux : l'enseignement organisé en fonction de disciplines au sein de départements et la recherche organisée sur la base interdisciplinaire, notamment au sein de centres de recherche.

Le contexte était donc mûr en 1987 pour la création du CRLA. Je me rappelle bien Louise Péronnet et sa collègue du Département d'études françaises, Catherine Phlipponneau, qui avaient sous les yeux l'exemple du Centre international de recherche sur le bilinguisme, déplorer l'absence d'une telle infrastructure de recherche à l'Université de Moncton (institution encore toute jeune faut-il se rappeler).

Pour moi personnellement, le CRLA allait devenir l'un des points de chute les plus importants de ma trajectoire de recherche et de collaboration nationale et internationale. Au moment du 56^e Congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences qui se tenait à Moncton en 1988, je présentais une communication avec Denise Deshaies et j'avais le plaisir de rencontrer nos collègues fières de leur tout récent CRLA. Plus tard, en 1994, j'aurais le privilège, avec mes collègues Monica Heller, Danielle Cyr et

Jürgen Erfurt, de mener une étude commanditée par l'Université de Moncton sur le perfectionnement linguistique en français à l'Université de Moncton. Ce serait l'occasion de faire plus ample connaissance avec les collègues et de revenir au cours des années qui ont suivi à l'invitation du CRLA pour présenter des conférences publiques ou des communications, notamment dans les séminaires d'Annette Boudreau et de Catherine Phlipponneau.

Ces rencontres allaient être déterminantes pour la mise sur pied des collaborations scientifiques extraordinaires qui allaient débiter d'abord avec le projet de recherche Prise de parole subventionné par le CRSH de 1996 à 1999, pour lequel j'étais chercheur principal, et auquel participaient Annette Boudreau et Lise Dubois. D'autres projets dirigés par Monica Heller allaient suivre au début des années 2000.

Pour boucler la boucle, rappelons le colloque international organisé par le CRLA sur l'écologie des langues en 2002 en hommage au professeur William F. Mackey, fondateur du Centre international de recherche sur le bilinguisme, qui accueillait en Acadie parmi les meilleurs chercheurs sur le pluralisme linguistique au monde. Comme à bien d'autres occasions, le CRLA contribuait ainsi à faire connaître, à faire rayonner et à faire aimer l'Acadie sur le plan national et international.

30^E ANNIVERSAIRE DU CLRA : OÙ IL FAIT BON TRAVAILLER

Lise Landry, secrétaire administrative du CRLA

Déjà 30 ans d'existence pour le CRLA et j'en suis à ma 21^e année comme secrétaire administrative du CRLA. Je me souviens très bien en août 1996, je cognais à la porte du Centre en espérant pouvoir y trouver un emploi et croyant rencontrer Catherine Phlipponneau à sa direction, c'est Annette Boudreau et Lise Dubois qui m'accueillaient. On se connaissait un peu, car avant d'être codirectrices du CRLA, elles avaient eu leurs bureaux à la Faculté d'administration, où j'avais aussi travaillé comme secrétaire pendant huit ans. Le hasard a bien fait les choses cette journée-là : elles m'ont engagée la journée même.

Mes tâches au CRLA sont très variées : l'accueil des gens, la comptabilité et le budget, gérer le centre de documentation, mais l'organisation de colloques est devenue ma spécialité et ma tâche préférée. Mon premier colloque, Le français, langue maternelle, dans les collèges et les universités en milieu minoritaire, qui s'est tenu du 30 avril au 3 mai 1997 dans le cadre du 3^e Congrès de l'Alliance canadienne des responsables et enseignants en français (ACREF) (« Du souffle dans les voiles : les élèves à la barre ») s'est déroulé sur le campus de l'Université de Moncton.

Mon deuxième colloque organisé avec Annette Boudreau était le Colloque international sur l'Écologie des langues, du 21 au 23 août 2002. Celui-ci se passait à l'Institut de Memramcook. La logistique était un peu plus complexe, mais que de plaisirs et de bons souvenirs. Je pense en particulier à la course de poche dans le couloir avec Mireille McLaughlin et Laurence Arrighi, alors étudiantes bénévoles pour le colloque.

C'est en 2005 où j'ai vraiment eu ma surdose de colloques : quatre dans l'espace de trois mois. Sous la direction de Gisèle Chevalier, directrice à cette époque, on organisait le 12^e Congrès international sur les Méthodes en dialectologie, du 1^{er} au 5 août 2005 à l'édifice de génie. Près de 200 participants avec quatre sessions en parallèle pendant une semaine. Disons que les trois autres colloques, Cultures minoritaires et urbanité : explorations, théories et méthodes et la 4^e Journée internationale de sociolinguistique urbaine, 22 au 24 septembre 2005 (organisés par Annette Boudreau et Lise Dubois ainsi que Thierry Bulot de l'Université de Rennes 2 en France), les 3^{es} Journées scientifiques du réseau Sociolinguistique et dynamique des langues, 2 et 3 novembre 2005 et le 29^e Colloque annuel de l'Association de linguistique des provinces atlantiques (ALPA) (« Apports de la sociolinguistique et de la linguistique à l'enseignement des langues en contexte plurilingue et pluridialectal ») 3 et 4 novembre 2005 étaient de plus petite taille, mais beaucoup plus personnalisés.

Le plus agréable dans l'organisation de ces colloques est justement de travailler avec des personnes qui y croient, qui te font confiance et qui veulent faire une différence au niveau du français dans un milieu minoritaire.

Bonne continuité et merci au CRLA!

LE CRLA, LIEU DE RÉFÉRENCE DE LA LINGUISTIQUE EN ACADIE

Matthieu LeBlanc, Université de Moncton

Il est difficile de savoir à quel moment précis remonte ma première visite au CRLA, mais ma rencontre avec deux de ses directrices, Annette Boudreau et Lise Dubois, remonte au tout début des années 1990 alors que, fort d'un premier diplôme en géographie, j'entamais mes études en traduction à l'Université de Moncton. Passionné par les langues, j'avais opté pour la traduction afin d'acquérir une formation professionnelle qui me permettrait d'intégrer le marché du travail. Si les études en traduction me plaisaient, c'était l'aspect social de la langue, et notamment ses locuteurs, qui m'intéressaient au premier chef. C'est à ce moment que l'une de mes professeures, Lise Dubois, m'a invité à m'inscrire, en parallèle, à des cours de linguistique, complément essentiel, me disait-elle, aux études en traduction. Et c'est à ce moment que j'ai eu l'occasion de suivre mon tout premier cours de sociolinguistique – donné par Annette Boudreau – et, surtout, que j'ai pris connaissance du CRLA et des activités qui s'y menaient. Je m'y suis tout de suite senti « chez moi », à l'aise, sans savoir que les futures codirectrices du Centre, Annette et Lise, joueraient quelques années plus tard un rôle déterminant non seulement dans ma formation doctorale, mais aussi dans mon parcours de chercheur et de professeur.

Manifestations scientifiques. Je participe aux activités du CRLA depuis déjà plus de 20 ans. Outre que j'ai siégé au conseil d'administration du Centre pendant plus d'une quinzaine d'années en tant que représentant du Département de traduction et des langues, j'ai participé à l'organisation de plusieurs manifestations scientifiques – colloques, conférences, journées d'étude, tables rondes, etc. – organisées en totalité ou

en partie par le CRLA : Minorisation linguistique et inégalités sociales (2017); Journée d'étude internationale en hommage à la professeure Annette Boudreau (« Légitimité linguistique et inégalités sociales », 2016); Vous me tutoyez?! (2016); Les français d'ici (2014); La construction discursive du "locuteur francophone" en milieu minoritaire. Problématiques, méthodes et enjeux (2012); Colloque international sur la situation linguistique en Acadie (2010); Cultures minoritaires et urbanité : explorations, théories et méthodes (2005); 4^e Journée internationale de sociolinguistique urbaine (2005); L'écologie des langues (2002); journées de réflexion sur l'enseignement du français organisées en collaboration avec le District scolaire francophone Sud (2014 et 2015); Table de concertation sur l'aménagement linguistique au Nouveau-Brunswick, en collaboration avec la SAANB (2003), qui a donné lieu à la synthèse *L'aménagement linguistique au Nouveau-Brunswick : état des lieux* (2003), document de référence dont je suis l'auteur. Si j'ai dans chacun des cas fait partie du comité d'organisation ou du comité scientifique de ces manifestations, j'y ai aussi souvent été conférencier et, dans bien des cas, l'animateur principal ou le maître de cérémonie, tâche que j'ai assumée avec le plus grand plaisir.

Aménagement linguistique. Si, pour le moi, le CRLA est synonyme de lieu de rencontres scientifiques et d'échanges entre chercheuses et chercheurs, il évoque aussi, et peut-être avant tout, les collaborations avec les organismes externes, notamment le Conseil pour l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick (CAFNB), organisme auquel j'ai participé activement pendant plus de sept ans, notamment à titre de

membre du Conseil d'administration (2004 à 2011). Cette collaboration étroite avec le CAFNB a amené le Centre à jouer un rôle actif dans l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick et à travailler de concert avec de nombreux partenaires de la communauté (gouvernements, monde associatif, secteur privé, etc.). Ont découlé de cette collaboration plusieurs journées de réflexion portant sur des thèmes d'actualité tels que l'affichage commercial, la langue de travail, les parlers régionaux et la toponymie. Cette collaboration avec la communauté, essentielle à mes yeux, le CRLA l'a entreprise avec brio et a, de ce fait, contribué à nourrir la réflexion sur l'aménagement du français en milieu minoritaire. Je me réjouis d'avoir pu prendre une part active à ces activités.

Le CRLA, une « communauté ». Quiconque a eu la chance de collaborer, de près ou de loin, avec le Centre sera d'accord pour dire que le CRLA, c'est bien plus que quatre murs et un toit. Ce sont d'abord ses directrices successives – Louise Péronnet, Catherine Phlipponneau, Annette Boudreau,

Lise Dubois, Gisèle Chevalier et Laurence Arrighi – qui y ont, chacune, laissé leur empreinte. Ce sont aussi les étudiantes et les étudiants qui y ont travaillé et qui y ont été formés, ainsi que les chercheuses et chercheurs, tant d'ici que d'ailleurs, qui y ont été accueillis. Enfin, c'est aussi sa secrétaire administrative hors pair, Lise Landry, grâce à qui le Centre fonctionne « comme sur des roulettes ». Et ce sont bien sûr tous les collègues et collaborateurs, d'ici et d'ailleurs, avec qui j'ai eu l'occasion d'échanger, de travailler et de collaborer au fil des ans.

Somme toute, le CRLA a, par ses activités, grandement contribué à l'avancement de la recherche – et de la réflexion – en linguistique acadienne. Outre qu'il nous a permis de mieux appréhender les réalités linguistiques de l'Acadie – spécificités de la langue, usages et pratiques, politiques, normes, discours, idéologies, représentations –, il a fait rayonner l'Université de Moncton bien au-delà des frontières de l'Acadie. Que cette aventure se poursuive. Longue vie au CRLA!

TEXTE POUR TRENTIÈME DU CRLA

Mélanie LeBlanc, Université de Moncton, campus d'Edmundston

Quand j'ai commencé à fréquenter le CRLA en 1999, Annette Boudreau et Lise Dubois en assuraient la direction. Je terminais mes études de premier cycle; elles m'ont invitée à me joindre à une équipe de recherche comme assistante. C'était ma toute première « vraie » expérience de recherche. Et c'est le moment où j'ai pour la première fois envisagé de faire des études doctorales, alors que mon parcours jusque-là ne m'y avait pas ou que peu préparée. Mon expérience n'en est qu'une parmi d'autres. En effet, le CRLA a contribué de façon significative à la formation de nombreux jeunes chercheuses et chercheurs au cours des 30 dernières années.

Je retiens deux éléments qui ont été déterminants dans mon parcours. Le premier est sans contredit la volonté des codirectrices de l'époque d'intégrer les étudiantes et les étudiants à toutes les étapes de la recherche. Dès mon arrivée au CRLA, on m'a donné l'occasion de participer activement à la collecte de données selon une démarche ethnographique : je suis immédiatement partie passer deux semaines en Nouvelle-Écosse, province que je connaissais très peu et dont j'ai fait mon terrain de prédilection depuis. La démarche ethnographique à laquelle j'avais été là pour la première fois exposée est également devenue ma méthode privilégiée.

Au cours de ma première année au CRLA, j'ai aussi pu participer à l'analyse des données et à la diffusion des résultats, notamment à travers la participation à un colloque international et la corédaction d'un article (de nombreuses autres occasions de collaboration de ce genre ont suivi). De côtoyer Lise et Annette, de les voir s'investir généreusement à la fois dans la recherche et

dans l'encadrement des étudiantes et des étudiants, a vraiment été le déclencheur de mon intérêt pour la recherche. Au cours des années subséquentes, j'ai appris les autres aspects de la recherche : demandes de financement, description de projets, demandes d'approbation éthique, rédaction de rapports, organisation de colloques, etc. À toutes les étapes de la recherche, la contribution des étudiantes et des étudiants n'a jamais été perçue comme un travail secondaire, mais comme une contribution à part entière. C'est ce qui, à mon sens, a fait la force de la formation des nouvelles chercheuses et des nouveaux chercheurs et des étudiantes et étudiants qui ont eu la chance de séjourner au CRLA.

En plus d'offrir des possibilités de recherche aux étudiantes et étudiants, notamment à travers des assistanats, le CRLA a également constitué un espace qui a permis de riches échanges, à la fois formels et informels, qui ont nourri mes réflexions pendant plusieurs années. Entre 1999 et 2003, période pendant laquelle j'ai été le plus active au CRLA, j'ai eu la chance de rencontrer des chercheuses et des chercheurs d'ici et d'ailleurs, parmi lesquels je compte aujourd'hui des collègues et amis. Le CRLA a organisé pendant cette période un grand nombre de rencontres de travail et de présentations par des conférenciers invités, toujours suivies de discussions enrichissantes. En plus de créer ces moments d'échanges formels, le CRLA, grâce à Annette Boudreau et Lise Dubois, mais aussi à Lise Landry, s'est aussi construit comme un lieu d'échanges informels. La porte du CRLA était toujours ouverte et les discussions autour d'un café étaient fréquentes, entre les membres de l'équipe du CRLA ou avec les experts invités. Ces derniers devenaient alors plus

accessibles, les échanges moins intimidants, particulièrement pour les étudiantes et étudiants qui étaient encouragés à s'exprimer autant que les autres chercheuses et chercheurs établis. Ces rencontres informelles permettaient de confronter des idées, de discuter de théories ou de méthodes, de partager des lectures, etc.

L'encadrement en recherche au début de mon parcours et les nombreuses possibilités d'échange et de réseautage au cours des années à fréquenter le CRLA sous la direction de Lise et d'Annette ont non seulement lancé ma carrière universitaire, mais ont surtout modelé ma façon de concevoir le travail d'un professeur, d'un chercheur : rigueur, générosité intellectuelle et esprit de collaboration.

Aujourd'hui, le CRLA continue de contribuer à la formation des jeunes chercheurs et de développer des occasions de collaboration entre chercheuses et chercheurs d'ici et d'ailleurs. Ce travail est des plus importants pour l'encadrement d'étudiantes et d'étudiants qui intégreront divers milieux professionnels où les questions linguistiques sont importantes, mais il permet également d'appuyer la communauté francophone minoritaire en animant un réseau de chercheuses et de chercheurs qui s'y intéressent, faisant du CRLA un acteur incontournable de la communauté acadienne.

LE CRLA : UN LIEU PHARE DE LA RECHERCHE SUR LE FRANÇAIS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Catherine Léger, Université de Victoria

Mes liens avec le CRLA et diverses personnes qui y ont été associées ou qui y sont toujours associées, y compris Louise Péronnet, Gisèle Chevalier, Annette Boudreau et Laurence Arrighi, qui chacune à leur tour ont été à la direction du Centre, remontent essentiellement à 2003. J'avais alors suspendu mes études de doctorat que je poursuivais à l'Université du Québec à Montréal pour revenir dans ma région natale enseigner des cours de linguistique pendant un semestre au Département d'études françaises de l'Université de Moncton. Mes recherches doctorales portaient sur les propriétés syntaxiques et sémantiques de la complémentation phrastique en français; toutefois, je me passionnais pour tout ce qui concernait le français acadien, ma variété maternelle, et depuis lors, cet intérêt n'a fait que grandir, grâce surtout aux conversations stimulantes et au soutien sans faille de ces linguistes au cours de mes séjours fréquents à Moncton. En fait, aujourd'hui, les analyses sur le français du sud-est du Nouveau-Brunswick occupent une large part de mon programme de recherche, et les projets et les activités relevant du CRLA auxquels j'ai eu le privilège de participer directement ou indirectement ont certes contribué à ma formation et à cette nouvelle orientation dans les études que je mène.

En mai et en juin 2003, après un semestre d'enseignement à l'Université de Moncton, Louise Péronnet a confié à Suzanne Léger, alors étudiante de premier cycle, et à moi-même la tâche de relever dans certains ouvrages importants et marquants de la littérature acadienne, entre autres des œuvres d'Antonine Maillet et de Régis Brun,

des acadianismes en vue de les inclure dans le *Dictionnaire de la langue française – Le français vu du Québec* (le nom donné au dictionnaire *USITO* avant son lancement commercial), réalisé par le groupe de recherche Franqus dirigé par Hélène Cajole-Laganière, Pierre Martel et Chantal-Édith Masson de l'Université de Sherbrooke. Suite à une autre session d'enseignement à l'Université de Moncton à l'hiver 2004, alors que je suis toujours étudiante de doctorat, j'effectue avec bien d'autres participants des enquêtes de terrain pour recueillir des termes relatifs aux soins de la santé dans le cadre d'un projet de recherche mené par Gisèle Chevalier, alors directrice du CRLA. À l'automne 2009, l'ouvrage *Les mots pour parler des maux : lexique différentiel des termes acadiens liés à la santé* (Gisèle Chevalier et Lise Rodrigue) paraîtra, et entre 2011 et 2013, le contenu de cette publication sera mis dans une base de données, qui est disponible en ligne (<https://www8.umoncton.ca/umcm-mots-maux/glossaire>).

Cinq années s'écouleront avant ma prochaine visite au CRLA. Je reviendrai au Centre en 2009, alors que j'entame ma carrière en tant que professeure, accompagnée de Kelle Keating, une étudiante de doctorat de l'Université du Texas à Austin. Le CRLA met à notre disposition ses locaux et ses ressources pendant de nombreuses semaines estivales, ce qui me permet de consulter à ma guise les nombreuses monographies, mémoires de maîtrise et thèses de doctorat sur le français acadien qui s'y trouvent, d'examiner des corpus constitués dans différentes régions du Nouveau-Brunswick et d'explorer un

nouveau sujet de recherche : les propriétés syntaxiques et sémantiques de *back*, un emprunt d'origine anglaise. Entre 2009 et 2013, je croiserai à différentes rencontres scientifiques des chercheurs qui gravitent autour du Centre avec qui j'aurai des échanges intéressants, et en 2014, je reviendrai à Moncton pour présenter une communication sur le marqueur discursif *voir* utilisé dans les impératives du français acadien lors de la 5^e édition du colloque Les français d'ici, organisé conjointement par le CRLA et le projet Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage, dirigé par France Martineau de l'Université d'Ottawa.

Ayant à cœur les études sur le français acadien et les français minoritaires en général, le CRLA a accepté de prêter ses locaux à l'automne 2015 pour le lancement du numéro de la *Revue de l'Université de Moncton* intitulé « Usages, discours et idéologies linguistiques dans la francophonie canadienne : perspectives

sociolinguistiques », que j'ai dirigé avec Matthieu LeBlanc, Laurence Arrighi et Isabelle Violette de l'Université de Moncton.

Depuis 2003, les occasions qui m'ont amenée à fréquenter le CRLA ont été nombreuses et à chacune de mes visites l'accueil y a toujours été chaleureux, et l'atmosphère constamment conviviale, propice à des discussions éclairantes. Le CRLA a joué un rôle déterminant pour moi en tant que chercheuse, et je suis convaincue qu'il a eu un impact similaire pour d'autres linguistes. Le Centre est un lieu incontournable pour quiconque veut effectuer des recherches sur le français au Nouveau-Brunswick, le français acadien et les francophones en milieu minoritaire. Je suis extrêmement reconnaissante au Centre de m'avoir toujours réservé un accueil cordial et de m'avoir soutenu dans ma recherche.

Longue vie au Centre!

TÉMOIGNAGE POUR LES 30 ANS DU CRLA

Jacques Maurais, ancien chercheur au Conseil de la langue française, ancien directeur de la recherche et de l'évaluation à l'OQLF, ancien coordonnateur du réseau Sociolinguistique et dynamique des langues de l'AUF

C'est à la suite de la parution de mon livre *Politique et aménagement linguistiques* que j'ai été invité pour la première fois par le CRLA à donner une conférence et un séminaire. La directrice était alors Catherine Phlipponneau. C'est à l'occasion du premier séminaire que j'ai donné à Moncton que j'ai pu renouer connaissance avec Annette Boudreau qui avait été ma collègue pendant quelques mois à l'Office de la langue française à Québec. Ces retrouvailles et ma découverte du CRLA ont marqué le début de ma collaboration, épisodique mais intense, avec l'équipe des linguistes de Moncton. En effet, j'ai ensuite été invité à quelques reprises. Mes conférences et mes séminaires ont porté sur diverses questions sociolinguistiques, comme la norme linguistique ou encore la promotion des langues nationales et des langues minoritaires dans le cadre de la mondialisation.

Annette Boudreau, Lise Dubois, Grant McConnell (Université Laval) et moi avons préparé un volume de « mélanges » en l'honneur du professeur William Mackey, spécialiste internationalement reconnu du bilinguisme et un des pionniers de l'écologie linguistique. Le lancement de ce volume a coïncidé en août 2002 avec la tenue d'un colloque sur l'écologie des langues. L'écologie des langues tente d'expliquer la communication sociale dans sa globalité en faisant appel à l'éclairage de plusieurs disciplines, permettant ainsi de prendre en compte de nombreux facteurs susceptibles d'expliquer la revitalisation des langues, leur maintien, leur fragilisation ou leur disparition. Un heureux concours de

circonstances a fait que le colloque, initialement prévu à Moncton même, a été déplacé à Memramcook : en effet, c'est au Collège Saint-Joseph de Memramcook que le professeur Mackey avait commencé sa carrière d'enseignement universitaire. Ce colloque international a réuni une soixantaine de spécialistes d'une dizaine de pays qui ont traité du thème sous l'angle distinct de leur discipline respective.

Depuis 1997, j'étais membre du comité scientifique du réseau « Sociolinguistique et dynamique des langues » (SDL) de l'Agence universitaire de la Francophonie. Nommé coordonnateur du réseau en mai 2002, j'ai été chargé d'organiser nos 3^{es} Journées scientifiques internationales prévues pour 2005 et de trouver une université à la fois désireuse d'accueillir cette manifestation et capable d'offrir un programme complémentaire de perfectionnement en aménagement linguistique. Connaissant le dynamisme de l'équipe du CRLA, je lui ai proposé d'accueillir nos Journées scientifiques qui devaient se tenir sous le thème « les actions sur les langues : synergie et partenariat », décliné en deux volets : les actions sur les langues dans le cadre des blocs économiques régionaux et les actions sur les langues dans le cadre des États (relations entre langues dominantes et langues dominées). Grâce à Gisèle Chevalier, Lise Landry et leur équipe, les Journées scientifiques ont été un franc succès. Les participants, provenant d'une douzaine de pays, ont pu en plus, grâce à M. Gérard Snow, prendre connaissance des activités du Conseil de l'aménagement linguistique du Nouveau-Brunswick.

Rodrigue Landry, de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML), a par ailleurs animé un atelier spécial sur la revitalisation linguistique : le comité scientifique du réseau SDL trouvait en effet important de sensibiliser les sociolinguistes francophones au maniement des outils statistiques, trop souvent sous-utilisés dans leurs recherches, et la présentation des travaux de l'ICRLM a fortement impressionné nos membres. Les activités du réseau SDL à Moncton ont été immédiatement suivies du 29^e colloque annuel de l'Association de linguistique des provinces de l'Atlantique (ALPA) pendant lequel plusieurs membres du réseau ont présenté des communications. Le séjour à Moncton des membres du réseau SDL a donc été des plus fructueux au plan scientifique.

Ma collaboration avec l'équipe du CRLA a été l'un des aspects les plus positifs de ma carrière de chercheur. J'en garde le meilleur souvenir et je souhaite longue vie au CRLA.

DÉCOUVRIR L'ACADIE PAR SES DÉCIDEURS

Mireille McLaughlin, Université d'Ottawa

J'ai eu le plaisir de travailler au CRLA pendant trois ans. Mon deuxième contrat au CRLA était un contrat de transcription pour un projet de recherche intitulé *Prise de parole*. Les deux codirectrices, Annette Boudreau et Lise Dubois, avaient intégré une équipe de recherche réunissant des chercheurs de l'Université de Toronto, de France et d'Allemagne. Ce projet de recherche s'intéressait aux discours des décideurs francophones au Canada. L'objectif était de saisir les transformations en cours au sein de la francophonie canadienne reliées, à mon sens, aux transformations du rôle de l'État et de l'imaginaire national en contexte de mondialisation de l'économie (Heller et Labrie, 2003).

À cette époque, j'étais étudiante à la maîtrise et je cherchais à comprendre la différence culturelle et linguistique. C'était, par ailleurs, sans que je le sache trop, l'une des questions centrales de la sociologie. Le débat fait d'ailleurs encore partie des études sur la francophonie canadienne. D'un côté, on retrouve les centralisateurs, qui pensent un noyau francophone auquel puisse se rattacher d'autres types d'identification (Allaire, 2015). D'autres encore argumentent pour la reconnaissance d'une intention vitale qui informerait les projets politiques francophones, ses rapports avec la majorité anglophone et son devenir au sein de l'État canadien (Thériault et Meunier, 2009). On y retrouve aussi des approches constructivistes axées sur les fondements du sentiment d'appartenance (Juteau, 2015; Pilote et Magnan, 2012; Dallaire, 2008). Et finalement, on retrouve une approche d'économie politique, que j'attribue avant tout à Heller (Heller, 2002), qui s'intéresse aux espaces clés de l'organisation de la

distribution des ressources au sein de la francophonie canadienne. Chez elle, la catégorisation sociale n'est pas le produit d'un rapport psychosocial ou interrelationnel, mais un effet de la distribution inégale des ressources matérielles et symboliques. En ceci, les décideurs deviennent des groupes intéressants pour comprendre la production de la différence et la reconstruction des frontières de la francophonie en contexte de mondialisation.

C'est dire, donc, que le projet s'inscrivait dans un débat particulièrement intéressant. Mais, à l'époque, je n'y connaissais rien. Je maîtrisais bien l'idée que la culture était construite – après tout, je voulais faire ma thèse sur la production culturelle acadienne. Cet espace me paraissait comme un espace de construction de la différence. Mais je n'avais pas songé aux relations de pouvoir en cours, qui permettaient de comprendre la francophonie canadienne. C'est ce que j'allais découvrir grâce à un contrat de transcription offert par le CRLA.

Transcrire les décideurs acadiens. La transcription a mauvaise réputation. Elle est souvent pensée comme une technique plutôt que comme une partie importante de l'analyse des données. Il n'y a pourtant pas meilleur moment pour thématiser des données, y réfléchir et s'en sentir habité que quand on en fait la transcription.

J'étais arrivée à la transcription sans idée reçue à son sujet. Annette Boudreau m'avait assise devant l'ordinateur qui m'était assigné et m'avait expliqué le protocole de transcription. « Avant tout, m'avait-elle dit, il faut que tu sois rigoureuse ». Et, étant Annette, elle s'était inquiétée de la tâche qu'elle me demandait, souhaitant que je

puisse au moins trouver les récits intéressants.

J'ai adoré ce travail de transcription. J'avais l'impression que l'on me racontait l'Acadie, mais pas une Acadie folklorique, ni une Acadie fragilisée. Plutôt, on me racontait l'Acadie par ses débats, par les luttes que les Acadiens livraient, que ce soit pour leur reconnaissance face à la majorité anglophone au Canada, pour leur participation sur la scène mondiale ou, le plus souvent, pour que leurs visions de l'Acadie soient reconnues, elles aussi, comme une partie intrinsèque de l'Acadie.

Ces entrevues ont à jamais changé ma compréhension de l'Acadie. Alors qu'auparavant je cherchais la différence dans une compréhension plutôt diffuse de la culture, c'est en entendant des Acadiens qui, au jour le jour, faisaient des choix par rapport à la place de l'Acadie ou à la place du français dans leur vie que j'ai compris que la culture acadienne était avant tout une affaire d'agentivité.

Sans ce contrat de transcription, je n'aurais jamais mené à bien ma thèse de doctorat sur la production culturelle acadienne à l'heure de la gouvernance mondialisée. Là, c'est le sens que donnaient les artistes à leur pratique, les débats qui marquaient la production culturelle acadienne qui me semblaient comme l'espace même du pouvoir : non pas tellement la production d'un consensus autour d'une culture homogène, ni même l'acceptation tous azimuts de la différence, mais la capacité des Acadiens à penser leur culture, à prendre position face à elle, à toujours la réimaginer dans un dialogue continu.

J'ai découvert l'Acadie par ses décideurs grâce à un contrat de transcription qui m'a permis, le temps d'un été dans les bureaux du CRLA, d'entendre des voix penser ensemble l'Acadie. C'est au CRLA, bref, que je dois une compréhension sociale de l'Acadie.

ALLAIRE, Gratien (2015), « La francophonie canadienne, un ensemble légitime en changement », *Minorités linguistiques et société*, n° 5, p. 172-196.

BARTH, Fredrik (1969), « Introduction », dans Fredrik BARTH (dir.), *Ethnic groups and boundaries: The social organization of culture difference*, Oslo, Scandinavian University Press, p. 9-37.

DALLAIRE, Christine (2008), « La stabilité des discours identitaires et la représentation de la culture dans la reproduction de l'appartenance francophone chez les jeunes », *Francophonies d'Amérique*, n° 26, p. 357-381.

DURKHEIM, Émile (1967 [1897]), *De la division du travail social*. Paris, PUF.

HELLER, Monica (2002), *Éléments pour une sociolinguistique critique*, Paris, Didier Érudition.

HELLER, Monica, et Normand LABRIE (2003), *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Cortil-Wodon, ÉME.

JUTEAU, Danielle (2015), *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, PUM.

THÉRIAULT, Joseph Yvon et Martin MEUNIER (2008), « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français? », dans THÉRIAULT, Joseph Yvon, Anne GILBERT et Linda CARDINAL (dir.), *L'Espace francophone en milieu minoritaire au Canada : Nouveaux enjeux, nouvelle mobilisations*, Montréal, Fides, p. 205-238.

LE CRLA, LA RECHERCHE ENTRE DYNAMISME ET HUMANITÉ

Claudine Moïse, Université de Grenoble-Alpes

Le CRLA a pris pour moi, au tout début, les figures d'Annette Boudreau, Lise Dubois et Lise Landry. Au plus loin de mes souvenirs académiques, elles sont là, dans une présence et une attention réconfortantes, de celles qui donnent toujours envie de revenir à Moncton. Ce qui est le cas depuis 20 ans déjà.

Tout a commencé par des projets du CRSH, initiés par Monica Heller, où Annette Boudreau et Lise Dubois étaient chercheuses principales. Je vais tirer ce fil-là de la recherche, comme j'aurais pu en tirer d'autres, celui des ciels de Moncton, celui des déambulations dans les rues de la ville, ou celui du Centre culturel Aberdeen... J'ai été embarquée pendant 10 ans, de 1997 jusqu'en 2007. C'est autour de recherches, entre tâtonnements, échanges, travail en équipe, retours théoriques que s'est construite ma rencontre avec le CRLA. Il y eut un premier projet *Prise de parole*, *La construction discursive de l'espace francophone en milieu minoritaire*, en 1996. L'objectif était ambitieux, le cadre théorique en construction, les avancées périlleuses, les idées parfois discordantes. Nous étions nombreux. Mais quatre ans après, entre terrains, séminaires, articles, rencontres et fortes discussions, nous étions prêts à mieux saisir les changements identitaires des communautés minoritaires – acadiennes et franco-ontariennes – du Canada. Pour continuer encore ensemble. Dans une belle tradition ethnographique, nous sommes allés sur le terrain et avons débroussaillé notre champ, avons observé et interviewé. L'équipe a ramené pendant toutes ces années d'innombrables entrevues, davantage fragments d'enquête et éléments de nos regards croisés sur les changements en cours que traces analysées dans leur

intégralité; je me consacrais au Nord; en Acadie, le travail était mené par Annette et Lise avec leurs doctorantes, avec lesquelles je travaille encore aujourd'hui, Mireille McLaughlin et Mélanie LeBlanc... « C'est quoi être francophone? ». Comment, à l'heure de la mondialisation, se redéfinissent les appartenances, comment les détenteurs de pouvoir, les faiseurs d'action et d'idéologie vivent les changements identitaires, les restructurations étatiques et économiques, les enjeux linguistiques? Comment se construisent les discours en marge des discours hégémoniques? Il y eut aussi deux temps importants de rencontres pour le projet, une semaine à Toronto à l'automne 1998 et une autre à Riezerln en juin 2000 dans les montagnes autrichiennes. Nous avons partagé nos méthodes, nos maturations, nos réflexions. Tout ce travail nous a amenés à publier un ouvrage (Heller et Labrie, 2004) qui faisait la synthèse du projet, entre l'Ontario et l'Acadie, entre tradition et mondialisation, de la religion aux centres d'appel.

Nous avons continué. Dans un second temps, le projet, *Prise de parole II*, *La nouvelle francophonie et le tourisme mondialisé*, a visé des sites plus circonscrits pour étayer les résultats et les analyses du premier volet de la recherche. Je gardais le nord de l'Ontario via le tourisme, alors en plein bouleversement et renouveau économique dans une perspective mondialisante. Le CRLA allait davantage vers le monde artistique autour de festivals ou de scènes théâtrales. Le projet s'est articulé autour de sites très divers mais tout aussi passionnants les uns que les autres. C'est à partir de cette étape que mes liens avec l'Acadie, avec le CRLA, Annette et Lise, mais encore avec Mireille McLaughlin,

Mélanie LeBlanc, Sonya Malaborza et Chantal White se sont affirmés et que j'ai mieux compris la situation particulière du Nouveau-Brunswick et des provinces maritimes. Tous les travaux d'Annette Boudreau et Lise Dubois m'ont apporté un éclairage théorique et sensible indispensable à ma compréhension linguistique et culturelle de la minorité acadienne. Le tourisme a tenu une place importante dans ce nouveau projet, de l'Alberta à l'Acadie, des propositions patrimoniales à l'industrie de produits traditionnels comme cette coopérative de Chéticamp, petit village du Cap-Breton en Nouvelle-Ecosse, spécialisée dans la vente de tapis hookés¹. Les étudiantes d'alors, Mireille McLaughlin et Chantal White par exemple avec lesquelles j'ai écrit, largement inscrites aujourd'hui dans la recherche académique, m'ont ouvert de nouvelles pistes de réflexion. Les autres chercheurs étaient centrés sur la nouvelle économie : un centre d'appel pour une chaîne d'hôtels, situé à Moncton au Nouveau-Brunswick, les radios communautaires au Nouveau-Brunswick, la fonction publique à Moncton avec Matthieu LeBlanc, une entreprise multinationale dans le domaine de la biotechnologie à Ottawa, avec une filiale dans la région francophone de Belgique, une entreprise de postproduction dans les médias, située à Montréal avec des marchés importants aux États-Unis et en Amérique latine, une organisation non gouvernementale dans le commerce équitable et du mouvement vert, en réseau avec l'est du Canada, les États-Unis et l'Amérique latine. Au-delà des rencontres d'équipes dans le cadre de colloques, des séminaires spécialement organisés à Montréal ou à Moncton, des

conférences téléphoniques puis des visioconférences, nous correspondions régulièrement les uns avec les autres et tentions de partager les expériences de terrain.

On a changé le nom, La francité transnationale : pour une sociolinguistique de la mouvance, mais pas l'aventure. C'était un troisième épisode, qui a pris fin en 2008, une autre envolée vers de nouveaux horizons. L'Europe francophone a pris du poids. Ce projet a été une nouvelle étape, théorique surtout. Toujours en prise avec les « espaces discursifs », les enjeux de pouvoir, et les ressources matérielles et symboliques à circonscrire et à interpréter, nous avons été confrontés à travers le projet tel que défini, et par le terrain même (ou, en tout cas, tel que j'ai pu fortement le vivre), à de nouvelles dimensions sociolinguistiques : la transnationalité, la mouvance, la multimodalité, et les multisites. Le CRLA avec Mireille McLaughlin et Mélanie LeBlanc, est venu à Montpellier et Montbéliard sur les foires internationales en 2005, avec force, prises de notes et de photos, fous rires et froidures.

Nous avons appris, à travers ces projets et plus qu'ailleurs, l'esprit de collaboration. Nous avons pris le temps, universitaires d'Europe et d'Amérique, de nous retrouver régulièrement, pour des séminaires de plusieurs jours, ou dans le cadre de colloques; nous avons avancé et réfléchi ensemble. D'année en année, les liens intellectuels, professionnels et personnels se sont construits; de l'Amérique du Nord, les partages se sont poursuivis en Europe sur d'autres thématiques, par d'autres réseaux. Nous avons finalement pensé, écrit et

¹ « Les tapis « hookés », tapis colorés à motifs traditionnels ou plus modernes, font partie des traditions et de l'artisanat typique appartenant aux provinces de l'Atlantique.
http://www.metiersdartadiens.ca/tapis_hooke_tapis_tresse.cfm

partagé ensemble. Ce furent la force et la richesse d'un même mouvement mu par la découverte, l'envie, et l'expérimentation. Sans les terrains, les échanges et émulations intellectuelles autour des trois volets de cet immense projet à épisodes, ma rencontre avec le CRLA et celles qui sont devenues des amies n'aurait pu s'ancrer aussi profondément en moi ni aussi longtemps.

Il y a donc eu tout ce qui a suivi, ou tout ce qui s'est construit en même temps, alors que j'étais toujours accueillie aussi chaleureusement à chacune de mes venues. Les invitations en 2001 autour de l'aménagement linguistique, en 2005, pour dire un hommage posthume au poète Gérard Leblanc, les colloques qui disent toute l'ouverture sociolinguistique du CRLA, en 2002 sur l'expérience interculturelle, en 2003, sur l'écologie des langues, en 2005, sur la signalétique des villes, par exemple et tous les autres encore par la suite. Moncton est aussi venu à l'Université d'Avignon où j'avais organisé des ateliers d'écriture, rencontres inoubliables pendant une semaine avec les étudiants, en 2001 avec Gérard Leblanc, en 2002 avec Herménégilde Chiasson, en 2008 avec Rose Després, et Raoul Boudreau comme conférencier. Et puis ce projet que nous avons construit, de 2009 à 2012, avec Annette autour d'ateliers d'écriture à Moncton et à Montpellier, dans des croisements d'expériences et de variations linguistiques, « L'Acadie a dit ». La

variation entre les parlers jeunes de Montpellier et le chiac de Moncton, a resserré encore les liens s'il en était besoin, ces liens aussi en France avec Marie-Ève Perrot, spécialiste du chiac.

Et aujourd'hui, je voudrais surtout dire combien ces projets, ces invitations, ces colloques, ces ateliers, l'honneur d'être professeure associée m'ont attachée à l'Acadie et à tous les doctorant-e-s, pour lesquels j'ai participé aux comités de thèse, Hubert Noël, Isabelle LeBlanc, aux jurys de thèse, Mélanie LeBlanc, Marie-Laure Tending, ou que je suis, à travers par exemple la cotutelle de Samuel Vernet, et pour lesquels nous essayons de transmettre avec Annette Boudreau notre engagement en sociolinguistique. Comme les chercheurs, Laurence Arrighi, Matthieu LeBlanc, Émilie Urbain, Isabelle Violette, pour l'à-venir, relèvent encore ce défi, dans une belle continuité.

Ainsi, le CRLA porte l'esprit de Louise Perronet, elle qui a insufflé, au-delà de la force de ses travaux scientifiques pour la reconnaissance d'une communauté, un esprit de générosité et d'ouverture. La qualité et le dynamisme des recherches animent toutes les chercheuses et tous les chercheurs du CRLA, qui l'ont fait vivre et le font vivre à travers des transmissions sociolinguistiques sans cesse renouvelées.

J'AI ENVERS LE CRLA UNE DETTE IMMENSE

Marie-Ève Perrot, Université d'Orléans

C'est en janvier 1990 que j'y ai effectué mon premier séjour. À l'époque où je réfléchissais à un sujet de doctorat, des amis québécois de passage à Paris m'avaient parlé du chiac de Moncton et avaient suscité ma curiosité. J'ai écrit à Louise Péronnet, qui m'a proposé de venir la rencontrer au CRLA, dont elle était la directrice. Je me souviens avoir traversé Moncton à pied, de la rue Archibald où je logeais au bâtiment des Arts. Sur le pont menant au campus où souffle en hiver un vent glacial, j'étais hébétée et transie. Arrivée au CRLA, j'ai été immédiatement réconfortée par l'accueil de Louise. C'est elle qui, la première, m'a encouragée à entamer des recherches sur le chiac. Elle m'a offert son aide et a mis à ma disposition un petit corpus qui n'avait pas encore été exploité, à partir duquel j'ai rédigé mon Diplôme d'Études Approfondies. Durant tout mon séjour, je me suis rendue au centre tous les matins pour lire les ouvrages sur l'Acadie et le français acadien. Louise et les différents membres du CRLA étaient toujours disponibles et ouverts pour des discussions qui m'enthousiasmaient et m'aidaient progressivement à mieux comprendre la situation acadienne. C'est tout naturellement que j'ai décidé de poursuivre mes recherches dans ce domaine dans le cadre du doctorat.

En 1991, j'ai obtenu une Bourse d'études canadiennes de l'ambassade du Canada. Cela m'a permis d'effectuer un séjour de plusieurs semaines au CRLA, alors dirigé par Catherine Phlipponneau, pour constituer le corpus qui a servi de base à ma thèse. J'ai travaillé dans des conditions exceptionnelles et je me sens extrêmement privilégiée d'avoir pu bénéficier de l'aide matérielle et humaine que Catherine et toute

son équipe m'ont apportée à chaque étape de la constitution du corpus : prise de contact avec la directrice de l'école où devait se dérouler l'enquête, élaboration du protocole et des questionnaires, échantillonnage des témoins, enregistrements... Étant extérieure à la communauté, il est évident que je n'aurais jamais pu recueillir un tel corpus toute seule.

C'est à cette époque que j'ai rencontré Annette Boudreau, rencontre qui a été déterminante dans mon cheminement de linguiste. Annette m'a proposé de présenter avec elle une communication au colloque Sociolinguistique et aménagement des langues de l'Association de linguistique des provinces atlantiques, organisé par le CRLA en novembre 1992. C'était le tout premier colloque auquel je participais en tant qu'étudiante et j'étais impressionnée par la présence de linguistes de renommée internationale, comme Labov que je voyais pour la première fois. Cette communication avec Annette a été le début d'une collaboration qui ne s'est jamais interrompue et qui a profondément influencé ma façon d'appréhender les phénomènes langagiers. En 2000, lorsqu'à son tour elle dirigeait le CRLA, nous avons ensemble constitué un nouveau corpus, dans des conditions tout aussi exceptionnelles que pour le premier.

En janvier 1996, un an après ma soutenance de thèse, le CRLA m'a invitée à présenter les résultats de mon travail dans le cadre d'une conférence publique intitulée « Le chiac est-il une langue? ». Cette conférence a été pour moi une expérience d'une grande intensité : je me souviens de mon étonnement, de ma joie mêlée d'appréhension quand j'ai vu la

salle se remplir, jusqu'à déborder largement dans les couloirs. Il y avait dans le public plusieurs journalistes et juste devant moi, le poète Gérald Leblanc. Je pense que c'est notamment grâce à cette expérience que j'ai pris la mesure de l'impact que pouvaient avoir sur la communauté les études sur le chiac, de leurs enjeux, et de la forme de responsabilité que cela exigeait de moi.

Depuis, le CRLA est resté pour moi un ancrage. J'y retourne régulièrement pour participer aux nombreux colloques, toujours accueillie par le sourire de Lise Landry, secrétaire aussi efficace que chaleureuse, véritable pilier du centre. Il règne dans les colloques du CRLA, minutieusement orchestrés par Lise, une atmosphère unique, mélange de sessions passionnantes et de moments festifs où se tissent d'indéfectibles liens d'amitié. Celui organisé en septembre 2010 en hommage à Louise Péronnet, vingt ans après mon premier séjour à Moncton, a eu pour moi une résonnance toute particulière.

Sans le CRLA, mes recherches sur le chiac n'auraient pas été possibles, et ce témoignage me fournit l'occasion de remercier infiniment les directrices successives et tous les membres de l'équipe qui depuis toutes ces années m'ont si généreusement accueillie, aidée, invitée et offert leur collaboration.

TÉMOIGNAGE POUR LES 30 ANS DU CRLA

Cristina Petraş, Université Alexandru Ioan Cuza Iasi

C'est avec grande joie que je réponds à l'invitation de mes collègues du CRLA de livrer mon témoignage sur notre collaboration le long du temps. Un centre de recherche, c'est avant tout des gens animés par des intérêts de recherche et des désirs communs. Les travaux menés par les membres du CRLA ont abouti à des ouvrages (monographies, collectifs, articles divers) essentiels pour quiconque veut étudier les manifestations du français acadien (description linguistique dans des approches tant synchronique que diachronique, analyse des représentations, réflexions sur les politiques linguistiques, etc.). La volonté d'ancrer leurs travaux dans l'immédiat du contexte sociolinguistique nous laisse voir des chercheuses et des chercheurs responsables, dont l'entreprise présente un impact social sûr.

À l'origine des collaborations institutionnelles il y a presque toujours d'excellentes relations personnelles qui accompagnent de façon naturelle des échanges professionnels réussis. Je connais Laurence Arrighi depuis nos études doctorales respectives menées presque à la même époque à l'Université d'Avignon. Ce fut une belle amitié qui se lia entre nous, appuyée par de beaux échanges intellectuels. C'est grâce à Laurence que j'ai connu un peu plus tard Annette Boudreau, l'une des âmes du Centre. Ensuite nos collaborations se sont enchaînées naturellement et j'ai connu de plus près le CRLA. J'ai ainsi participé à deux des colloques organisés (« La situation linguistique en Acadie. Colloque international en hommage à Louise Péronnet », en 2010, et « La construction discursive du "locuteur francophone" en milieu minoritaire. Problématiques, méthodes et enjeux », en 2012), ainsi qu'aux ouvrages collectifs qui en ont découlé (*La francophonie en Acadie. Dynamiques sociales et langagières. Textes en hommage à Louise Péronnet*, Laurence Arrighi, Matthieu LeBlanc, dir., et *Langue et légitimation*.

La construction discursive du locuteur francophone, Laurence Arrighi, Annette Boudreau, dir.). J'ai aussi été sollicitée à plusieurs reprises par mes collègues pour évaluer des articles en vue de publication dans les ouvrages collectifs.

Plus récemment, j'ai fait partie du comité scientifique du colloque « Minorisation linguistique et inégalités sociales » qui sera organisé par le CRLA en octobre 2017 pour fêter ses trente ans. Plusieurs séjours de documentation et de recherche que j'ai faits au CRLA (en 2008, 2010 et 2012) m'ont permis de poursuivre mes études sur le français acadien, ayant pu consulter la riche documentation qu'abrite la bibliothèque du Centre, ainsi que les corpus oraux recueillis le long des années par les membres du même Centre. Mais ce qui est tout aussi enrichissant, sinon plus, lors de ces séjours, ce sont les rencontres, les discussions et les expériences vécues. L'ouverture, la gentillesse et la chaleur avec lesquelles j'ai été accueillie au CRLA m'ont touchée profondément, me révélant des grands esprits. Je garde de beaux souvenirs de toutes les activités auxquelles j'ai été invitée à participer par mes collègues, tant académiques (colloques, cours, séminaires) qu'en dehors de l'Université (sorties, voyages, invitations à la maison). Je m'y suis toujours sentie comme chez moi et des leurs.

Le moment est beau et solennel, puisque les trente ans d'existence, riches en réalisations, sont le garant de la continuité et des développements futurs tout aussi lumineux, au service de la connaissance et de la communauté. Je souhaite à mes collègues du CRLA de grands succès dans leurs projets et je les félicite de tous leurs merveilleux exploits. Je les remercie de nos belles amitiés et collaboration et de m'avoir donné l'occasion de revivre tous ces beaux moments vécus ensemble.

TÉMOIGNAGE POUR LES 30 ANS DU CRLA

Claude Poirier, Université Laval

En raison de mon orientation de recherche, il était inévitable que le français d'Acadie devienne un sujet d'études privilégié dans ma démarche scientifique. Engagé depuis le début des années 1970 dans l'équipe du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), fondée par Marcel Juneau en vue de la réalisation d'un dictionnaire historique du français québécois, j'ai été témoin des premiers échanges entre celui-ci et le père Anselme Chiasson qui dirigeait alors le Centre d'études acadiennes (CEA) de l'Université de Moncton dont la thématique était le folklore. Ces rencontres ont donné lieu à la mise sur pied d'une enquête linguistique par correspondance qui a été l'une des premières sources du fichier lexical du TLFQ. Les liens ont continué de se développer avec Jean Daigle, successeur d'Anselme Chiasson au CEA. Mais c'est, un peu plus tard, avec le CRLA, qui était orienté vers l'étude de la variété acadienne du français, qu'une collaboration suivie s'est installée.

Le dictionnaire historique, qui a été au cœur de mes recherches, aurait pu en théorie embrasser l'ensemble des variétés de français du continent. L'évolution de ces français s'est en effet effectuée à partir d'une base commune, de sorte que de nombreux traits caractéristiques du parler des Québécois par rapport à celui des Français se retrouvent chez les Acadiens et les Louisianais, pour me limiter ici aux principales communautés francophones d'Amérique du Nord. Si l'on considère les usages anciens, la parenté est encore plus évidente. Mais l'équipe du TLFQ a rapidement réalisé que la prise en compte de l'acadien et du louisianais aurait exigé un effort supplémentaire considérable pour la collection des données et leur analyse. De plus, étant québécois, les rédacteurs n'avaient pas la compétence native des spécialistes acadiens ou louisianais. La décision de s'en tenir au

français du Québec s'est révélée judicieuse à mesure que les recherches sur les autres français du continent, notamment celles du CRLA, révélaient des univers francophones distincts et des besoins différents. Les approches devaient être modifiées et un recours plus systématique aux méthodes de la linguistique appliquée s'imposait pour bien répondre aux attentes des communautés concernées.

Il n'empêche que le dictionnaire ne pouvait proposer une synthèse historique de la variété laurentienne sans l'éclairage des français acadien et louisianais. Dans une communication présentée au colloque Les Acadiens et leur(s) langue(s) : quand le français est minoritaire, tenu à l'Université de Moncton en 1994, j'ai fait valoir la nécessité de retenir un certain nombre d'emplois acadiens dans la nomenclature du *Dictionnaire historique du français québécois* en raison des liens entre l'acadien et le québécois depuis le 17^e siècle.

Comme la plus grande partie des archives acadiennes a été détruite par les Anglais, soucieux d'effacer les preuves des droits territoriaux de la colonie française, la documentation québécoise, beaucoup mieux conservée, permet de reconstituer des pans de l'évolution du lexique acadien. La thèse de Karine Gauvin, préparée sous ma direction à l'Université Laval, fait une démonstration convaincante de l'intrication des usages dans la formation des deux grandes variétés du français canadien à partir d'une étude de l'élargissement sémantique des mots issus du vocabulaire maritime.

C'est à l'occasion du colloque de 1994 que j'ai pu constater le dynamisme des chercheurs acadiens – en fait, surtout des chercheuses! – et la saine émulation qui régnait entre les membres des trois principales constituantes de

l'Université (celles d'Edmundston, Shippagan et Moncton). Le CRLA a été créé dans le contexte des années 1980 où l'on a pu observer en Acadie un phénomène de renouveau économique et social marqué par la remontée de l'assurance collective, l'émergence d'un esprit d'entrepreneuriat et une affirmation artistique qui rappelait l'effervescence des années de la Révolution tranquille au Québec. Il faut mentionner ici les noms de Louise Péronnet et Catherine Phlipponneau, qui ont donné au Centre son élan de départ, puis de Lise Dubois et Annette Boudreau, qui lui ont imprimé sa vitesse de croisière.

C'est surtout avec cette dernière que j'ai eu l'occasion de travailler. En novembre 2001, Annette Boudreau m'a invité à donner un exposé dans un cours et une conférence dans le cadre des activités du CRLA. Une entente de collaboration a alors été signée avec le TLFQ pour la codirection d'étudiants, pour des stages au sein de mon équipe, pour l'établissement d'une nomenclature acadienne en vue de l'inclusion d'acadianismes dans *Le Petit Larousse*, etc. J'ai eu le plaisir de suivre une étudiante (Isabelle Bujold) dans un cours par correspondance et de diriger Karine Gauvin qui a soutenu sa thèse de doctorat en 2010. On m'a aussi fait l'honneur de m'inviter, en mars 2003, à présenter une causerie lors d'un dîner dans le cadre des Journées de réflexion sur l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick au cours desquelles Matthieu LeBlanc a présenté un document proposant les grandes orientations de la

démarche à envisager. En outre, grâce au travail de Lise Dubois et Gisèle Chevalier, bientôt relayées par Karine Gauvin, le français acadien est devenu l'une des premières composantes de la Base de données lexicographiques panfrancophone, lancée officiellement à Québec en mars 2004. Le Québec a reconnu le mérite d'Annette Boudreau en lui octroyant en 2015 l'insigne de l'Ordre des francophones d'Amérique, honneur qui rejaillit sur toute l'équipe qui l'a secondée.

Le CRLA est devenu un centre à vocation internationale. La chose était évidente déjà lors de la tenue du colloque sur l'écologie des langues, en 2002. Sa stabilité est garantie par la souplesse qui a caractérisé le renouvellement de la direction depuis trente ans. De nouvelles figures ont fait leur apparition. Laurence Arrighi est maintenant directrice du Centre.

Il me reste à souhaiter longue vie au CRLA dont la fréquentation a enrichi ma vision de la francophonie canadienne et m'a procuré de nombreuses heures d'échanges éclairants avec des linguistes dynamiques. Je n'oublie pas Lise Landry, secrétaire administrative, dont l'activité souriante a sûrement été un facteur important dans le bon fonctionnement du Centre. Je peux en tout cas témoigner qu'elle a contribué à l'établissement de rapports amicaux entre les membres du CRLA et ses collaborateurs externes.

LE CONSEIL POUR L'AMÉNAGEMENT DU FRANÇAIS AU NOUVEAU-BRUNSWICK : UNE COLLABORATION BRÈVE, MAIS FRUCTUEUSE

Gérard Snow, ancien directeur du Centre de traduction et de terminologie juridiques, Faculté de droit, Université de Moncton, et ancien président du Conseil pour l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick

Le Conseil pour l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick (ou CAFNB) n'a pas eu une vie bien longue : à peine sept ans, de 2004 à 2011. Il avait été créé dans le but de rassembler les personnes et les groupements désireux de conjuguer leurs efforts pour travailler à la progression vers l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick par l'application des principes de l'aménagement linguistique.

Qu'est-ce que l'aménagement linguistique?

C'est, en quelques mots, la mise en œuvre d'un train de mesures visant à accélérer l'évolution naturelle d'une langue. Au Québec, l'aménagement linguistique relève principalement, depuis quarante ans, de l'Office québécois de la langue française. Aucun autre organisme semblable n'existe au Canada, pas même au fédéral.

Pourquoi le CTTJ s'y intéressait-il?

Le Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ) de l'Université de Moncton a été créé en 1979, soit un an après l'ouverture de la Faculté de droit, pour appuyer la mise en œuvre du bilinguisme juridique dans les provinces et territoires canadiens de common law (à l'exclusion donc du Québec, régi par le droit civil). Le CTTJ s'est distingué à l'échelle internationale pour l'originalité et la fécondité de ses travaux terminologiques et jurilinguistiques. Ayant pour mission de contribuer à l'aménagement du français

dans la sphère juridique, il était naturel qu'il souhaitât collaborer avec son homologue de l'Université de Moncton, le CRLA, en matière d'aménagement linguistique.

Comment est né le CAFNB?

Le CAFNB est né à la suite des Journées de réflexion sur l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick tenues en mars 2002 à l'Institut de Memramcook¹, douze ans après un premier symposium organisé par le CRLA sur le même sujet. En organisant ce second colloque, la directrice du CRLA, Annette Boudreau, espérait sensibiliser la communauté acadienne à la nécessité de mieux structurer son action autour d'un projet d'aménagement linguistique. Elle a réussi son pari, puisqu'au lendemain du colloque, la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB) annonçait sa volonté de collaborer avec le CRLA à la formation d'un comité de travail voué à l'établissement d'une structure pour l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick. Aux deux membres fondateurs du comité, savoir Annette Boudreau pour le CRLA et Daniel Thériault pour la SAANB, vinrent se joindre des représentants d'autres organismes, notamment la Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick (CTINB), l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB), le Centre de traduction et de terminologie juridiques

¹ Les actes ont paru dans le n° 49 (automne 2003) de la revue *Égalité*.

(CTTJ) et le Commissariat aux langues officielles – région atlantique.

Le rapport du comité de travail aboutit le 22 avril 2004 à l'assemblée fondatrice du Conseil de l'aménagement linguistique du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'on l'a appelé à l'origine, qui établit un bureau de direction formé de Gérard Snow (président), Gisèle Chevalier (première vice-présidente), Achille Maillet (deuxième vice-président), Matthieu LeBlanc (secrétaire) et Daniel Thériault (trésorier). Le nouvel organisme réunirait des membres individuels et collectifs convoqués en assemblée générale deux fois l'an; des comités sectoriels permanents étaient mandatés pour organiser des activités dans les domaines suivants : variétés de langue (comité que présideront tour à tour Gisèle Chevalier, Louise Péronnet, et enfin Laurence Arrighi et Karine Gauvin), ressources et outils (Gisèle Chevalier, puis Laurence Arrighi et Karine Gauvin), affichage (Armand Robichaud, puis Annette Boudreau), toponymie (Jean Gaudet) et milieu de travail (Matthieu LeBlanc).

Le CAFNB est devenu membre actif du Forum de concertation des organismes acadiens au sein de la SAANB. À partir de 2007, les dirigeants du CAFNB et les présidents des comités sectoriels ont formé un conseil d'administration, et les assemblées générales semestrielles ont été réduites à une seule assemblée générale annuelle.

Quelles ressources le CAFNB avait-il à sa disposition?

Le CAFNB fonctionnait avec très peu de ressources financières, constituées d'une modeste subvention du gouvernement provincial et de financements ponctuels pour des projets précis. L'administration générale était prise en charge par le CTTJ, et les activités sectorielles étaient réalisées bénévolement avec le soutien,

heureusement, de la secrétaire administrative du CRLA, Lise Landry.

Quelles ont été les principales réalisations du CAFNB?

Entre 2007 et 2011, le CAFNB a tenu cinq journées de réflexions portant tour à tour sur l'affichage commercial (2007 à Moncton), la toponymie (2008 à Bathurst), les parlers régionaux (2009 à Bouctouche), la langue de travail dans la fonction publique provinciale (2010 à Fredericton) et enfin l'articulation des défis et des situations (2011 à Miramichi). Ces cinq journées de réflexion, qui ont été très courues, sont sans doute les réalisations les plus remarquées du CAFNB, tant du point de vue de la sensibilisation du public que du point de vue de leurs effets sur les politiques publiques. La journée de réflexion sur l'affichage, par exemple, a incité le CRLA à entreprendre une importante enquête linguistique sur l'affichage commercial à Moncton et à Dieppe, dont les résultats, publiés l'année suivante, ont été déterminants dans la décision de la ville de Dieppe de se doter d'un règlement municipal innovateur et audacieux en matière d'affichage extérieur des commerces. Et c'est à l'occasion de la deuxième journée de réflexion que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé, après bien des tergiversations, la création du Comité directeur de toponymie, qui allait comprendre deux membres actifs du CAFNB, Jean Gaudet et Matthieu LeBlanc. (Présidé par Bernard-Marie Thériault, le comité, qui n'avait eu le temps de traiter que d'une quarantaine de dossiers, a honteusement été aboli par le gouvernement actuel en février 2016 « par mesure d'économie ».)

Le CAFNB a aussi créé un portail visant à favoriser l'accès à toute une panoplie d'outils et de ressources linguistiques. Mais ces réalisations ne constituent que l'infime partie visible de l'action du CAFNB. Si on

pouvait aussi facilement circonscrire la multitude d'autres influences positives qu'il a pu avoir sur ses membres et d'autres dans leur sphère respective d'activité, la liste des réalisations serait considérable.

Pourquoi l'aventure a-t-elle pris fin?

Comme tout organisme ambitieux qui vit aux dépens de subventions de fortune et du bénévolat, le CAFNB s'est essoufflé. En 2010, j'avais rempli les trois mandats biennaux successifs à la présidence que je m'étais fixés et, au terme d'un intérim de quelques mois, la présidence s'avéra impossible à combler. De plus, avec la diminution constante de ses subventions, le CTTJ n'avait plus les moyens d'assurer l'administration de l'organisme, et toutes les démarches entreprises pour remédier à ce problème avaient échoué. Pour que l'activité du CAFNB eût pu se poursuivre, voire s'étendre, comme le souhaitaient ses membres, à l'échelle provinciale, il aurait fallu de plus généreuses subventions.

Quoi qu'il en soit, les fondateurs du CAFNB ne se faisaient pas d'illusions : l'aménagement linguistique, pour

fonctionner, a besoin d'un engagement clair, ferme, concret et soutenu de la part des gouvernements, voire d'une intégration totale au sein de la fonction publique. Le cas du Québec le confirme. Les fondateurs du CAFNB avaient espoir (ou l'illusion?) qu'ils seraient capables de convaincre le gouvernement provincial, par son exemple, à s'y investir. À ce point de vue, force est d'admettre que ce fut un échec.

Je ne voudrais pas terminer ma rétrospective, cependant, sur une note aussi triste. La création du CAFNB a contribué à faire la démonstration que la progression vers l'égalité linguistique ne peut dépendre que de la législation, et que les attitudes, les perceptions, les outils sont autant de facteurs tout aussi importants. Et, par-dessus tout, le CAFNB a permis aux chercheurs et aux militants de s'entraider et de se ressourcer pendant cette période de temps. Enfin, à toutes mes collaboratrices et à tous mes collaborateurs dans cette magnifique aventure, j'adresse mes plus vifs remerciements.

TÉMOIGNAGE POUR LES 30 ANS DU CRLA

Isabelle Violette, Université de Moncton

Mes premiers vrais contacts avec le CRLA remontent à 2005 au moment de mon inscription au doctorat en sciences du langage au Département d'études françaises de l'Université de Moncton. Or, en rétrospective, je me rends compte que ce centre de recherche avait déjà eu un impact sur mon parcours universitaire. C'est dans le cadre de l'une de ses conférences publiques que j'ai eu l'occasion de rencontrer le sociolinguiste Didier de Robillard, invité par le CRLA à l'automne 2003. Détentrice d'un baccalauréat en sociologie et en études françaises, je prenais alors une pause académique avant de poursuivre des études de maîtrise. J'hésitais entre différents domaines parmi lesquels la sociolinguistique bien sûr, mais également les relations internationales et le développement humanitaire. Annette Boudreau, alors directrice du centre, m'avait personnellement invitée à assister à la conférence, me sachant interpellée par les enjeux de langues et de sociétés. Elle m'avait par la suite chaleureusement présentée et recommandée au conférencier. C'est ainsi que j'ai été amenée à réaliser un Master recherche sous la direction de Didier de Robillard à l'Université François-Rabelais de Tours. Cette rencontre est emblématique de l'impact plus subtil, moins quantifiable et matériel, que peut avoir un centre de recherche : il rend possible des rencontres, fruit un peu du hasard, qui deviennent pourtant déterminantes dans l'orientation d'une jeune chercheure et qui créent des réseaux de recherche durables. Dans ce cas-ci, les liens entre Annette Boudreau, Didier de Robillard et moi-même ont mené à la signature de la première entente de cotutelle à l'Université de Moncton, ce qui m'a permis de poursuivre des études doctorales

au sein des deux universités. Cette première cotutelle a d'ailleurs ouvert la voie à d'autres ententes avec différentes universités. À mon retour à l'Université de Moncton, j'ai rapidement pu constater le dynamisme du CRLA par l'entremise entre autres de contrats d'assistantat de recherche qui m'ont été offerts. Celui notamment du projet « La francité internationale : pour une sociolinguistique de la mouvance » dirigée par Monica Heller de l'Université de Toronto avec Annette Boudreau comme cochercheure, m'a fourni une vitrine incomparable sur le monde de la recherche et m'a permis de saisir les multiples rouages méthodologiques, épistémologiques et institutionnels qu'il comporte.

Le CRLA a également joué pour moi un rôle de stimulation intellectuelle puisqu'il a accueilli un nombre impressionnant d'éminents chercheurs qui sont venus livrer des conférences publiques et qui sont intervenus dans des cours des trois cycles. Je me rappelle notamment de l'impression durable que m'ont laissée celles de Louis-Jean Calvet, Monica Heller, Jean-Marie Klinkenberg, Georges Ludi. Comme jeune étudiante, il y a quelque chose de grandiose, d'exaltant de pouvoir rencontrer des chercheurs qui constituent des références incontournables dans le domaine et dont les travaux constituent la matière même du cours. Et ce, surtout lorsqu'on vit dans les marges. Dans mon esprit d'Acadienne, je m'interrogeais alors sur comment ces « grands » pouvaient trouver un intérêt à se déplacer de si loin, dans un coin si « petit », et de surcroît à le trouver fascinant! Ainsi, au-delà de leur savoir et de leur gentillesse, ces chercheurs, de par leur engouement pour Moncton et l'Acadie comme terrain sociolinguistique, ont progressivement

changé mon rapport à mon milieu d'origine. Ils ont en quelque sorte contribué à ce que je le trouve « digne » aux yeux de l'Autre, celui qui provient de l'extérieur. Ce sentiment d'illégitimité, que je partageais avec d'autres, a d'ailleurs été le moteur de maintes réflexions au CRLA qui, à l'initiative d'Annette Boudreau, ont mené en 2012 à l'organisation du colloque La construction discursive du locuteur francophone en milieu minoritaire. Problématiques, méthodes et enjeux.

Sur un plan plus personnel, je peux dire également que le CRLA m'a servi de lieu d'accueil puisque j'y ai eu un bureau pendant mes quelques années de professeure à contrat (2010-2015). Ses locaux ont agi comme un lieu convivial d'échanges, de circulation et de convergence d'idées. C'est ainsi que sont nés des projets communs de colloques, de communications,

de panels, de tables rondes entre différents professeurs et doctorants côtoyés au quotidien : je pense ici à Laurence Arrighi, Annette Boudreau, Karine Gauvin, Isabelle LeBlanc, Matthieu LeBlanc, Hubert Noël, Émilie Urbain, sans oublier Lise Landry, secrétaire et présence bienveillante du centre, toujours prête à mettre la main à la pâte pour l'organisation de différentes activités. À bien y penser, le CRLA m'a fourni un ancrage et un sentiment d'appartenance à l'Université de Moncton. Ainsi, même si la recherche s'effectue de plus en plus par des moyens virtuels et numériques, rien ne remplace à mon avis un espace physique réel; 30 ans plus tard, l'existence du CRLA est tout aussi vitale sur le plan institutionnel et académique pour le savoir en Acadie.

LE CRLA A TRENTE ANS...

Chantal White, Université Sainte-Anne

Je me rappelle encore ma première visite au CRLA. Ce devait être au semestre d'automne de l'année 2000. J'en étais à ma deuxième année d'études, la première comme étudiante au Département d'études françaises, et je venais tout juste de découvrir le merveilleux monde de la linguistique. Je m'étais inscrite cette session-là au cours d'introduction à la linguistique en m'attendant à un cours très technique et très pointu. Il faut dire que mon séjour de perfectionnement en français à l'Université libre de Bruxelles l'été précédent avait quelque peu orienté mes perceptions de ce champ d'études. Je me rappelle encore comment notre professeur du cours de français nous avait parlé de la thèse de doctorat d'une de ses collègues qui était linguiste sur le sujet palpitant du pronom relatif *que*. Il n'avait suffi que d'un premier cours avec Annette Boudreau pour comprendre que la linguistique allait bien au-delà du pronom relatif *que* et son utilisation, bien qu'aujourd'hui mes connaissances en syntaxe de l'oral me font remettre en cause ma première condamnation en bloc de cet articulateur logique.

J'avais appris à nommer un malaise que j'avais toujours ressenti en grandissant dans un milieu minoritaire, et que j'allais plus tard reconnaître chez mes propres étudiants francophones originaires de la Nouvelle-Écosse, celui de l'insécurité linguistique. C'est ce concept qui a guidé mes pas jusqu'au CRLA, qui se trouvait derrière les dernières portes au deuxième étage de la Faculté des arts. Là, j'ai rencontré Lise Landry pour la première fois. C'est elle qui m'a aidée à m'orienter dans le centre de documentation et qui m'a montré les tirés à part de tous les articles publiés par Annette

Boudreau et Lise Dubois, les deux codirectrices du centre à l'époque, sur le sujet de l'insécurité linguistique que j'ai photocopiés sur la vieille photocopieuse du centre. Depuis ce jour, l'odeur des cartouches de toner évoque pour moi des belles découvertes. J'étais loin de me douter ce jour-là devant la photocopieuse avec Lise que le CRLA allait devenir mon deuxième chez-moi à partir du semestre d'hiver et le lieu de mon premier assistantat de recherche à l'aune duquel j'allais mesurer tous les autres.

Après un changement en catastrophe de la spécialisation en littérature pour passer aux sciences du langage, j'ai été embauchée par le CRLA à l'hiver et l'été 2001 pour veiller à la vérification et à l'uniformisation des transcriptions des entretiens de la première phase du projet Prise de parole, volet Acadie. Pendant ces séances d'écoute d'entretiens et de relecture de transcription, j'allais découvrir des gens qui, d'un bout à l'autre des provinces de l'Atlantique, avaient choisi de se consacrer à la cause des francophones en milieu minoritaire. L'expérience allait aussi me permettre de prendre conscience des défis auxquels étaient confrontés les francophones des autres provinces et me donner l'occasion de relever les similarités et les différences entre ces différents coins d'Acadie que, force m'était de constater, je ne connaissais que superficiellement.

En travaillant au CRLA, j'ai eu la chance de côtoyer des étudiantes à la maîtrise et au doctorat comme Mireille McLaughlin et Mélanie LeBlanc, qui m'ont servi de modèles et m'ont inspirée à faire comme elles et à poursuivre cette passion pour la linguistique que nous partageons toutes. J'ai

aussi eu le plaisir d'échanger avec des chercheurs « de passage » au Canada, comme Laurence Arrighi qui y entamait sa thèse de doctorat et Sénamin « Ozouf » Amedegnato, venu faire son postdoctorat. Pour ces deux chercheurs, le CRLA était devenu un port d'attache et il deviendrait plus tard, fort heureusement, le port d'entrée pour continuer à contribuer au développement de la recherche engagée au Canada francophone. Toutes ces personnes, sans oublier, bien sûr, les deux codirectrices Annette Boudreau et Lise Dubois, autour de qui tout ce beau monde convergeait, m'ont montré ce que voulait dire faire de la recherche non seulement appliquée, mais engagée surtout.

J'en ai eu une autre preuve lorsqu'Annette m'a demandé de siéger au comité d'organisation des journées d'aménagement linguistique du CRLA, des journées de réflexion organisées en partenariat avec plusieurs acteurs du milieu associatif en Acadie du Nouveau-Brunswick, tenues à la fin de l'hiver 2002. Dans l'exercice de ces

fonctions, j'ai été guidée par l'expertise et le professionnalisme de Lise Landry qui m'a si gracieusement prise sous son aile à la fois pour ces premières journées de réflexion et, en août 2002, dans l'organisation du colloque L'écologie des langues en hommage à William F. Mackay. À ce deuxième colloque, j'ai fait la rencontre de chercheurs qui allaient m'accompagner, de près ou de loin, tout au long de ma carrière et avec qui je continue de collaborer ou du moins de réfléchir à la linguistique et à la recherche.

C'est donc pour toutes ces raisons et bien d'autres encore que je suis heureuse de souhaiter un joyeux anniversaire au CRLA et surtout à tous ceux et celles qui gravitent autour et qui continuent d'en faire un point de rencontre et d'échanges stimulants. Ce carrefour merveilleux où j'ai tout appris sera à jamais mon foyer intellectuel.

BILAN ET PERSPECTIVES

LES DIRECTRICES DU CRLA

1987-1990 – Louise PÉRONNET

1990-1996 – Catherine PHILIPPONNEAU

1996-2001 – Annette BOUDREAU et Lise DUBOIS, codirectrices

2001-2003 – Annette BOUDREAU

2003-2009 – Gisèle CHEVALIER

2009-2012 – Annette BOUDREAU

2012-2015 – Annette BOUDREAU et Laurence ARRIGHI, codirectrices

2012-2013 – (Laurence ARRIGHI, direction par intérim)

2015-2018 – Laurence ARRIGHI

2015-2016 – (Annette BOUDREAU, direction par intérim)

VOLET RECHERCHE

Colloques et journées d'étude

Au fil des années, le CRLA a organisé des manifestations scientifiques de grande ampleur, sur des thématiques importantes pour la communauté acadienne et réunissant des chercheuses et chercheurs de renommée internationale. La section « Témoignage » dit l'importance qu'a revêtue pour beaucoup ces rencontres : première découverte de l'Acadie et de sa situation sociolinguistique, amorce de collaborations qui allaient s'étendre sur des années, initiation à la recherche pour les plus jeunes, ces rencontres ont compté dans le cheminement de beaucoup. Entre 1987 et 2016, 16 colloques ou journées d'étude ont été organisés. En voici une présentation générale.

JOURNÉE D'ÉTUDE

« **L'école contribue-t-elle à maintenir la vitalité d'une langue minoritaire?** »

Les 3 et 4 avril 1987.

COLLOQUE INTERNATIONAL DE LINGUISTIQUE FONCTIONNELLE

« **Les politiques linguistiques dans une entité politique plurilingue** »

« **Les origines dialectales des langues exportées** »

« **Les langues amérindiennes** »

Du 17 au 21 août 1988.

Conférenciers invités :

William Mackey

Université Laval, Québec, Canada

André Martinet

École pratique des hautes études, Chaire de linguistique générale à la Sorbonne, Université Paris Descartes, France

SYMPOSIUM EN AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE

« **L'aménagement linguistique en Acadie du Nouveau-Brunswick** »

Du 3 au 5 mai 1990.

Conférencier invité :

Jean-Claude Corbeil

Conseil de la langue française
Québec, Canada

23^e COLLOQUE ANNUEL DE L'ASSOCIATION

CANADIENNE DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE (ACLA)

Les 29 et 30 mai 1992.

Conférenciers et conférencière invités :

William Labov

Université de Pennsylvanie, États-Unis

Pierre-Étienne Laporte

Conseil de la langue française du gouvernement
du Québec, Canada

Henriette Walter

Université de Haute-Bretagne, France

COLLOQUE

« **Les Acadiens et leur(s) langue(s) : quand le
français est minoritaire** »

Du 19 au 21 août 1994.

3^E CONGRÈS DE L'ALLIANCE CANADIENNE DES
RESPONSABLES ET ENSEIGNANTS EN FRANÇAIS
(ACREF)

« **Le français, langue maternelle,
dans les collèges et les universités
en milieu minoritaire** »

Du 30 avril au 3 mai 1997.

Conférencières invitées :

Hélène Cajolet-Laganière

Université de Sherbrooke, Québec, Canada

Monica Heller

Université de Toronto, Ontario, Canada

Françoise Mougeon

Université York, Ontario, Canada

COLLOQUE ANNUEL DU CONSEIL INTERNATIONAL
D'ÉTUDES FRANCOPHONES (CIEF)

Du 23 au 30 mai 1998.

COLLOQUE INTERNATIONAL

« **L'Écologie des langues /
The Ecology of Languages** »

Du 21 au 23 août 2002.

Conférenciers et conférencières invités :

William F. Mackey

Université Laval, Québec, Canada

Henri Boyer

Université de Montpellier III, France

Roland J.-L. Breton

Université de Paris 8, France

John Edwards

Université St. Francis Xavier,
Nouvelle-Écosse, Canada

Henri Dorion

Université Laval, Québec, Canada

Pierre Foucher

Université de Moncton,
Nouveau-Brunswick, Canada

Joshua A. Fishman

Université Yeshiva, États-Unis

Jean-François de Pietro

Institut de recherche et de documentation
pédagogique, Neuchâtel, Suisse

Françoise Gadet

Université de Paris X Nanterre, France

Monica Heller

Université de Toronto, Ontario, Canada

Jacques Maurais

Conseil de la langue française, Québec, Canada

Grant McConnell

Université Laval, Québec, Canada

Peter Nelde

Université catholique de Bruxelles, Belgique

Mwatha Musanji Ngalasso

Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3,
France

Louise Péronnet

Université de Moncton, Nouveau-Brunswick,
Canada

Karmele Rotaetxe

Université du Pays Basque – Bilbao, Espagne

Tove Skutnabb-Kangas

Université de Roskilde, Danemark

Colin H. Williams

Université de Cardiff, Royaume-Uni

29^E CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DE LINGUISTIQUE
DES PROVINCES ATLANTIQUES / ATLANTIC
PROVINCES LINGUISTICS ASSOCIATION (ALPA-
APLA) ET

3^E JOURNÉE SCIENTIFIQUE DU RÉSEAU
SOCIOLINGUISTIQUE ET DYNAMIQUE DES LANGUES
Novembre 2005.

Conférenciers invités :

Rodrigue Landry

Université de Moncton, Nouveau-Brunswick,
Canada

Bruno Maurer

Université de Montpellier III, France

12^E CONGRÈS INTERNATIONAL MÉTHODES EN
DIALECTOLOGIE / METHODS IN DIALECTOLOGY
Du 1^{er} au 5 août 2005.

Conférenciers et conférencières invités :

J.K. Chambers

Université de Toronto, Ontario, Canada

Natalie Schilling-Estes

Université de Georgetown, États-Unis

Jacques Durand

Université de Toulouse, France

Hans Goebel

Université de Salzburg, Autriche

3^{ES} JOURNÉES SCIENTIFIQUES DU RÉSEAU
SOCIOLINGUISTIQUE ET DYNAMIQUE DES LANGUES
Les 2 et 3 novembre 2005.

COLLOQUE INTERNATIONAL
« **Cultures minoritaires et urbanité :
explorations, théories et méthodes** »

ET 4^E JOURNÉE INTERNATIONALE DE
SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE
Du 22 au 24 septembre 2005.

Conférencier et conférencière invités :

Sherry Simon

Université York, Ontario, Canada

Louis-Jean Calvet

Université d'Aix-en-Provence, France

COLLOQUE INTERNATIONAL
« **La situation du français en Acadie. Colloque
en hommage à Louise Péronnet** »
Du 22 au 25 septembre 2010.

Conférencier et conférencière invités :

Françoise Gadet

Université de Paris X Nanterre, France

Vincent Lucci

Université Stendhal, France

COLLOQUE INTERNATIONAL (2^E VOLET)
« **La construction discursive du locuteur
francophone en milieu minoritaire.
Problématique, méthodes et enjeux** »
Du 3 au 6 octobre 2012.

Conférenciers et conférencières invités :

Cécile Canut

Université Paris-Descartes, France

Alexandre Duchêne

Université de Fribourg, Suisse

Sylvie Dubois

Louisiana State University, États-Unis

Stefana Olga Galatanu

Université de Nantes, France

Monica Heller

Université de Toronto, Ontario, Canada

Jean-Marie Klinkenberg

Université de Liège, Belgique

France Martineau

Université d'Ottawa, Ontario, Canada

Salikoko Mufwene

Université de Chicago, États-Unis

COLLOQUE INTERNATIONAL
« **Les Français d'ici** » (5^e édition)
Du 12 au 14 juin 2014.

Conférenciers et conférencières invités :

Chantal Bouchard

Université McGill, Québec, Canada

Michel Francard

Université catholique de Louvain, Belgique

Alexandra Jaffe

California State University, États-Unis

Marie-Ève Perrot

Université d'Orléans, France

JOURNÉE D'ÉTUDE INTERNATIONALE
« **en sociolinguistique en l'honneur de la
Professeure Annette Boudreau** »
Le 14 juin 2016.

Conférencier et conférencières invités :

Monica Heller

Université de Toronto, Ontario, Canada

Mireille McLaughlin

Université d'Ottawa, Ontario, Canada

Claudine Moïse

Université de Grenoble-Alpes, France

Alexandre Duchêne

Université de Fribourg, Suisse

Conférencières et conférenciers reçus

Entre sa fondation en 1987 et l'hiver 2017, le CRLA a permis la venue à Moncton d'innombrables conférencières et conférenciers, spécialistes de réputation internationale, jeunes chercheuses et chercheurs. Souvent reçus pour parler de leurs terrains et de leurs recherches, ils ont assurément contribué à la renommée du CRLA comme lieu de convergence pour la recherche en aménagement linguistique au pays comme à l'international. Ici sont notés les conférencières et les conférenciers reçus par le CRLA.

1987

Henriette WALTER, Université de Haute-Bretagne
et École pratique des Hautes Études, France
Les jeunes et leur vocabulaire

Michel FRANCARD, Université catholique de
Louvain, Belgique
*Les parlers régionaux (acadiens) ont-ils leur place en
francophonie?*

1990

Denise DAOUST, UQAM, Québec, Canada
*La législation québécoise dans une perspective
d'aménagement linguistique*

Jean-Michel CHARPENTIER, CNRS, France
La situation du français dans le Pacifique sud

Michel FRANCARD, Université catholique de
Louvain, Belgique
*Structures politiques et aménagement linguistique en
Belgique*

François GRIN, Université de Genève, Suisse
Introduction à l'économie de la langue

1993

Nazam HALAOUI, Université de Montréal, Québec,
Canada
*Langues, aménagement linguistique et développement
Les politiques de langues*

Jacques MAURAIS, Conseil de la langue française,
Québec, Canada
*Aménagement des langues autochtones du Québec
Langues et mondialisation : répercussions linguistiques
des phénomènes de libre-échange*

1995

Normand LABRIE, Université de Toronto, Ontario,
Canada
*Politiques linguistiques pour l'éducation des minorités
linguistiques. État de la question au Canada*

Andrée TABOURET-KELLER, Université de
Strasbourg, France
*Langue et identité : associées ou dissociées? Une
problématique complexe*

Danièle MOORE, CRÉDIF, France
*L'école et les représentations du bilinguisme et de
l'apprentissage des langues chez les enfants*
Henriette WALTER, Université de Haute-Bretagne,
France
*L'aventure des langues en Occident
Le rythme de l'évolution lexicale
Patrimoine linguistique et langues des voisins*

1997

Charles CASTONGUAY, Université d'Ottawa,
Ontario, Canada
L'assimilation chez les Acadiens : un autre regard

1998

Gisèle BARNABÉ, Collège universitaire de Saint-
Boniface, Manitoba, Canada
*L'intégration du français aux diverses disciplines
Création d'une structure académique responsable de la
formation linguistique en milieu universitaire*

Conrad OUELLON, UQAM, Québec, Canada
*Y a-t-il une place pour le français dans les nouvelles
technologies?*

1999

Jean-François DE PIETRO, Université de Neuchâtel, Suisse
Le français en Suisse : une langue en contact

Liliane JAGUENEAU, Université de Poitiers, France
Les parlers régionaux et l'enseignement des langues

Yves CORMIER
Surprenantes découvertes sur le parler acadien

Peter NELDE, Université Libre de Bruxelles, Belgique
Bruxelles, une nouvelle tour de Babel : ou comment neutraliser des conflits linguistiques

2000

Walt WOLFRAM, North Carolina State University, États-Unis
Dialect awareness in the classroom: Why and How?

Jean DELISLE, Université d'Ottawa, Ontario, Canada
Traduction, féminisme et création linguistique

2001

Claudine MOÏSE, Université d'Avignon, France
Politique linguistique et minorités

Jacques MAURAS, Conseil de la langue française, Québec, Canada
Les problématiques linguistiques à l'aube du XXI^e siècle

Claude POIRIER, Université Laval, Québec, Canada
La genèse du français québécois : nouvel éclairage sur l'identité linguistique des francophones d'Amérique du Nord

Klaus BOCHMANN, Université de Leipzig, Allemagne
Une (autre) langue romane en situation minoritaire : le roumain parlé en Ukraine

2002

Diane GÉRIN-LAJOIE, Université de Toronto, Ontario, Canada
Pratiques langagières et rapport à l'identité : le cas de jeunes fréquentant l'école secondaire de langue française en Ontario

Normand LABRIE, Université de Toronto, Ontario, Canada
Des politiques linguistiques : pourquoi et comment?

2003

Jean-Marie KLINKENBERG, Université de Liège, Belgique
La langue et le citoyen. Pour une autre politique de la langue française

Monica HELLER, Université de Toronto, Ontario, Canada
Éléments d'une sociolinguistique critique

Max SIBERZTEIN, Université de Franche-Comté, France
Une analyse transformationnelle automatique des langues. Un rêve devenu réalité

Patrice BRASSEUR, Université d'Avignon, France
Le dictionnaire des régionalismes franco-terre-neuviens

Didier DE ROBILLARD, Université François-Rabelais, France
FrançaiS a un bien singulier pluriel!

Martina DRESCHER, Université de Bayreuth, Allemagne
« Là tu te dis putain c'est souvent chaud » : pour une approche pragmatique des jurons

2004

Joan NETTEN et Claude GERMAIN, Université de Memorial, Terre-Neuve-et-Labrador, Canada et UQAM, Québec, Canada
Rapport entre langue orale et langue écrite et correction de l'erreur

Marty LAFOREST, UQTR, Québec, Canada
Condamner le comportement d'autrui : reproche, insulte et médisance dans les conversations familiales

Pierre GÉRIN, Université de Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada
Paysages linguistiques

2005

Robert Papen, UQAM, Québec, Canada
Situation francophone de l'Ouest

Luc BARONIAN, UNBSJ, Nouveau-Brunswick, Canada
Le français cajun avant les Acadiens, le français cajun après les Créoles

2006

Julie AUGER, Université de l'Indiana, États-Unis
Le picard et le québécois : langues ou dialectes?

Pierre-Don GIANCARLI, Université de Poitiers,
France
Les connecteurs en acadien et français de France

2008

Catherine CAWS, Université de Victoria, Colombie-
Britannique, Canada
*Web 2.0 et apprentissage de l'écriture : une perspective
axée sur la théorie de l'activité*

2010

Bernard CERQUIGLINI, Association des universités
francophones (AUF)
Les États-Unis d'Amérique, grand pays francophone

Alexandre DUCHÊNE et Didier DE ROBILLARD,
Université de Fribourg, Suisse, et Université
François-Rabelais, France
Les approches qualitatives : convergences et divergences

Colette NOYAU, Université Paris X, France
*La gestion des langues en situation de contact ou
d'apprentissage : une approche psycholinguistique*

2011

Chantal BOUCHARD, Université McGill, Québec,
Canada
La légitimité linguistique en question

Carole SALMON, Université du Massachusetts à
Lowell, États-Unis
*La représentation linguistique des Franco-Américains à
travers l'analyse de la presse francophone : l'exemple de
Lowell au Massachusetts*

Carol J. LÉONARD, Campus Saint-Jean, Université
de l'Alberta, Canada
Le pouvoir des noms de lieux

2013

Siobhán KIELY, Université de Moncton, Nouveau-
Brunswick, Canada
*Variables psycho-sociales dans l'apprentissage d'une
langue seconde : un regard sur le Québec*

James COSTA, Université d'Oslo, Norvège
*Le provençal est-il rétif à tout aménagement
linguistique? Conflits de normes et de limites
linguistiques en Provence*

Wim REMYSEN, Université de Sherbrooke, Québec,
Canada
*Entre idéologie et imaginaire : l'exemple des chroniques
de langage dans la presse québécoise*

2014

Thomas KLINGLER, Université Tulane, États-Unis
Trois siècles de français en Louisiane

Alexandre DUCHÊNE, Université de Fribourg,
Suisse
Accès au travail et (il)légitimité langagière

Jean-Marie KLINKENBERG, Université de Liège,
Belgique
*Les littératures francophones minoritaires : essai de
systématique*

2015

Wim REMYSEN, Université de Sherbrooke, Québec,
Canada
*D'un accent à l'autre : la dialectologie perceptuelle au
Québec*

Monica HELLER, Université de Toronto, Ontario,
Canada
*Exode et mobilité. Langue, classe sociale et travail au
Canada francophone*

2016

Françoise GADET, Université de Paris-Nanterre,
France
*Un corpus en banlieue parisienne : les avantages de la
« proximité »*

Fanny MARTIN et Christophe REY, Université Jules-
Verne, France
*Les recherches sur la langue picarde au 21^e siècle :
retour sur quelques travaux menés à l'Université
d'Amiens entre 2006 et aujourd'hui*

2017

Anaïs MORENO, Université d'Ottawa, Ontario,
Canada
*L'oral et l'écrit au-delà d'une opposition de surface :
l'exemple du discours rapporté*

Chercheuses et chercheurs reçus

Dès 1988, le CRLA est devenu un lieu de convergence pour des chercheuses et des chercheurs établis ou émergents. Année après année, le Centre a reçu la visite de chercheurs nationaux et internationaux pour de courts ou moyens séjours dans le cadre de recherches de terrain en Acadie ou pour la consultation de ses corpus ou de son centre de documentation. Il a aussi reçu des étudiantes et étudiants souvent venus au CRLA pour une partie de leur recherche de maîtrise (telle Christelle Meyer de l'Université de Calgary en 2012) ou de doctorat (ainsi Marie-Ève Perrot de l'Université de Paris III qui signera le premier travail doctoral consacré au chiac, ou encore Raphaële Wiesmath de l'Université de Freiburg, en Allemagne, auteure de la thèse sur la syntaxe du français acadien contemporain). Il a également hébergé pour de longs séjours des post-doctorantes et post-doctorants. Ici sont notés les chercheuses et chercheurs ayant effectué des recherches au Centre ou ayant été assistés par le Centre, les conférenciers et conférencières se trouvant à l'entrée précédente.

1988

Denise DAOUST, UQAM, Québec, Canada

Jean-Michel CHARPENTIER, Centre National de la Recherche Scientifique, France

Pierre MARTIN, Université Laval, Québec, Canada

Vincent LUCI, Université de Grenoble, France

1990

Martine VIÉRON, Université d'Angers, France

Jean-Claude CORBEIL, Conseil de la langue française du Québec, Québec, Canada

Jean-Denis GENDRON, Université Laval, Québec, Canada

William F. MACKEY, Université Laval, Québec, Canada

Juan COBARRUBIAS, Université Seton Hall, États-Unis

Pierre DUMONT, Université Paul-Valéry, France

1992

Henriette WALTER, Université de Haute-Bretagne, France

Joëlle GARDES-TAMINE, Université d'Aix-en-Provence, France

Jacques MAURAS, Conseil de la langue française, Québec, Canada

Michel FRANCARD, Université catholique de Louvain, Belgique

Marie-Ève PERROT, Université de Paris III, France

Patrice BRASSEUR, Centre National de la Recherche Scientifique, France

Cécyle TRÉPANIÉ, Université Laval, Québec, Canada

1993

Nazam HALAOUI, Université de Montréal, Québec, Canada

Jacques MAURAS, Conseil de la langue française, Québec, Canada

Musanji NGALASSO, Université Michel-de-Montaigne, France

Jean-Michel CHARPENTIER, Centre National de la Recherche Scientifique, France

Françoise GADET, Université de Paris X, France

Marie-Ève PERROT, Université d'Orléans, France

Cécyle TRÉPANIÉ, Université Laval, Québec, Canada

Paul WIJNANDS, École supérieure de Maastricht et Université libre d'Amsterdam, Pays-Bas

1994

Jürgen ERFURT, Université de Francfort,
Allemagne

Jean-Claude GUÉDON, Université de Montréal,
Québec, Canada

Normand LABRIE, Université de Toronto,
Ontario, Canada

Monica HELLER, Université de Toronto, Ontario,
Canada

Gabrielle BUDACH, Université de Leipzig,
Allemagne

Marcel LAUZIÈRE, CRSH, Ottawa, Ontario,
Canada

Conrad OUELLO, Université Laval, Québec,
Canada

1995

Claude VERREAULT, Université Laval, Québec,
Canada

Marise OUELLET, Université Laval, Québec,
Canada

Serge PROULX, UQAM, Québec, Canada

James THÉRIAULT, Centre scolaire Samuel-de-
Champlain, Nouveau-Brunswick, Canada

Sabine KRUMBÜGEL, Université de Bamberg,
Allemagne

Raphaële WIESMATH, Université de Freiburg,
Allemagne

Patrice BRASSEUR, Université d'Avignon, France

Dominique SCHEFFEL-DUNAND, Université York,
Ontario, Canada

1996

Raphaële WIESMATH, Université de Freiburg,
Allemagne

1997

Raphaële WIESMATH, Université de Freiburg,
Allemagne

Sabine KRUMBÜGEL, Université de Bamberg,
Allemagne

Patrice BRASSEUR, Université d'Avignon, France

Dominique SCHEFFEL-DUNAND, Université York,
Ontario, Canada

Normand LABRIE, Université de Toronto,
Ontario, Canada

Monica HELLER, Université de Toronto, Ontario,
Canada

Gabrielle BUDACH, Université de Leipzig,
Allemagne

Jürgen ERFURT, Université de Francfort,
Allemagne

Claude VERREAULT, Université Laval, Québec,
Canada

Conrad OUELLO, Université Laval, Québec,
Canada

Maryse OUELLET, CIRAL, Université Laval,
Québec, Canada

1998

Jürgen ERFURT, Université de Francfort,
Allemagne

Jean-Claude GUÉDON, Université de Montréal,
Québec, Canada

Normand LABRIE, Université de Toronto,
Ontario, Canada

Monica HELLER, Université de Toronto, Ontario,
Canada

Marcel LAUZIÈRE, CRSH, Ottawa, Ontario,
Canada

Conrad OUELLO, Université Laval, Québec,
Canada

Serge PROULX, UQAM, Québec, Canada

James THÉRIAULT, Centre scolaire Samuel-de-
Champlain, Nouveau-Brunswick, Canada

1999

Raphaële WIESMATH, Université de Freiburg,
Allemagne

2000

Mary THOMPSON-JONES, Département d'État des
Affaires publiques, États-Unis

Louis QUINTAL, Affaires publiques, États-Unis

Jean DELISLE, Université d'Ottawa, Ontario,
Canada

Grant MCCONNELL, Université Laval, Québec,
Canada

2001

Sénamin AMEDEGNATO, Université de Montpellier, France

Catherine KHORDOC, Université de Limerick, Irlande

2002

Sénamin AMEDEGNATO, Université de Montpellier, France

Laurence ARRIGHI, Université d'Avignon, France

2004

Alexandre ENKERLI, Université de l'Indiana, États-Unis

2005

Gueorgui JETCHEV, Université de Sofia, Bulgarie

2009

Kelle KEATING, Université du Texas at Austin, États-Unis

Catherine LÉGER, Université du Texas at Austin, États-Unis

2010

Olfa ABDELLI, Université de Tunis, Tunisie

Émilie URBAIN, Université de Liège, Belgique

Cristina PETRAȘ, Université Alexandru Ioan Cuza, Roumanie

2011

Stefana-Olga GALATANU, Université de Nantes, France

2012

Kelle KEATING, Université Pepperdine, États-Unis

Christelle MEYER, Université de Calgary, Alberta, Canada

Cristina PETRAȘ, Université Alexandru Ioan Cuza, Roumanie

2013

Basile ROUSSEL, Université d'Ottawa, Ontario, Canada

2014

Catherine LÉGER, Université de Victoria, Colombie-Britannique, Canada

2015

Émilie URBAIN, Université de Liège, Belgique

2017

Catherine LÉGER, Université de Victoria, Colombie-Britannique, Canada

Publications

Le CRLA est notamment connu pour avoir organisé à plusieurs reprises des symposiums, journées d'étude et colloques. Suite à ces événements, les différentes directrices du Centre ont tenu pour important d'en garder traces. Comme il est d'usage, les participantes et participants ont été invités à soumettre une version bonifiée de leur présentation pour évaluation puis publication. Ce sont en premier lieu ces entreprises qui sont listées ci-dessous. S'ensuivent les références de livrets (non publiés) confectionnés par des membres du CRLA.

Livres et numéros de revues

1989

Gisèle DUCOS et Catherine PHILIPPONNEAU (dir.), *Actes du 15^e colloque international de linguistique fonctionnelle, Moncton – Pointe-de-l'Église, 18-24 août 1988, Moncton, CRLA.*
ISBN : 2-9801537-0-2

1991

Catherine PHILIPPONNEAU (dir.), *Vers un aménagement linguistique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Actes du Symposium de Moncton, 3, 4 et 5 mai 1990, Moncton, CRLA.*
ISBN : 2-9801537-2-9

1994

Catherine PHILIPPONNEAU (dir.) [avec la collaboration d'Annette BOUDREAU et Lise DUBOIS], *Actes du XVI^e colloque de l'ALPA, Sociolinguistique et aménagement des langues – Sociolinguistique et aménagement des langues / Proceedings of the XVIth Annual Meeting of the Atlantic Provinces Association – Sociolinguistics Studies and language Planning, Moncton, CRLA.*
ISBN : 2-9801537-3-7

1996

Annette BOUDREAU et Lise DUBOIS (dir.), *Les Acadiens et leur(s) langue(s) : quand le français est minoritaire, Moncton, Éditions d'Acadie.*
ISSN : 2-7600-0336-1

1998

Annette BOUDREAU et Lise DUBOIS (dir.), *Le français, langue maternelle, dans les collèges et les universités en milieu minoritaire. Actes du colloque dans le cadre du 3^e Congrès de l'ACREF « Du souffle dans les voiles : les élèves à la barre », Moncton, Éditions d'Acadie.*

ISBN : 2-7600-0356-6

2002

Annette BOUDREAU, Lise DUBOIS, Jacques MAURAIS et Grant MCCONNELL (dir.), *L'Écologie des langues / Ecology of Languages : Mélanges William MacKey / Homage to William MacKey, Paris, L'Harmattan.*
ISBN : 2-7475-2529-5

2003

« Actes des Journées de réflexion sur l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick », *Égalité*, n° 49.
ISSN : 0226-6873

Annette BOUDREAU, Lise DUBOIS, Jacques MAURAIS et Grant MCCONNELL (dir.), *Colloque international sur l'Écologie des langues, Paris, L'Harmattan.*
ISBN : 2-7475-5059-1

2005

Annette BOUDREAU, Thierry BULOT, Lise DUBOIS et Gudrun LEDEGEN (dir.), *Revue de l'Université de Moncton*, « Signalétiques et signalisations linguistiques et langagières des espaces de villes (configurations et enjeux sociolinguistiques) ». Actes de la 4^e Journée internationale de sociolinguistique urbaine, vol. 36, n° 1.
ISSN : 0316-6368 (imprimé)
ISSN : 1712-2139 (numérique)
RCLA/CJAL ISSN : 1481-868X

2006

Gisèle CHEVALIER et Robert PAPEN (dir.), *Revue de l'Université de Moncton et Canadian Journal of Applied Linguistics = Revue canadienne de linguistique appliquée*, « Les variétés de français

en Amérique du nord : évolution, innovation et description », vol. 37, n° 2 et vol. 9, n° 2.
ISSN : 0316-6368 (imprimé)
ISSN : 1712-2139 (numérique)

2007

Gisèle CHEVALIER (dir.) [avec la collaboration de Jacques MAURAIS, Ahmed BOUKOUS, Jean-Marie KLINKENBERG, Bruno MAURER et Pierre DUMONT], *Les actions sur les langues – Synergie et Partenariat*. Actes des 3^{es} Journées scientifiques du Réseau Sociolinguistique et dynamique des langues, CRLA, AUF, Éditions des Archives Contemporaines.
ISBN : 978-2-914610-43-8

Gisèle CHEVALIER, Karine GAUVIN et Denise MERKLE (dir.), *Revue de l'Université de Moncton*, « Les apports de la sociolinguistique et de la linguistique à l'enseignement des langues en contexte plurilingue et pluridialectal » / « Sociolinguistics, Linguistics and the Teaching of Language in Multilingual and Multidialectal contexts », Actes du 29^e Colloque annuel de l'Association de linguistique des provinces atlantiques, numéro hors série.
ISSN : 0316-6368 (imprimé)
ISSN : 1712-2139 (numérique)

2013

Annette BOUDREAU (dir.), *Minorités linguistiques et société = Linguistic Minorities and Society*, « Le français en milieu minoritaire : défis et enjeux. La situation du français en Acadie du Nouveau-Brunswick », n° 4.
ISSN : 1927-8632 (numérique)

2014

Laurence ARRIGHI et Matthieu LEBLANC (dir.), *La francophonie en Acadie : dynamiques sociales et langagières. Textes en hommage à Louise Péronnet*,

Sudbury, Prise de parole.
ISBNB (papier) : 978-89423-928-5
ISBNB (PDF) : 978-89423-768-7
ISBNB (ePub) : 978-89744-000-8

2015 [2013]

Catherine LÉGER, Matthieu LEBLANC, Laurence ARRIGHI et Isabelle VIOLETTE (dir.), *Revue de l'Université de Moncton*, « Usages, discours et idéologies linguistiques dans la francophonie canadienne : perspectives sociolinguistiques », vol. 44, n° 2. ISSN (numérique) : 1712-2139
ISSN (imprimé) : 0316-6368

2016

Laurence ARRIGHI et Annette BOUDREAU (dir.), *Langue et légitimation : la construction discursive du locuteur francophone*, collection « Les Voies du français », Québec, Presses de l'Université Laval.
ISBN : 978-2-7637 3174-2

2017

Laurence ARRIGHI et Karine GAUVIN (dir.), *Regards croisés sur les français d'ici*, collection « Les Voies du français », Québec, Presses de l'Université Laval.
ISBN : à venir

Livrets du CRLA

2000

Cahiers de linguistique du CRLA : « Travaux en linguistique des étudiants de l'Université de Moncton », CRLA

2003

Cahier bibliographique du CRLA : « Le français en Acadie », CRLA.

Banque de corpus

Comme l'indiquent Annette Boudreau et Lise Dubois dans le rapport annuel du CRLA de 1997-1998, le « CRLA reçoit des visiteurs du monde entier. Or, ces derniers demandent souvent de consulter des corpus du français parlé de l'Acadie ». Pour cette raison notamment, le CRLA décide alors de mettre à la disposition des chercheurs et chercheuses une série de corpus pour consultation au centre de documentation. C'est ainsi qu'est créée la banque de corpus du CRLA. À partir de là, chaque année et selon les financements disponibles, des assistantes et assistants de recherche vont transcrire, vérifier les transcriptions déjà effectuées, uniformiser et numériser les données, etc. C'est notamment cette expérience des plus formatrice que relatent Mireille McLaughlin et Chantal White dans leur témoignage ici même.

En 2009, sous le mandat de Gisèle Chevalier, un comité de gestion de la Banque de corpus oraux des Maritimes archivés au centre de documentation du CRLA (composé de Louise Beaulieu, Gisèle Chevalier, Karine Gauvin, Marie-Élaine Lebel et Patricia Balcom) a mis en place des procédures officielles pour la consultation et le prêt de corpus dans un souci de promouvoir la recherche en linguistique portant sur le français parlé en Acadie à l'intérieur des programmes offerts à l'Université de Moncton et auprès de la communauté scientifique. Ce faisant, le CRLA a participé à l'intérêt alors croissant pour la linguistique de corpus et participe à l'essor des études acadiennes. Le CRLA agit alors, selon les mots de Gisèle Chevalier, comme la « courroie de transmission » entre les chercheurs et chercheuses et des auteurs et auteures de corpus (Rapport annuel 2008-2009).

Pour donner une idée de la richesse de ce fonds, on trouvera ci-dessous quelques détails sur les principaux corpus du CRLA.

Le **Corpus Roy** : il est composé de 22 entretiens de jeunes, d'adultes et de personnes âgées de la région de Moncton. Il a été réalisé en 1975 et a en premier lieu servi de base à la thèse de maîtrise de madame Marie-Marthe Roy (*Les conjonctions anglaises but et so dans le français de Moncton : une étude sociolinguistique de changements linguistiques provoqués par une situation de contact*, Université du Québec à Montréal, 1979).

Le **Corpus Étienne** : dit aussi Corpus Gérard-Étienne du nom de notre ancien collègue qui, au moment de son départ à la retraite, a fait don au CRLA d'enregistrements sur bandes magnétiques (41 bandes) de contes et des récits de vie qu'il avait effectués en 1975 au début de sa carrière. Ce corpus a été entièrement transcrit (une transcription orthographique qui totalise 371 pages / 17 056 mots) sous le mandat de Gisèle Chevalier et fut lancé officiellement le 27 avril 2009 dans le cadre des activités

commémoratives en hommage à ce collègue décédé quelques mois plus tôt. Comme l'indique alors Gisèle Chevalier, ce « corpus est un des rares témoins de l'état du français parlé par des Acadiens et des Acadiennes sur plusieurs générations » (Rapport annuel 2008-2009).

Un premier inventaire des formes lexicales regroupées par variantes et accompagnées d'informations grammaticales et statistiques a été dressé par Gisèle Chevalier et Nathalie Martin (2009), avec la collaboration de Michèle Beaudoin et de Nicole Poirier. Une affiche décrivant le corpus et une copie de rodage de l'inventaire lexical ont été présentés lors de l'exposition consacrée à l'œuvre littéraire de Gérard Étienne qui s'est tenue à la Bibliothèque Champlain en juin 2009.

Le **Corpus Péronnet** : ce corpus comprend plusieurs sous-corpus (Péronnet 1985, Péronnet 1988 et Péronnet 1989). L'objectif global de ce

corpus est de permettre une description du français parlé en situation informelle dans les régions acadiennes du Nouveau-Brunswick. La subdivision en sous-corpus a été effectuée afin de répondre à des objectifs particuliers de description. Ainsi, le sous-corpus Péronnet 1985 a été constitué dans le but de décrire le français acadien traditionnel de la région du sud-est du Nouveau-Brunswick; le sous-corpus Péronnet 1988 vient compléter celui de 1985 d'une part sur le plan sociolinguistique et d'autre part sur le plan géographique, les enquêtes ayant été effectuées dans les trois grandes régions francophones de la province auprès de jeunes (18-25 ans) et de témoins adultes (40-55 ans); enfin, le sous-corpus Péronnet 1989 avait pour objectif de décrire le parler de jeunes acadiens de la région de Moncton en recherchant avant tout un parler anglicisé.

Le **Corpus Boudreau-Dubois** : réalisé entre 1989 et 1994, ce corpus est composé d'une soixantaine d'entretiens réalisés auprès d'adolescentes et d'adolescents âgés de 17 à 18 ans provenant de toutes les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick.

Le **Corpus Boudreau** : mis sur pied entre 1994 et 1996, son objectif était de mesurer l'insécurité linguistique des témoins (des adultes âgés de 25 à 60 ans). Cent entretiens ont été menés à la fois dans des régions urbaines et des régions rurales du nord et du sud de la province du Nouveau-Brunswick. Le tout offre plus de 50 heures d'écoute avec une moyenne de 30 minutes par entretien.

Le **Corpus Sévin** : ce corpus a été réalisé en 1995 par Muriel Sévin, doctorante à l'Université Paris X : il comprend une vingtaine d'entretiens d'entrepreneurs et d'entrepreneuses de la région de Moncton.

Le **Corpus Perrot-CRLA** : réalisé en 1991, ce corpus visait à recueillir des données afin de décrire le vernaculaire d'un groupe de jeunes francophones de la région de Moncton. Quarante-quatre témoins âgés de 16 à 19 ans ont réalisé, en l'absence de tout enquêteur, 22 entretiens en face à face. Chaque binôme discute environ 30 minutes, ce qui donne un total d'environ 11 heures d'écoute. Ce corpus a servi

de base à la thèse de Marie-Ève Perrot (*Aspects fondamentaux du métissage français/anglais dans le chiac de Moncton*, Université de Paris III, 1995).

Le **Corpus Libotte** : démarré en 1991, ce corpus est constitué de questionnaires passés dans des écoles secondaires du sud-est du Nouveau-Brunswick (Mathieu-Martin à Dieppe et Louis-J.-Robichaud à Shédiac).

Le **Corpus Parkton** : ce corpus élaboré en 1998 avait pour objectif d'examiner la situation sociolinguistique d'un quartier populaire urbain de la ville de Moncton. Il comprend 22 récits réalisés auprès de francophones âgés de 21 à 83 ans; chaque entretien dure entre 45 et 90 minutes.

Le **Corpus Poissant** : dans le cadre d'un projet conjoint avec Guylaine Poissant, professeure au Département de sociologie, une trentaine d'entrevues ont été réalisées auprès de femmes. Le but premier de cette enquête est de savoir comment les femmes perçoivent les questions de santé. Ces entretiens, transcrits par des assistantes de recherche du CRLA, servent aussi de base au projet de glossaire des termes médicaux.

Le **Corpus CREFO-CRLA** : l'objectif de ce corpus est de recueillir des récits de vie de francophones de régions minoritaires qui jouent un rôle actif au sein de leur communauté par leur implication dans des organismes associatifs ou des institutions francophones. *In fine*, ces 148 entretiens doivent servir à mettre au jour la construction de discours sur la francophonie minoritaire canadienne. Chaque enregistrement dure de 1 à 2 heures, ce qui donne un total de 296 heures. Ce corpus fut constitué entre 1997 et 2000 par des enquêtes au Nouveau-Brunswick (Moncton et Caraquet), en Nouvelle-Écosse (Chéticamp et la Baie Sainte-Marie) et à l'Île-du-Prince-Édouard (région Évangéline).

Ce corpus fut un projet conjoint du CRLA et du CREFO (Centre de recherche en éducation franco-ontarienne).

Ce corpus n'est pas librement consultable en raison des engagements éthiques pris auprès des enquêtées et enquêtés au moment de recueillir leur propos.

VOLET AMÉNAGEMENT

Au fil des années, le CRLA a organisé, le plus souvent en partenariat avec la communauté, des tables rondes et journées de réflexion, à l'Université mais aussi souvent hors de ses murs. Ces événements ont su toucher un public élargi et nombreux et générer des discussions, voire développer des pistes de solution sur des questions d'aménagement linguistique. Que ce soit pour discuter du rôle de l'école dans l'épanouissement du français en milieu minoritaire, les questions de langues d'affichage ou de travail, ou de toponymie, ces activités ont été un succès. Ici sont en premier listés les ateliers, journées de réflexion et tables rondes organisés seulement par le CRLA; s'ensuivent les mêmes événements organisés avec des partenaires.

Table-rondes et journées de réflexion

2016

Table ronde : « Vous me tutoyez? Enjeux et dilemmes reliés à l'emploi du "vous" dans la francophonie », Université de Moncton, 12 avril.

Avec le Conseil pour l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick (CAFNB) :

2007

1^{ère} Journée de réflexion CRLA-CAFNB : « L'affichage commercial », Université de Moncton, 16 mars.

2008

2^e Journée de réflexion CRLA-CAFNB : « Toponymie et odonymie », Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Bathurst, 29 février.

2009

3^e Journée de réflexion CRLA-CAFNB : « L'évolution de l'espace francophone : vivre en français au Nouveau-Brunswick », Salle des Chevaliers-de-Colomb, Bouctouche, 20 février.

2010

4^e Journée de réflexion CRLA-CAFNB : « La place du français comme langue de travail dans la fonction publique provinciale », Crown Plaza Beaverbrook, Fredericton, 12 mars.

2011

5^e Journée de réflexion CRLA-CAFNB : « L'aménagement du français au Nouveau-Brunswick : articuler les défis et les situations », Carrefour Beausoleil de Miramichi, 18 mars.

Avec le District scolaire francophone Sud :

2014

1^e Journée de réflexion CRLA-DSF-Sud « Le français dans l'enseignement au sud-est du Nouveau-Brunswick : parlons-en! », École Le Sommet, 10 mai.

2015

2^e Journée de réflexion CRLA-DSF-Sud : « L'enseignement du français dans les écoles du District scolaire francophone Sud du Nouveau-Brunswick : défis et enjeux », École Le Sommet, 9 mai.

Publications, livrets et fascicules

De sa fondation à 1992, le CRLA a accordé une place de première importance aux activités terminologiques. Avec pour objectif de développer des ressources dans les deux langues officielles du Nouveau-Brunswick, afin qu'elles soient utilisées dans toutes les sphères de l'activité humaine (y compris de ce qui était à l'époque de nouvelles technologies), le CRLA a travaillé à la production de lexiques techniques et de vocabulaires spécialisés bilingues français-anglais/anglais-français. Pour mener à bien ce projet, le CRLA a notamment bénéficié de l'aide financière du ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick en vertu de l'Entente-cadre Canada-Nouveau-Brunswick pour la promotion des langues officielles.

Les efforts du CRLA en termes de terminologie se sont surtout déployés dans l'élaboration de vocabulaire de métiers, liés aux sciences et techniques afin que les professionnels œuvrant dans divers corps de métiers puissent avoir accès à un vocabulaire dans leur langue. En fait, ces lexiques, conçus à l'origine, pour assurer l'uniformisation de la terminologie contenue dans le matériel didactique utilisé dans les programmes de formation aux métiers techniques, ont connu une diffusion beaucoup plus large que celle prévue au départ. De nombreuses commandes provenant de l'administration publique, d'organismes parapublics, du secteur privé et même du grand public vont démontrer que ces ouvrages comblent, au moins partiellement, des besoins réels en matière de terminologie. Catherine Phlipponneau, alors directrice du CRLA et grande meneuse de ce projet, note dans le rapport annuel du CRLA (années académiques 1994-1995 et 1995-1996) que ces besoins en terminologie se sont exprimés autant du côté francophone que du côté anglophone. C'est d'ailleurs ce succès qui va conduire à la réalisation de vocabulaires bilingues (informatisés).

TRAVAUX TERMINOLOGIQUES : LEXIQUES BILINGUES DES MÉTIERS (1986-1992)

Briquetage – Bricklaying, février 1990

Charpenterie – Carpentry, mars 1986

Coiffure – Barbering and Hairdressing, septembre 1991

Couverture – Roofing, mars 1989

Cuisine – Cooking, juin 1991

Débosselage et peinture de carrosserie – Motor Vehicle Body Repairing and Painting, novembre 1989

Dessin technique – Technical Drawing, avril 1992

Électricité – Electricity, mars 1986

Électronique (Radio et télévision) – Electronics (Radio and Television), septembre 1991

Équipement lourd – Heavy Equipment, février 1990

Mécanique automobile – Automotive Mechanics, janvier 1990

Mécanique industrielle – Industrial Mechanics, juin 1991

Monteur de lignes – Lineman, janvier 1990

Peinture – Painting, janvier 1990

Plomberie – Plumbing, mars 1989

Réfrigération et conditionnement d'air – Refrigeration and Air Conditioning, octobre 1989

Soudage – Welding, juillet 1988

Systèmes d'extincteurs automatiques – Automatic Sprinkler Systems, septembre 1991

Techniques de chauffage – Heating Techniques, juin 1988

Technologie de l'instrumentation industrielle – Industrial Instrumentation Technology, avril 1991

Tôlerie – Sheet Metal Work, février 1990

Tuyauterie – Stemfitting and Pipefitting, janvier 1990

Usinage – Machining, janvier 1990

VOCABULAIRES BILINGUES (INFORMATISÉS)

Dans la catégorie de lexiques bilingues, le premier ouvrage sera consacré aux termes médicaux, s'ensuivront deux versions du vocabulaire de l'aquaculture : une imprimée et pour la première fois une publication sur cédérom ce qui était alors assez novateur.

1995 – *Vocabulaire français-anglais : spécialistes et spécialités des domaines médicaux et paramédicaux / Medical and Paramedical Specialists and Specialized Fields*, CRLA.

1997 – *L'Aquaculture : vocabulaire français-anglais / anglais-français – Aquaculture: English-French / French-English Vocabulary*, Éditions d'Acadie.

1998 – *L'Aquaculture : vocabulaire français-anglais / anglais-français – Aquaculture: English-French / French-English Vocabulary*, [cédérom] CRLA.

LEXIQUES « RÉGIONAUX »

Sous la direction de Gisèle Chevalier (2003-2009) vont être réalisés deux « lexiques » présentant en parallèle l'appellation standard des termes régionaux, cela dans le domaine médical mais aussi dans le vocabulaire usuel.

2009 – Gisèle CHEVALIER et Lise RODRIGUE, *Les mots pour parler des maux : lexique différentiel des termes acadiens liés à la santé*, Consortium national de formation en santé.

2009 – Gisèle CHEVALIER, Christine CLERCY, Stéphane GODIN, Sylvie DESJARDINS, Nicole POIRIER, Diane ROSS et Lise SAULNIER, *Toc toc! Entrez!*

LIVRETS ET DÉPLIANTS

Le CRLA a aussi réalisé quelques dépliants au grand public, dont deux en partenariat avec le CAFNB.

1989 – Louise Péronnet, *Régionalismes*, CRLA.

2009 – Conseil pour l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick, *Petit guide de toponymie*, CRLA-CAFNB.

2009 – Conseil pour l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick, *Les parlers régionaux : les origines françaises des parlers acadiens*, CRLA-CAFNB.

RAPPORTS DE RECHERCHE

Enfin, le CRLA a aussi rédigé des rapports de recherche.

2008 – Conseil pour l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick, *Rapport du comité sectoriel sur l'affichage commercial bilingue*, CRLA.

2003 – Matthieu LEBLANC, *L'aménagement linguistique au Nouveau-Brunswick : l'état des lieux* [synthèse réalisée grâce à la participation du Centre de recherche en linguistique appliquée et la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick], CRLA.

1996 – Catherine PHILIPPONNEAU [en collaboration avec Annette BOUDREAU et Lise DUBOIS], *Rapport du CREFO sur le programme de perfectionnement linguistique à l'Université de Moncton : réactions de la population universitaire. Résultats de la consultation menée par le CRLA*, CRLA.

[Faisant suite à : **1994** – Monica HELLER et Normand LABRIE (en collaboration avec Danielle CYR, Jürgen ERFURT, Micheline DOIRON, Denise WILSON, Florian LEVESQUE et Roselyne ROY), *Le perfectionnement en français à l'Université de Moncton – Rapport de l'étude externe*, CREFO].

1988 – Marie-Claire DUGAS, *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les langues officielles*, CRLA.

Le mot de la fin...

Laurence Arrighi, directrice du CRLA

Au terme de ce volume rassemblant des témoignages majeurs de chercheuses et chercheurs « amis » du CRLA et un bilan des activités qu'il fut bien long de compléter tellement les réalisations ont été tout aussi continues que nombreuses et variées au cours de ces 30 premières années d'existence du Centre, il restait à proposer un regard sur l'avenir en esquissant à grands traits quelques-unes des perspectives futures du Centre.

Indiquons tout d'abord que l'une des plus grandes forces du CRLA est d'avoir su, au fil des années, évoluer tout en restant fidèle à sa vocation initiale.

Précisons que le CRLA fut officiellement fondé par la Résolution 37-SAC-860227 du Sénat académique du 27 février 1987. Parmi les « attendus » figuraient notamment celui-ci : « Attendu que la population acadienne a des besoins importants dans le domaine des langues nécessitant la recherche systématique de solutions originales ».

Répondre aux besoins de la population acadienne en matière de langue par la recherche systématique de solutions originales est précisément ce que les différentes directrices du Centre se sont attelées à faire tout en sachant se transformer pour répondre à certains besoins changeants de la communauté.

Les premières années ont été l'occasion de vastes chantiers terminologiques qui ont permis à bien des secteurs d'activités d'avoir un vocabulaire français approprié. Dans ce domaine, c'est essentiellement notre collègue Catherine Phlipponneau qui a assuré un leadership sans faille.

S'en suivirent plusieurs travaux de description des pratiques que Louise Péronnet a su mener à bien, on pense notamment à l'*Atlas linguistique du vocabulaire maritime acadien*. Louise Péronnet a plus largement participé à une meilleure connaissance du français parlé en Acadie par un nombre impressionnant de travaux dédiés à cette question. Elle a également su éveiller,

encourager et épauler plusieurs jeunes chercheuses et chercheurs dans leur volonté de contribuer à la production de connaissances sur le français parlé en Acadie. Dans son témoignage, Marie-Ève Perrot rend compte de cette « dette » (le terme est le sien) envers le CRLA, dont l'équipe lui a fait confiance alors qu'elle entamait, arrivée de France, la toute première thèse de doctorat sur le chiac. Pour la citer : « C'est [Louise] qui, la première, m'a encouragée à entamer des recherches sur le chiac »... avec le résultat que l'on sait : un travail majeur, produit il y a 22 ans mais qui reste encore une référence incontournable.

Gisèle Chevalier a su continuer dans cette voie en favorisant également les travaux descriptifs avec la visée didactique qui caractérisait ses recherches. Elle a manifesté une grande attention pour des travaux dont l'objectif était de travailler à l'enrichissement du lexique des jeunes Acadiennes et Acadiens.

Avec Annette Boudreau et Lise Dubois, Annette Boudreau à nouveau et enfin Annette Boudreau et moi-même à la barre, les activités de recherche en aménagement linguistique du CRLA se sont articulées notamment en fonction des objectifs suivants : i. l'étude, dans le cadre de projets pluridisciplinaires, des facteurs définissant la situation sociolinguistique au Nouveau-Brunswick; ii. l'analyse des attitudes linguistiques et des pratiques langagières des Acadiennes et des Acadiens du Nouveau-Brunswick, analyse conduite notamment sous le prisme des notions d'insécurité, de représentations et d'idéologies linguistiques; iii. la conduite de travaux de recherche fondamentale visant à décrire les caractéristiques de la langue orale et écrite en usage chez les francophones du Nouveau-Brunswick; iv. la contribution à l'élaboration d'un « modèle » linguistique susceptible de répondre aux besoins culturels et économiques des francophones du Nouveau-Brunswick; v. la réflexion sur un outillage didactique adapté à l'enseignement du français au Nouveau-Brunswick.

Au sein d'une Acadie dynamique et en continuelle évolution, quels sont les défis et projets de demain? Voici un aperçu de là où nous guidons nos pas.

i. Développer des partenariats de recherche avec d'autres chercheuses, chercheurs, centres ou groupes au pays et à l'international.

Dans l'immédiat, plusieurs membres du Centre effectueront un retour sur l'insécurité linguistique dans le cadre d'un projet conjoint avec des collègues des universités d'Ottawa et de Tours en France. Par des approches enrichies par les perspectives de chacun, il s'agit de viser à une plus grande justice sociale, de montrer que parler de la langue, c'est parler des individus, porter des jugements sur la langue, c'est porter des jugements sur ceux qui les parlent. Nous travaillerons ces questions au Canada francophone par une association de l'équipe de l'Acadie (Laurence Arrighi, Annette Boudreau, Matthieu LeBlanc, Isabelle Violette), avec l'équipe d'Ottawa (Sylvie Lamoureux, Mireille McLaughlin), en partenariat avec des collègues français (notamment Valentin Feussi de l'Université François-Rabelais de Tours, à l'origine de ce projet).

Le CRLA entend également consolider un partenariat avec le Cercle Benveniste de l'Université de Calgary dirigé par Ozouf Sénamin Amedegnato. Depuis 2012, ce jeune cercle développe, dans l'Ouest canadien, un programme de recherche et d'activités en linguistique et sociolinguistique, en français ou bilingue. Ce cercle est jumelé avec le Cercle de linguistique de Prague (premier cercle de linguistique du monde, fondé dès 1928).

Notre association avec ces deux institutions sera de nature à contribuer à donner plus de visibilité au CRLA. Ces partenariats seront surtout l'occasion de travailler en synergie avec une communauté de recherche partout dans le monde.

ii. Continuer à organiser de façon régulière des activités de mobilisation des connaissances : colloques et journées d'étude qui permettent le transfert de connaissances, l'échange d'expériences dans diverses situations sociopolitiques, la rencontre de chercheuses et chercheurs issus de différentes disciplines et à

divers stades de leur carrière et qui seront l'occasion de nouvelles collaborations.

Dans le même temps, les membres du CRLA entendent accroître les activités par et pour un public élargi : journées de réflexion, ateliers, conférences grand public. Ce type d'activités a su, par le passé, rencontrer un écho étendu et permis de fructueuses discussions avec des enseignantes et enseignants, des agentes et agents communautaires, etc. Ces activités – tel que le mentionne Gérard Snow dans son témoignage – ont parfois donné lieu à des réalisations concrètes et conduit la communauté à se saisir plus avant de certains dossiers d'aménagement linguistique. Dans la mesure où l'Acadie ne dispose pas d'instances officielles responsables des questions d'aménagement linguistique, il convient au CRLA de faire sa part dans le domaine.

iii. Arrimer la recherche faite au CRLA à de grands chantiers sociolinguistiques actuels et aborder de « nouvelles » problématiques. Notamment, en lien avec les intérêts de recherche des membres du Centre : traiter de questions relatives à l'alphabétisation, à l'immigration, à l'offre de services médicaux et paramédicaux en français, au développement d'une norme endogène, etc.

iv. Participer à la formation des jeunes chercheuses et chercheurs par l'implication d'étudiantes et d'étudiants aux activités et travaux du Centre. Notamment par le biais des subventions individuelles détenues par les membres du CRLA, nous entendons, grâce à des assistanats de recherche, faire (re)venir des étudiantes et étudiants pour travailler avec le CRLA.

v. Mettre en œuvre un grand chantier de numérisation de la documentation institutionnelle et scientifique du CRLA pour son dépôt sur le site web du CRLA encore dans le but de rendre visibles 30 ans et plus de recherche et de développement sur le français en Acadie.

ALBUM PHOTOS

1. Les premiers pas du CRLA



La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, Aldéa Landry, ministre provinciale des Affaires intergouvernementales; Catherine Philpionneau, directrice du Centre de recherche en linguistique appliquée; et Hubert Roussel, directeur adjoint du Centre d'études du vieillissement. Thierry Watine, directeur du programme information-communication, et Eugène Richard, directeur du Département d'économie, étaient absents au moment de la prise de photo.

Catherine Philpionneau est nommée directrice du Centre de recherche en linguistique appliquée

Catherine Philpionneau, professeure au Département d'études françaises depuis 1977, a été nommée directrice du Centre de recherche en linguistique appliquée pour un mandat de trois ans.

Ses principaux domaines de spécialisation sont la phonologie, la sociolinguistique et le bilinguisme. Mme Philpionneau détient une licence, une maîtrise et un doctorat en linguistique et une licence en anglais de l'Université de Haute-Bretagne, et une maîtrise en linguistique de l'Université de Chicago.

Avant son arrivée à l'Université, elle a enseigné au Collège Concordia et Saint Catherine, au Minnesota, et au Collège d'enseignement secondaire à Saint-Pol-de-Léon, en France.

La Directrice du CRLA a plusieurs publications arbitrées à son compte. Elle a prononcé des conférences en linguistique dans de nombreux colloques au Canada, en Italie, en Egypte, au Danemark, en Espagne et en France.



2. Le CRLA reçoit Michel Francard, célèbre linguiste de Belgique. Sur la photo, il est en plein échange avec Louise Péronnet, longtemps directrice du Centre.

Présentation d'un vidéo

Ces Belges qui parlent français

Dans le cadre d'un échange avec le Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA), le linguiste belge, Michel Francard, a, récemment, présenté un vidéo illustrant diverses situations de communication dans différentes régions francophones de Belgique.

M. Francard et Louise Péronnet, directrice du CRLA, ont mis sur pied un projet de données sur les parlers régionaux français. Le projet a reçu une subvention du gouvernement provincial dans le cadre de la coopération entre les communautés de langue française de Belgique et du Nouveau-Brunswick.

Ce vidéo, dont M. Francard est lui-même le principal réalisateur, est destiné d'abord à un public d'étudiants et d'étudiantes en linguistique, mais aussi à tous ceux et celles qui s'intéressent aux minorités.

A l'intérieur de la communauté française de Belgique, chaque région a son accent, ses expressions. Selon que la langue avoisinante est l'allemand, le flamand ou le dialecte wallon, les traits linguistiques sont différents. Et, bien entendu, les contacts entre les langues se manifestent de façon plus prononcée

dans les villes et le long des frontières.

"Ce vidéo reproduit de façon simple, mais irréfutable, les situations réelles du français parlé en Belgique, explique Mme Péronnet. Ces situations sont pour une bonne part comparables à celles qu'on connaît en Acadie, surtout pour ce qui est de l'influence d'une langue sur l'autre."

tre."

"Après avoir engagé une réflexion commune, un projet concret a pris forme, celui de faire notre propre document vidéo sur les parlers français d'Acadie, a dit Mme Péronnet. Ce document serait un excellent moyen d'aborder les faits de langue avec les jeunes à l'école."



Lors de sa visite-échange à l'Université, le linguiste belge, Michel Francard, discute avec la directrice du Centre de recherche en linguistique appliquée, Louise Péronnet, du vidéo "Ces Belges qui parlent français", et de la possibilité de produire un vidéo semblable sur les parlers français d'Acadie.

3. La linguiste Henriette Walter, auteure de nombreux ouvrages sur le français dans sa diversité, s'est intéressée au français des Acadiennes et des Acadiens à l'occasion d'un séjour au CRLA. Ici, elle est reçue par Catherine Phipponneau, alors directrice du Centre.

Hebdo-Campus - 12 mars 1987 / 5

A l'écoute des parlers acadiens

A l'invitation de Catherine Phipponneau, professeure de linguistique au Département d'études françaises de l'Université de Moncton, plusieurs ateliers et conférences ont été offerts, récemment, par la linguiste française, **Henriette Walter**, professeure à l'Université de Haute-Bretagne et à l'Ecole pratique des Hautes Etudes de Paris, et auteure de nombreux ouvrages et articles sur la diversité du français parlé en Europe.

Mme Phipponneau a mis sur pied et coordonné, depuis septembre 1986, un projet de recherche sur les variétés du français parlé en Acadie. A son invitation, Henriette Walter est venue présenter la méthode d'enquête qu'elle a mise au point lors de ses recherches sur le français parlé en Europe.

L'objectif de ce projet, intitulé **Enquête phonologique sur le français parlé en Acadie**, est de reconnaître et de décrire l'étendue de la diversité phonologique du français parlé dans les provinces de l'Atlantique ainsi qu'aux Iles-de-la-Madeleine.

Outre les précisions qu'ils ont pu apporter quant aux techniques de l'enquête phonologique, ces ateliers ont aussi permis d'aborder d'autres points importants. C'est ainsi que les participants

ont été invités à analyser certains corpus, à travailler à l'adaptation du questionnaire phonologique et à discuter de la répartition des lieux d'enquête et des conventions à retenir pour l'ensemble des notations phonétiques.

Cette recherche, qui est subventionnée dans sa première phase par la Faculté des études supérieures et de la

recherche de l'Université de Moncton, est un projet de collaboration internationale qui vise, non seulement à élargir le cadre géographique des études entreprises sur la phonologie du français, mais aussi à démontrer la richesse et l'originalité des parlers acadiens et à leur donner une place dans l'ensemble de la francophonie.



La photo nous laisse voir l'équipe de recherche dont Catherine Phipponneau assure la direction à Moncton, et au sein de laquelle Henriette Walter agit à titre de conseillère scientifique. Dans l'ordre habituel, on remarque, assis: Henriette Walter, linguiste française et professeure à l'Université de Haute-Bretagne et à l'Ecole pratique des Hautes Etudes de Paris; Zoé G. Sainte-Marie, de Grande-Digue; Ella Arsenault, de Moncton; Lina Bourgeois, des Iles-de-la-Madeleine; Norbert Robichaud, de Neguac; et Micheline Durepos, de Saint-Quentin; debout: Cyrille Deveau, de Chéticamp; Daniel LeBlanc, de Dieppe; et Catherine Phipponneau, professeure de linguistique au Département d'études françaises de l'Université de Moncton. André Haché, de Bas-Caraquet, Léo-Paul LeBlanc, de Sainte-Marie-de-Kent, et Antonio Uribe, de Charlottetown, étaient absents au moment où fut prise la photo.

4. Marie-Ève Perrot est l'auteure de la toute première thèse de doctorat sur le chiac (soutenue en 1995 à l'Université de Paris III). Ce travail a été rendu possible grâce à la collaboration du CRLA.



UNE VISITE DE PARIS - Marie-Eve Perrot, agrégée de linguistique de l'Université de Paris, vient de terminer un stage de trois semaines au Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA) où elle est venue étudier le parler de Moncton en vue d'une thèse de doctorat. En plus de rencontrer des locuteurs de la région, elle a pris connaissance des écrits et des films de la population ciblée. Le CRLA a mis à sa disposition les transcriptions d'une enquête sur le parler de Moncton, dirigée par sa directrice, Louise Péronnet, et exécutée dans le cadre de Défi 1989 par les assistantes de recherche, Mireille Roy et Danielle Chiasson. Dans la photo, on aperçoit, de gauche à droite, Mmes Roy et Péronnet, Paul-André Arsenault, informaticien; et Mme Perrot.

5. La sociolinguiste de Toronto, Monica Heller, a fait plusieurs séjours au CRLA. Monica Heller et Annette Boudreau ont entamé à partir des années 1990 une longue collaboration afin de mieux saisir les discours en circulation sur les francophonies minoritaires du Canada. Sur cette photo, Lise Landry, secrétaire du CRLA, pose avec les deux chercheurs.



6. Lise Dubois, troisième en partant de la droite, a codirigé à deux reprises le CRLA. On la voit ici avec toute l'équipe du CAFNB.



7. Gisèle Chevalier a beaucoup œuvré pour mettre sur pied une banque de corpus de français parlé en Acadie. On la voit ici avec Raoul Boudreau, alors directeur du Département d'études françaises, et Ronald Labelle, professeur au département et folkloriste. Lise Landry est aussi présente sur la photo.



8. Gisèle Chevalier et Lise Rodrigue ont entrepris un travail afin de mieux connaître les désignations vernaculaires des « maux ».



9. Un beau panel de conférenciers et conférencières invités au colloque « La Construction discursive du locuteur francophone » (octobre 2012)



10. L'équipe des organisateurs et organisatrices du colloque de 2012.



11. Sur cette photo, outre Annette Boudreau, Matthieu LeBlanc, Mélanie LeBlanc et Laurence Arrighi, on voit Alexandre Duchêne (Institut de plurilinguisme à Fribourg en Suisse) et Claudine Moïse (Université de Grenoble-Alpes en France). Ils sont tous deux des « habitués » du CRLA.



12. Lorsque le CRLA reçoit des chercheurs, c'est aussi l'occasion d'échanger avec des étudiantes et des étudiants. Ici, au centre, le professeur James Costa alors en poste à Oslo en Norvège, Annette Boudreau et Laurence Arrighi, alors codirectrices du CRLA, Isabelle Violette, professeure de sociolinguistique ainsi que les étudiants : Isabelle LeBlanc, Samuel Vernet, Madeleine Arseneau, Émilie Urbain et Marilou Potvin-Lajoie.



13. Le CRLA a accueilli dans ses murs nombre de lancements d'ouvrages dirigés par ses membres. Le dernier, à l'automne 2015, soulignait la parution d'un numéro spécial de la *Revue de l'Université de Moncton* dirigé par Catherine Léger (absente de la photo), Matthieu LeBlanc, Laurence Arrighi (absente de la photo) et Isabelle Violette.



